

CNE
L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

R A P P O R T
D'ÉVALUATION

CNE

L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

L'évaluation de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a été placée sous la responsabilité de Claude **Gauvard** et de Marcel **Pinet**, membres du Comité national d'évaluation, ainsi que de Bernard **Pouyet**, consultant auprès du Comité. Elle a été réalisée avec la collaboration de Gilles **Bertrand** et Jean-Loup **Jolivet**, respectivement président et délégué général du Comité.

Ont participé à l'évaluation :

Pierre **Baras**, professeur à l'Université de Savoie ;

Christine **Crespy**, chargée de mission au CNE ;

Annie **Julien**, secrétaire générale de l'Université Rennes I ;

Alain **Lefebvre**, professeur à l'Université Toulouse-Le Mirail - Toulouse II ;

Marcel **Pariat**, professeur à l'Université Paris XII ;

Bernard **Pouyet**, professeur à l'Université Grenoble II ;

Olivier **Rey**, ancien chargé de mission à l'AMUE.



ORGANISATION

Nisa **Balourd**, assistante au CNE, a assuré l'illustration et la mise en page de ce rapport.

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité. Il tient à souligner que l'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

Introduction	7
I - La procédure	10
II - L'évaluation de 1991	11
III - Les thèmes d'expertise retenus en 2002	12
Présentation	15
I - L'université entre 1991 et 2002 : un établissement en croissance forte	17
II - L'université en 2002	21
Le gouvernement	25
I - La structuration de l'université	27
II - La gouvernance	30
III - Les relations avec les collectivités locales	36
IV - L'université dans la communauté universitaire académique et régionale	38
V - L'ouverture internationale	40
La gestion	43
I - L'organisation administrative	45
II - La gestion financière et comptable	46
III - La gestion patrimoniale	48
IV - La gestion des ressources humaines	51
V - Conclusion	54
L'offre de formation	55
I - Les stratégies de développement : le projet d'établissement et le contrat quadriennal	57
II - Les formations des secteurs lettres, sciences humaines, économie et droit	57
III - Les formations du secteur scientifique et technologique	62
IV - La formation continue	69
V - La formation des maîtres : une offre encore très limitée	70
La recherche	71
I - La politique scientifique	73
II - Le financement de la recherche	73
III - La structuration de la recherche	74
IV - Les formations doctorales	76
V - Les relations avec les organismes de recherche	77
VI - Conclusion	77

TABLE
DES
MATIÈRES

Culture et université	79
I - La culture : une priorité de l'université	82
II - Les institutions culturelles locales et l'université : des relations inégalement développées	86
III - L'animation culturelle au sein de l'université	87
IV - Conclusion	89
Les étudiants et la vie étudiante	91
I - La population étudiante	93
II - Les conditions d'études à l'université	94
III - Des services de la vie étudiante satisfaisants bien qu'inégalement développés	99
IV - Une vie étudiante modeste	102
V - Quelle politique de l'université envers les étudiants ?	104
Conclusions et recommandations	107
Liste des sigles	113
Réponse du président	117

CNE

L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

INTRODUCTION

Le 1^{er} juillet 2003, devaient être inaugurées les manifestations du 700^e anniversaire de l'Université d'Avignon, créée par une bulle du Pape Boniface VIII, le 1^{er} juillet 1303, et supprimée en 1793, en même temps que les autres universités. Mais en 2003, l'Université d'Avignon célèbre aussi les quarante ans de sa renaissance sous la forme d'un centre d'enseignement supérieur scientifique en 1963, et les dix-neuf ans de sa re-création juridique puisque c'est un décret du 17 juillet 1984 qui érigea l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) en université de plein exercice.

La coïncidence de ces anniversaires exprime en un parfait raccourci la situation contradictoire de l'Université d'Avignon. D'une part, elle se présente comme l'une des plus anciennes universités d'Europe, la quatrième en ancienneté après Bologne, d'autre part, elle n'a, dans sa dimension contemporaine, qu'une quarantaine d'années d'existence dont vingt où elle n'existe qu'à travers deux collèges universitaires, un collège littéraire et un collège scientifique, tous deux placés sous la tutelle des universités d'Aix-en-Provence.

Le lancement des cérémonies commémoratives n'a pu avoir lieu comme prévu le 1^{er} juillet 2003 car l'université sortait d'une crise grave marquée par un mois de confusion, de fermetures, de report des examens. Ces événements, liés à des causes étrangères à la vie universitaire (manifestations contre la réforme des retraites, mouvement des personnels enseignants contre la décentralisation), se nourrissaient aussi de l'inquiétude suscitée par le projet de loi sur la modernisation des universités, perçu comme une menace par les petites universités. Inquiétude suffisamment forte pour que la députée-maire d'Avignon adressât une question écrite au ministre de l'Éducation nationale pour lui demander de s'expliquer sur l'éventuelle suppression des universités de moins de quinze mille étudiants...

Ainsi l'Université d'Avignon apparaît à la fois forte d'une histoire plusieurs fois séculaire et non assurée de son avenir immédiat. L'évaluation révèle des préoccupations communes : la volonté, en raison du passé, de se référer aux grandes universités, la crainte constante d'être assimilée à une petite université, voire aux collèges universitaires qu'elle a été pour la moitié de sa jeune existence depuis sa re-création.

Le précédent rapport d'évaluation de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse élaboré par le CNE a été publié en 1991. Depuis lors, l'université a beaucoup changé, tant en termes de taille que de structures ou encore de patrimoine immobilier.

Cette évaluation de retour intervient dans un contexte profondément différent : la décline générale des effectifs universitaires place les "petites universités" en situation de concurrence avec les grands sites universitaires voisins alors qu'en période de croissance, elles étaient apparues à la fois comme un instrument de démocratisation d'accès à l'enseignement supérieur et comme le moyen de faire face à une demande forte. Le problème de l'identité et de la vocation de ces établissements, qui avaient trouvé une raison première d'exister dans la proximité, se pose désormais avec une acuité renforcée. Dans ces conditions, ce retour à l'Université d'Avignon se présente avant tout comme l'occasion, pour le CNE, d'aider l'établissement à évaluer les stratégies mises en œuvre pour conforter son image et sa spécificité au sein d'un ensemble académique et régional richement pourvu en établissements universitaires. Dans la proximité d'Aix et Marseille et de Montpellier, à moins d'une heure de TGV de Lyon, comment l'Université d'Avignon peut-elle conforter et poursuivre son développement tout en continuant à s'émanciper de la tutelle des collectivités locales ?

Depuis le passage du CNE, l'IGAENR s'est rendue à deux reprises à l'Université d'Avignon, en juin 1993 et en septembre 1998.

Le dernier rapport de l'IGAENR offre une vision d'ensemble de l'université un an après son installation sur le campus de Sainte-Marthe, étape symbolique fondatrice dans l'existence de cette très jeune université.

Ainsi que la plupart des évaluations d'établissement menées par le CNE, cette démarche s'inscrit aussi dans un cadre géographique plus large. Comme il était prématuré d'envisager un retour dans l'ensemble des universités

et établissements d'enseignement supérieur de l'académie (le site d'Aix-Marseille ayant fait l'objet d'un rapport d'évaluation publié en 2001), on a choisi de compléter l'approche régionale à travers l'évaluation, d'une part, de l'Université d'Avignon, d'autre part, des établissements de l'Académie de Nice. Par ailleurs, des évaluations récentes du Comité portent sur l'Académie de Montpellier et le site de Valence (délocalisation des universités grenobloises), offrant ainsi matière à une réflexion sur la carte universitaire du sud du couloir rhodanien, notamment l'éventuelle pertinence d'un rapprochement entre Nîmes, Arles et Avignon, question qui demeure d'actualité malgré les avatars du projet de l'Université du Grand Delta.

C'est donc un double exercice que se propose ici le CNE : évaluer l'université et ses politiques de développement, notamment à partir des priorités définies dans son projet et le contrat d'établissement qui le lie à l'État ; identifier les cohérences intra- et inter-académiques et les synergies à mettre en œuvre pour que l'Université d'Avignon trouve sa place au sein des universités du Grand Sud-Est.

I - LA PROCÉDURE

Dans le cas présent, il semble nécessaire de rappeler que l'évaluation s'appuie à la fois sur un cadre méthodologique concerté et sur l'institution d'un dialogue qui permettent à l'établissement de s'approprier la démarche. Celle-ci comprend un temps d'évaluation interne et, au terme de l'examen du rapport d'évaluation interne, une évaluation externe qui requiert le concours d'experts.

1 - L'ÉVALUATION INTERNE

Première étape de la procédure, l'évaluation interne doit permettre à l'établissement, à partir d'un guide conçu et rédigé par le Comité, de dresser un état des lieux et un bilan de son activité. Les informations attendues sont à la fois de nature quantitative et statistique, et à caractère qualitatif. L'établissement doit être en mesure d'interpréter ces données, de les replacer en perspective et de formuler des jugements.

À cette fin, un guide a été adressé en juin 2002 à l'université, qui a renvoyé son dossier d'évaluation interne au fur et à mesure de sa confection dans les semaines qui ont suivi. Rendons hommage à l'université pour la célérité avec laquelle elle a réagi à la demande du CNE.

Le président en exercice, au moment de la première visite du CNE dans l'établissement, le 11 juin 2002, était en fin de mandat, celui-ci devant s'achever au mois d'août suivant. Les contacts téléphoniques préalables, comme la rencontre sur place, avaient laissé entrevoir qu'il était très ouvert à l'idée d'une évaluation, et qu'il l'envisageait comme une sorte de bilan d'activité. C'est donc avec étonnement et déception que le CNE a pris connaissance du dossier d'évaluation interne qui révèle que l'établissement n'a pas complètement pris la mesure du sens et de la portée de l'exercice, même si les composantes et les services communs ont fait un bon travail d'analyse. On peut regretter que l'université ne soit pas encore en mesure de disposer d'un réel tableau de bord dont les informations soient aisément mobilisables et exploitables, et dans lequel l'ensemble de l'université puisse se reconnaître.

2 - L'ÉVALUATION EXTERNE

Le travail sur le terrain

Ce travail, qui a requis le concours de six experts, s'est déroulé au mois de novembre 2002. L'organisation de ces trois journées, marquée par un certain nombre de rendez-vous annulés ou de chevauchements d'emplois du temps, n'a pas contribué à leur faciliter la tâche. Malgré ces inconvénients, les experts ont rencontré des interlocuteurs très coopératifs qui ont rendu l'évaluation possible.

Le CNE a souhaité retourner dans l'établissement avant d'achever ce rapport. En effet, il fallait laisser au président nouvellement élu le temps de prendre la mesure de la situation. La succession s'est avérée moins

consensuelle que le discours officiel ne le laissait prévoir, et il est probable que les émissaires du CNE ont fait les frais des tensions qu'elle a entraînées. Il fallait reprendre le contact dans un climat apaisé et avec un recul qui permettait d'actualiser le discours tenu par les experts sur le fonctionnement de l'établissement : c'était bien sûr le cas pour l'intégration dans le dispositif LMD, mais aussi pour les modalités de pilotage qui ont connu une mutation notable. Il était par ailleurs nécessaire d'approfondir la question des relations de l'université avec son environnement académique, régional et local. Une délégation du CNE s'est donc rendue à Avignon et à Aix-en-Provence les 9 et 10 juillet 2003.

La dernière étape de la procédure

Le projet de rapport a été soumis au Comité réuni en séance plénière le 2 octobre 2003, puis envoyé à l'université pour recueillir ses observations. Le document, dans sa version finale, a été adopté par le Comité le 4 décembre 2003.

II - L'ÉVALUATION DE 1991

Voulue et portée par les collectivités locales, l'Université d'Avignon bénéficie alors d'un contexte démographique favorable qui oriente vers Avignon des étudiants qui se seraient inscrits à Aix ou à Montpellier, profitant aussi d'une image de convivialité et de proximité, à rebours de celle des grandes universités réputées froides et anonymes. Comptant parmi les plus petites universités de France, elle apparaît aussi comme un établissement en quête d'identité.

L'aide des collectivités est intervenue ponctuellement par étape, sans plan d'ensemble, ni programmation : la dispersion des implantations universitaires dans la ville en constitue l'illustration la plus probante. Ni cité universitaire, ni installation sportive, ni transport après 18 heures, les infrastructures d'accompagnement de la vie étudiante font encore largement défaut. Fortement dépendante à l'égard de la Ville d'Avignon et du Département du Vaucluse, soumise aux aléas politiques locaux, peu soutenue par l'État qui contribue faiblement et de façon discontinue, l'université n'est pas en mesure d'élaborer une vision prospective à long terme.

De surcroît, deux logiques antagonistes s'affrontent au sein de l'établissement, les uns voulant conforter les formations traditionnelles et la recherche, les autres donnant la priorité au développement des formations innovantes et professionnalisées. Dans ce contexte est intervenue la création de l'UFR des Sciences et Langages appliquées, refuge composite de ces formations nouvelles. L'existence même de cette UFR, qui concentre des formations s'adressant à des publics restreints et plus ou moins sélectionnés, constitue une pomme de discorde. Le poids des conflits se ressent particulièrement dans un établissement d'aussi petite taille où il existe peu de contrepoids aux tensions internes et où tous les arbitrages sont rendus par la présidence qui parvient difficilement à définir une politique consensuelle. Les évaluateurs du CNE avaient alors conclu que le gouvernement de l'université était fragile et mal assuré, d'où les recommandations suivantes :

- renforcer l'équipe présidentielle pour construire un projet ;
- définir clairement les missions de chaque composante et évaluer régulièrement les formations qu'elles dispensent ;
- définir une véritable politique scientifique ;
- atteindre une taille critique dans les laboratoires ;
- créer et développer des formations professionnelles, notamment dans le cadre de l'IUT ;
- mettre en place une licence et une maîtrise de Mathématiques et Informatique ;
- résoudre le problème immobilier en regroupant, autant que faire se peut, les locaux universitaires ;
- réguler les relations avec les collectivités locales par la signature de conventions et par la mise en place d'une structure de partenariat.

III - LES THÈMES D'EXPERTISE RETENUS EN 2002

En 2002, la construction de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse n'est pas encore achevée. Développer l'offre de formation et de recherche, assurer sa cohérence interne et son adéquation avec l'environnement économique et universitaire, constituent encore les enjeux principaux de la politique mise en œuvre par un établissement dont le recrutement étudiant est essentiellement local, la structuration comme les mentalités des acteurs encore très marquées par l'empreinte des histoires particulières de chacune des composantes.

Le premier thème abordé concerne donc le pilotage et l'organisation interne de l'université dans un contexte où l'intégration dans le système LMD nécessite de reconsidérer la répartition actuelle des formations entre les UFR et composantes, et où la recherche d'un consensus large en son sein conditionne le succès de la politique de l'université. L'Université d'Avignon doit aussi regarder au-delà de ses murs. Il paraît donc très important de mesurer les synergies existantes et potentielles tant à l'échelle de l'académie que de la région PACA, voire de régions voisines. Enfin, l'université paraît s'être émancipée de la relation très symbiotique qu'elle a entretenue longtemps avec la Ville d'Avignon, dans une moindre mesure avec le Département du Vaucluse. Comment, compte tenu de sa taille et de la modestie de ses moyens, peut-elle parvenir à un partenariat équilibré où elle conserve la maîtrise de son développement et sa capacité d'arbitrage ?

L'analyse de l'offre de formation et de recherche constitue le deuxième axe de cette évaluation. Avec une carte disparate et souvent incomplète, l'architecture de l'offre de formation à l'Université d'Avignon est encore en construction. Le débat de fond qui oppose les tenants d'une démarche qui consiste à compléter autant que faire se peut la pyramide des formations fondamentales et les promoteurs du développement des formations professionnalisées, n'est pas vraiment clos, même si la professionnalisation a été clairement adoptée et conduite souvent avec succès par la direction de l'université, la précédente comme l'actuelle. Le LMD peut-il aider l'université à construire une cohérence interne qui mette toutes les forces au service d'un projet partagé ?

La recherche est inégalement développée selon les secteurs, même si l'université compte quelques laboratoires moteurs comme ESPACE en géographie ou encore le Laboratoire d'informatique, et qu'elle a su par ailleurs nouer des collaborations fécondes avec l'INRA qui ont débouché sur la création de deux laboratoires mixtes. Pour autant, la restructuration entreprise lors du dernier contrat n'est pas terminée et il existe des secteurs où la lisibilité est encore difficile et le potentiel dispersé : c'est le cas, par exemple, en lettres, langues et civilisations étrangères. Dans ce contexte, quelle est la viabilité des axes de développement centraux de l'établissement : Agrosiences et Culture et Patrimoine ? L'université a-t-elle vraiment les moyens de ses ambitions ?

L'importance du fait culturel en Avignon est patent dans une ville qui abrite la Cité des Papes et accueille un festival mondialement connu. C'est sans doute cette évidence qui a inspiré les responsables de l'université dans leur promotion de l'axe Culture et Patrimoine. Il est vrai que l'université bénéficie de la proximité de cette prestigieuse institution culturelle et qu'elle a développé des formations très en prise sur le milieu, notamment l'IUP Métiers des arts et de culture. Il est vrai aussi qu'elle a favorisé le développement de multiples initiatives, notamment de la part des associations étudiantes des filières culturelles. En revanche, l'émergence d'une filière "Théâtre" rencontre encore des difficultés liées aux pesanteurs universitaires, aux enjeux locaux et à l'absence d'un projet scientifique cohérent. S'il est certain que la force de l'image culturelle de la ville est un atout que l'université ne saurait ignorer, il faut aussi s'interroger sur les contraintes qu'elle implique et les exigences qui en découlent.

Cinquième et dernier thème, l'analyse de la population étudiante et de ses conditions de vie et d'études constituent le paramètre obligé de tout regard sur une université dite "de proximité". En effet, au-delà de quelques créneaux qui fondent leur spécificité scientifique et charpentent leur développement, on attend des "petites universités" une qualité d'accueil faite de proximité, de convivialité, d'attention et de suivi, tout ce qui est censé faire défaut aux grandes, et qui peut, dans ces temps de concurrence, drainer vers elles le public étudiant. L'Université d'Avignon n'échappe pas à la règle quand elle affiche sa volonté d'améliorer les conditions d'accueil et de réussite des étudiants.

Comment a-t-elle mis en œuvre la politique annoncée dans le cadre du contrat 2000-2003 ? Quelles conditions d'études propose-t-elle ? Avignon, métropole culturelle, est-elle devenue une ville étudiante ? Ce sont quelques-unes des interrogations auxquelles ce rapport se propose de répondre.

L'évaluation de ces thèmes se fera en référence aux grandes orientations contenues dans le projet d'établissement et le contrat quadriennal, l'objectif du CNE étant aussi de mesurer le niveau de réalisation du contrat et son impact sur la dynamique de l'établissement.

Rappelons ici les axes principaux du contrat quadriennal 2000-2003 ;

- développer la recherche et la formation en relation avec l'environnement local ;
- ouvrir l'ensemble des activités à l'international ;
- améliorer les conditions d'accueil et de réussite ;
- moderniser la gestion et le patrimoine.

CNE
L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

PRÉSENTATION

I - L'UNIVERSITÉ ENTRE 1991 ET 2002 : UN ÉTABLISSEMENT EN CROISSANCE FORTE

1 - QUELQUES CHIFFRES REPÈRES¹ : D'UNE ÉVALUATION À L'AUTRE

L'Université d'Avignon en 1991	L'Université d'Avignon en 2002
<ul style="list-style-type: none"> . 3 UFR (Lettres et Sciences humaines ; Sciences exactes et Sciences de la nature ; Sciences et Langues appliqués) 	<ul style="list-style-type: none"> . 4 UFR (Lettres et Sciences humaines ; Sciences exactes et Sciences de la nature ; Sciences et Langues appliqués, Droit et AES)
<ul style="list-style-type: none"> . le Centre d'études juridiques d'Avignon (premier cycle de droit sous double sceau Avignon et Aix-Marseille III) 	<ul style="list-style-type: none"> . l'IUP GMI (composante article 33) . 3 IUP intégrés dans les UFR : Agrosiences, Métiers de l'art et de la culture, Métiers de la vigne et du vin
<ul style="list-style-type: none"> . un IUT avec un département "Techniques de commercialisation" 	<ul style="list-style-type: none"> . un IUT avec trois départements (Génie biologique, Techniques de commercialisation, Génie du conditionnement et de l'emballage)
<ul style="list-style-type: none"> . 6 services communs (Documentation, Formation continue, SUAPS, CUIO, Relations internationales, Formation d'enseignants et de formateurs – CUJEEF) 	<ul style="list-style-type: none"> . 7 services communs (Documentation, Formation continue, Ressources informatiques, CUJEEF, Relations internationales, SUAPS)
<ul style="list-style-type: none"> . 10 implantations 	<ul style="list-style-type: none"> . 4 implantations
<ul style="list-style-type: none"> . 3 656 étudiants (rentrée 1989) dont 80 % en premier cycle 	<ul style="list-style-type: none"> . 7 456 étudiants dont 61% en premier cycle
<ul style="list-style-type: none"> . 19 laboratoires dont 3 CNRS (dont 11 en sciences, 7 en lettres et 1 en sciences et langues appliqués) 	<ul style="list-style-type: none"> . 17 laboratoires dont deux unités mixtes avec l'INRA et une avec le CNRS, (dont 9 en sciences, 5 en lettres et sciences humaines, 2 en sciences et langues appliqués, et 1 en droit)
<ul style="list-style-type: none"> . 136 enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> . 322 postes enseignants
<ul style="list-style-type: none"> . 90 ATOS 	<ul style="list-style-type: none"> . 210 postes IATOS

¹ Source : Rapport d'évaluation du CNE, 1991 ; Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

2 - LA CARTE DES FORMATIONS

UFR Lettres et Sciences humaines		UFR Sciences exactes et naturelles		UFR Sciences et Langages appliqués		UFR Droit et AES	IUP GMI
1991	2002	1991	2002	1991	2002	2002	2002
<p>DEUG</p> <p>Lettres Anglais Espagnol Italien Histoire Géographie Droit</p>	<p>DEUG</p> <p>Lettres Anglais Espagnol Italien Histoire Géographie</p>	<p>DEUG</p> <p>Maths/Physique/Chimie Biologie/Biochimie/Géologie</p> <p>DEUST</p> <p>Biologie appliquée à finalité agricole</p>	<p>DEUG</p> <p>Agrosciences (IUP) MIAS SM STAPS SV</p>	<p>DEUG</p> <p>Informatique Prépa ENSI Technico-commercial arabophone LEA</p> <p>DEUST</p> <p>Technico-commercial arabophone</p>	<p>DEUG</p> <p>Métiers de l'art et de la culture (IUP) Métiers de la vigne et du vin (IUP) Prépa ENSI Médiation culturelle et communication LEA</p> <p>DEUST</p> <p>Technico-commercial arabophone</p>	<p>DEUG</p> <p>AES Droit</p>	<p>DEUG</p> <p>GMI</p>
<p>Licence</p> <p>Lettres modernes Lettres modernes FLE Anglais Géographie</p>	<p>Licence</p> <p>Lettres modernes Lettres modernes études théâtrales Lettres modernes FLE Anglais Anglais FLE Espagnol Espagnol FLE Italien Italien FLE Histoire Géographie</p> <p>MST</p> <p>Cultures administrations européennes (1ère année)</p>	<p>Licence</p> <p>Phytoprotection Gestionnaire de l'eau en milieu agricole</p>	<p>Licence</p> <p>Agrosciences option Gestion de l'eau (IUP) Agrosciences option Phytoprotection (IUP) Biologie Chimie Mathématiques STAPS</p>	<p>Licence</p> <p>LEA MST Communication (1ère année)</p>	<p>Licence</p> <p>Métiers de l'art et de la culture (IUP) Métiers de la vigne et du vin (IUP) LEA</p> <p>Licence professionnelle</p> <p>Gestion des ressources humaines Hôtellerie</p>	<p>Licence</p> <p>Administration publique AES Droit Métiers de la vigne et du vin (IUP) LEA</p> <p>Licence professionnelle</p> <p>Gestion des ressources humaines Hôtellerie</p>	<p>Licence</p> <p>GMI</p>

UFR Lettres et Sciences humaines		UFR Sciences exactes et naturelles		UFR Sciences et Langages appliqués		UFR Droit et AES	IUP GMI
1991	2002	1991	2002	1991	2002	2002	2002
Maîtrise Lettres modernes Anglais Géographie	Maîtrise Lettres modernes Anglais Espagnol Italien FLE Histoire Géographie MST Cultures administrations européennes		Maîtrise Agricultures option Gestion de l'eau (IUP) Agricultures option Phytoprotection (IUP) Chimie Mathématiques		Maîtrise Métiers de l'art et de la culture (IUP) LEA	Maîtrise AES Droit privé Droit public	Maîtrise GMI
DEA Géographie "Structure et Dynamique spatiale"	DEA Géographie Histoire DESS Géomatique Tourisme, culture et développement local	DEA Informatique et mathématiques "Intelligence artificielle"	DEA Informatique Sciences de l'eau Synthèse et Modélisation DESS Hydrogéologie et Environnement Traitement automatique de l'information sur Internet		DEA Muséologie et médiation DESS Commerce électronique Échanges avec les pays hispaniques et anglophones Négociations commerciales internationales Stratégies du développement culturel	DEA Droit DESS Droit de la sécurité et des risques	DESS Voix, données et images DRT Informatique

3 - LES LABORATOIRES

Les laboratoires en 1991

Secteur disciplinaire	Intitulé
Lettres et Sciences humaines	Aménagement des fonds lacustres Structures et dynamiques spatiales Groupe Dupont
	Institut des arts du spectacle CARDI
	Institut d'études et de recherche sur le bas Moyen-Age
	Mythes, croyances et religions dans le monde anglo-saxon
Sciences	Laboratoire de géométrie et analyse non linéaire Laboratoire d'informatique Laboratoire de modélisation et traitement de l'information
	Laboratoire de magnétohydrodynamique Laboratoire de chimie bio-organique Laboratoire de chimie organique et analytique
	Laboratoire d'hydrogéologie Laboratoire de géologie dynamique et appliquée Laboratoire de cythologie et pathologies végétales Laboratoire de biologie animale Laboratoire de biologie végétale expérimentale

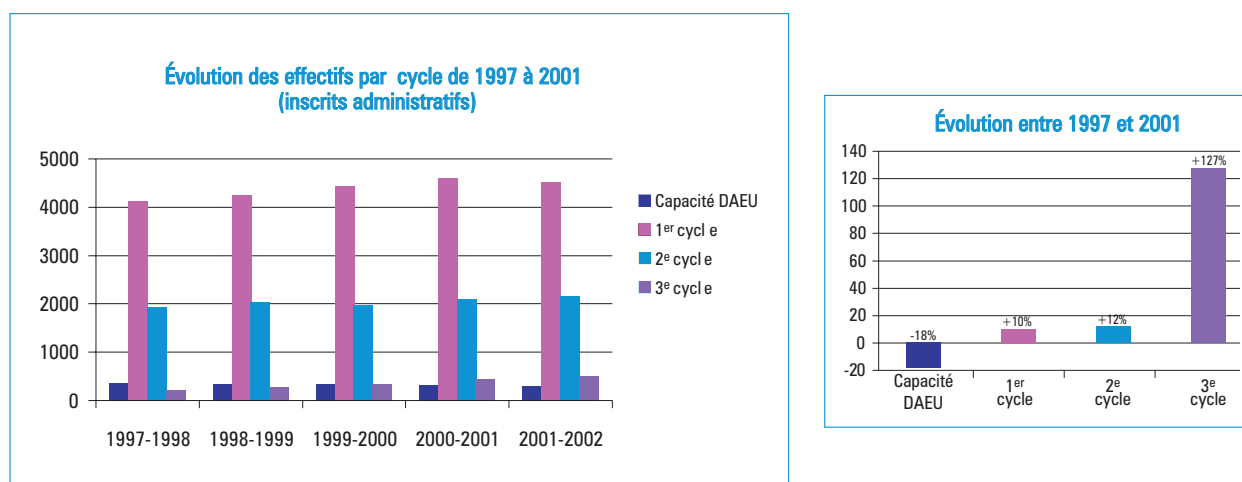
Les laboratoires en 2003

Secteur disciplinaire	Intitulé	Label
Sciences	Mathématiques (analyse non linéaire et géométrie)	
	Informatique	
	Hydrodynamique complexe	
	Hydrologie (qualité et protection des eaux)	
	Chimie bio-organique et des systèmes moléculaires vectoriels	
	Qualité et sécurité des aliments d'origine végétale	UMRA 408 INRA
	Écologie des invertébrés	UMRA 406 INRA
	Cytologie et pathologies végétales	
	STAPS (physiologie des adaptations cardio-vasculaires à l'exercice)	
Lettres et Sciences humaines	Études des structures, des processus d'adaptation, et des changements des espaces (ESPACE)	UMR CNRS
	Histoire : Territoires, Pouvoirs et Identités	EA
	LERTA Théâtre, langages et sociétés	EA
	Linguistique : le français dans l'espace francophone	JE
	Littératures et réalités (LiRe)	
Sciences et Langages appliqués	Laboratoire culture et communication	EA
	Centre avignonnais de recherche sur les organisations, la mondialisation et les échanges (CAROME)	
Droit et AES	Laboratoire avignonnais de recherches juridiques sur les risques et la sécurité (LARJURIS)	JE

II - L'UNIVERSITÉ EN 2002

L'Université d'Avignon appartient à la catégorie des universités pluridisciplinaires hors santé, si l'on retient la typologie adoptée par la Direction de l'enseignement supérieur². En 2001-2002, avec 7067 étudiants, elle se situe au sixième rang des plus petites universités devant la Nouvelle-Calédonie (1796), la Corse (3587), Bretagne-Sud (6356), La Rochelle (6485), et Le Havre (6804). Par ailleurs, toutes universités confondues³, elle dépasse aussi en effectifs l'Université de Polynésie française (1960) et l'Université Grenoble III (6547).

1 - LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS : UNE CROISSANCE MAINTENUE, MAIS RALENTIE



Sur la période, l'université a vu ses effectifs s'accroître de 13% (14% selon les données SISE du MJENR). Avec une croissance de 3,2%, l'Académie d'Aix-Marseille est l'une des trois académies de province qui enregistrent une progression démographique dans l'enseignement supérieur universitaire, se distinguant ainsi du mouvement de baisse générale qui affecte le territoire. On constate néanmoins que la croissance se ralentit notablement entre 2000 et 2001. Les sources ministérielles montrent même une légère régression des effectifs, de l'ordre de 0,5%. Les cycles sont inégalement concernés : les premier et deuxième cycles progressent moins vite que le 3^e cycle. Mais, en valeur absolue, les chiffres concernant le troisième cycle demeurent très modestes.

Évolution des effectifs entre 1997 et 2000

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Tous cycles confondus
Lettres	-24%	-4%	+80%	-15%
Sciences	+15%	+16%	+77%	18%
SLA	+28%	+38%	+626%	45%
Droit	+8%	+75%	+64%	25%
IUT	+34%	-	-	-
IUP GMI	+31%	+48%	0%	76%

² Annuaire des établissements d'enseignement supérieur, 2001-2002

³ Excepté les universités technologiques

2 - LES ENSEIGNANTS : UNE UNIVERSITÉ ENCORE SOUS-ENCADRÉE MALGRÉ UN EFFORT IMPORTANT DE L'ÉTAT

Situation au 01/09/2001

Composantes	PR	MCF	Assistants	Second degré	ENSAM	Jouvence	PR associés	Total
Lettres et Sciences humaines	19	41 (dont 5 vacants)		16 (dont 2 vacants)		4		80 (dont 7 vacants)
Sciences	20	49 (dont 1 vacant)	2	8	1	10		90 (dont 1 vacant)
SLA	6 (dont 1 vacant)	17	2	10 (dont 1 vacant)		7	1	43 (dont 2 vacants)
Droit	8 (dont 1 vacant)	16		1		2		27
IUP	3	15 (dont 1 vacant)		2,5		10		30,5 (dont 1 vacant)
IUT	1	14 (dont 2 vacants)		12,5		2		29,5 (dont 1 vacant)
CUFEF		2		1				
SUAPS				4				
BU				1				
Total	57	154	4	56	1	35*	1	308

*16 ATER et 19 AMS

Source : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Il convient tout d'abord de signaler qu'il existe une distorsion entre les sources ministérielles (*Annuaire des établissements d'enseignement supérieur*, année 2001-2002) et les statistiques provenant de l'université.

Au 1^{er} septembre 2001, l'université disposait, selon le Ministère, de 295 enseignants dont 58 professeurs, 170 maîtres de conférences, 4 assistants, 52 enseignants du second degré et 11 classés dans la catégorie "autres". La structure de répartition des emplois enseignants montre une université mieux dotée que la moyenne en enseignants-chercheurs (78,6% contre 67,6%), mais encore largement sous-encadrée. En moyenne, toutes disciplines et composantes confondues, les universités disposent d'un emploi d'enseignant pour 21,3 étudiants. À Avignon, ce ratio est de 24. Les mêmes sources indiquent que ce sous-encadrement est en régression : -1,2 entre 2000 et 2001.

3 - LES IATOS : UN POTENTIEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE INSUFFISANT EN NOMBRE

Répartition des emplois IATOS dans l'université en 2001-2002

Affectation	Emplois statutaires				Emplois établissement					Total général	Rappel total 2000-2001	Évolution
	A	B	C	Total	A	B	C	CES	Total			
Services centraux	13	9	30,5	53,5	0	0	7,9	4,5	12,5	65,9	64,7	+1,2
Services communs	16	16	21	53	3,7	0	4,3	2	10	63	59,1	+3,9
CRI	4	3	2	9	0,8	0	0	0	0,8	9,8	7,8	+2
SRI	1	2	0	3	0,9	0	0,9	0	1,8	4,8	3,8	+1
CUFEF	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	
SCUIO	1	0	0	1	2	0	0,5	0	2,5	3,5	3,5	
SUAPS	0	0	2	2	0	0	0	0	0	2	2	
SCD	8	9	15	32	0	0	0	1	1	33	32,5	+0,5
FC	2	2	1	5	0	0	2,9	1	3,9	8,9	8,5	+0,4
Composantes	15	18	37,5	70,5	1	0	9,7	0	10,7	81,2	72,8	+8,4
IUT	2	4	5	11	0	0	3,6	0	3,6	14,6	11,6	+3
IUP	4	2	2	8	0	0	0	0	0	8	7,5	+0,5
UFR Lettres	1	1	7,5	9,5	0	0	0,45	0	0,45	9,95	10	-0,05
UFR SLA	1	0	6	7	1	0	0,9	0	1,9	8,9	6	+2,9
UFR Droit	1	1	4,5	6,5	0	0	1,45	0	1,45	7,95	6,9	+1
UFR Sciences	6	10	12,5	28,5	0	0	3,3	0	3,3	31,8	30,8	+1
Totaux	44	43	89	177	4,7	0	21,9	6,5	33,1	210,1	196,6	+13,5

Source : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Le tableau précédent montre des composantes très inégalement dotées, l'UFR de Sciences concentrant un très grand nombre d'emplois alors que l'UFR de Lettres et Sciences humaines, l'UFR de Droit et celle des Sciences et Langages appliqués apparaissent particulièrement démunies. On notera cependant les efforts dont bénéficient l'UFR SLA (+ 2,9 emplois entre 2000 et 2001) et, dans une moindre mesure, l'UFR de Droit (+ 1 poste). Les emplois nouveaux ont également profité, mais dans une moindre mesure, aux services communs, et plus particulièrement au service des ressources informatiques qui a récupéré deux postes supplémentaires. En revanche, les services centraux n'ont pas été très favorisés (+1,2 poste).

Telle qu'elle apparaît dans l'*Annuaire des établissements d'enseignement supérieur* 2001-2002, la structure du potentiel administratif et technique de l'Université d'Avignon se caractérise par une proportion plus importante que la moyenne des catégories A (25,9% contre 20,7%) et des catégories B (23,8% contre 22,5%) et, à l'inverse, une moindre représentation des catégories C (50,3% contre 56,8%). La part des administratifs (49,7%) est sensiblement équivalente à celle des techniciens (50,3%), ce qui ne reflète pas la situation nationale (respectivement 37,5% et 62,5%). Avec un peu plus de 48 étudiants pour un IATOS, l'Université d'Avignon est encore très en deçà de la moyenne nationale (34,1).

CNE

L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

LE GOUVERNEMENT

Le précédent rapport du CNE en juillet 1991 concluait que "l'Université d'Avignon (était) inachevée" et que "son inachèvement pouvait constituer un atout si une réflexion mûrie et prospective, une entente constructive, lui (permettaient) de répondre efficacement aux vocations parfois apparemment divergentes que sa situation lui propose"⁴.

Cette nouvelle approche révèle que l'établissement n'a pas complètement arbitré entre "ses vocations parfois apparemment divergentes"⁵ : l'analyse de la structuration interne, de la gouvernance et des relations extérieures confirme cette impression.

I - LA STRUCTURATION DE L'UNIVERSITÉ

L'UAPV comporte quatre UFR avec trois IUP intégrés, un IUP autonome, dix-sept laboratoires de recherche et deux écoles doctorales. Cette structuration est le résultat d'une histoire dont les éléments ont pesé et continuent de peser aujourd'hui sur l'exercice des missions de l'établissement et sur la définition même de son identité, qu'il s'agisse des relations avec les collectivités locales et avec les universités d'Aix-Marseille, ou encore du débat entre formations générales et formations professionnalisantes.

À cela, s'ajoute le problème qui résulte de l'isolement "obsidional" de l'IUT.

1 - LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les UFR de l'UAPV sont parfois désignées par une numérotation relative à leur ordre d'apparition. Ainsi la réunion des collèges universitaires a donné lieu, lors de la création de l'université en 1984, à la mise en place de l'UFR 1 "*Lettres et sciences humaines*" et de l'UFR 2 "*Sciences exactes et Sciences de la nature*" ; l'UFR 3 désigne l'UFR "*Sciences et Langages appliqués*", et l'UFR 4, créée en 1991, celle des "*Sciences juridiques, politiques et économiques*". Un peu auparavant avait été ouvert le premier département d'IUT "*Techniques de commercialisation*".

Ainsi, dans sa genèse récente, l'UAPV comporte, pour une jeune université en ville moyenne, deux particularités dont il convient d'apprécier les conséquences. L'université ne s'est pas créée et organisée autour des enseignements juridiques, et surtout, l'IUT n'a pas précédé l'université dans son existence.

L'Université d'Avignon a été voulue par les collectivités locales dont nous verrons qu'elles l'ont véritablement portée financièrement tant en investissement qu'en fonctionnement. Soulignons ici qu'elles ont pesé sur les choix scientifiques mêmes de l'UAPV. Ainsi l'UFR de Droit n'a pas été souhaitée par l'université ; sa création a résulté d'une opération de délocalisation de l'Université Aix-Marseille III suscitée par la municipalité de l'époque qui en avait fait l'un des arguments de son programme électoral pour les élections de 1989.

C'est un volontarisme de même nature, mais émanant cette fois de l'État et de la Région PACA, qui a présidé à la création d'une filière STAPS au sein de l'UFR de Sciences. Leur souhait commun consistait en effet à atténuer la pression qui s'exerçait sur l'Université d'Aix-Marseille au moment où les STAPS connaissaient un fort engouement auprès des étudiants.

2 - LES RAPPORTS AVEC LES UNIVERSITÉS D'AIX-MARSEILLE

Toutes les composantes de l'UAPV ne sont pas des émanations des universités d'Aix-Marseille. Ce n'est notamment pas le cas de l'UFR SLA dont nous relaterons plus loin les conditions de création. L'IUT d'Avignon présente même la particularité rare d'avoir été érigé en IUT de plein exercice dès la création de son premier département en 1990, alors que, en principe, ce statut suppose la réunion d'au moins trois départements.

⁴ Rapport du CNE : "*L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse*", juillet 1991, p.99.

⁵ *Ibid.*

En revanche, les trois UFR disciplinaires (Lettres, Sciences et Droit) ont d'abord constitué des délocalisations des universités aixoises et il leur a fallu affirmer leur autonomie par rapport aux universités-mères. C'est le cas pour les deux anciens centres d'enseignement supérieur, créés respectivement par la faculté des Sciences d'Aix-Marseille et par la faculté des Lettres d'Aix avant leur transformation en UFR.

Mais c'est surtout la situation du droit, qui ne s'est affranchi que très progressivement de la tutelle de sa puissante voisine, l'Université d'Aix-Marseille III. Ainsi l'ouverture d'enseignements juridiques n'a pas entraîné *ipso facto* la création d'une UFR de Droit alors que ces cursus ont été mis en place après la naissance de l'UAPV. En 1988, un centre d'études juridiques a été ouvert dans le cadre d'une convention associant le Département du Vaucluse, la Ville d'Avignon, les universités d'Aix-Marseille III et d'Avignon. Ce n'est qu'en 1991 que ce centre est devenu l'UFR de Sciences juridiques, politiques et économiques. Jusqu'alors, les diplômes étaient délivrés sous double sceau par les deux universités.

Aujourd'hui, et c'est normal, certains diplômes de troisième cycle sont cohabilités entre les deux établissements, comme le DEA "Droit des contrats privés et publics". La quatrième composante a pleinement joué la carte de son intégration dans l'UAPV, et développé, ce qui n'est pas fréquent dans cette discipline, une recherche collective. Dotée d'une seule formation de troisième cycle en 1999, l'UFR espère pouvoir à terme offrir 4 mentions de master dont deux professionnalisantes.

Cette affirmation identitaire est d'autant plus notable que l'UFR a refusé dans ses recrutements tout clientélisme local, jouant la carte des recrutements extérieurs.

3 - FORMATIONS GÉNÉRALES ET FORMATIONS PROFESSIONNALISÉES

L'existence de composantes disciplinaires et de composantes professionnalisantes

Depuis sa création, l'UAPV est traversée par un débat lourd et récurrent sur le caractère principal de sa mission : donner la priorité aux formations générales et à la recherche, ou aux formations spécialisées et professionnalisantes. Ce débat, évoqué par le précédent rapport du CNE⁶ comme par le rapport de l'IGAEN⁷ en 1998, a contribué à une structuration particulière de l'université distinguant les composantes disciplinaires et les composantes professionnalisantes.

Cette distinction ne vaut pas pour l'UFR juridique, peut-être parce qu'il s'agit là de disciplines qui sont en elles-mêmes assez largement en résonance avec la vie professionnelle. Au demeurant, rappelons ici que c'est dans le souci de conforter les formations traditionnelles et la recherche que s'est manifestée, au sein de l'UAPV, une opposition à l'ouverture d'enseignements juridiques par l'université.

Si l'on met à part cette UFR, l'offre de formation de l'UAPV est constituée de deux types de composantes : des composantes à dominante disciplinaire (Lettres et Sciences) et, outre l'IUT, des composantes à dimension professionnelle (UFR SLA, IUP GMI). Ces deux dernières offrent suffisamment d'originalité pour faire l'objet d'une présentation succincte.

UFR polyvalente créée en 1987, l'UFR SLA (Sciences et Langages appliquées) réunit des enseignements très divers, essentiellement à finalité professionnelle, bien qu'elle ait été initialement créée pour accueillir un DEUG de préparation aux ENSI.

⁶ Rapport du CNE, juillet 1991, *op. cit.*, p. 26 et suivantes

⁷ Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale (IGAEN) : "Observations sur certains aspects du fonctionnement de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse", septembre 1998, p. 5 et suivantes

C'est en vain que l'on rechercherait les éléments de cohérence ayant présidé à l'association de cursus aussi variés que les langues étrangères appliquées, les formations à l'économie et à la gestion, aux métiers de la culture, aux métiers du tourisme, ou encore la formation de formateurs. Seuls points communs de toutes ces filières, un accès régi par la sélection et une culture d'innovation et de projet qui ne trouvait pas à s'exprimer au sein des UFR disciplinaires.

L'IUP "Génie Mathématiques et Informatique" constitue une autre composante à statut singulier. Créé en 1991, à une époque où le statut des IUP au sein des universités n'était pas encore nettement défini, l'IUP d'Avignon, créé parmi les premiers, a bénéficié d'un statut aux termes de l'article 33, disposition qui est demeurée exceptionnelle. Cette singularité s'explique aussi par le fait que cet IUP résulte de la transformation d'une école consulaire. Il continue d'ailleurs à faire l'objet d'une convention avec la CCI d'Avignon. Organisé en trois filières (Ingénierie informatique, Réseaux et Télécommunications, Optimisation et Aide à la décision), l'IUP propose un DESS et un DRT, et s'appuie sur un potentiel de recherche significatif. Présentant toutes les caractéristiques d'une UFR, l'IUP GMI se veut l'institution en pointe de l'UAPV, mais c'est au prix d'une compartimentation des moyens pour un faible nombre d'étudiants et d'une coupure de l'informatique et des mathématiques appliquées par rapport à l'UFR de Sciences.

Interrogations

À l'échelle d'une petite université, la dissociation entre UFR disciplinaires et UFR professionnalisantes ne constitue-t-elle pas un risque d'affaiblissement de l'université tout entière ?

Alors que les UFR orientées vers la professionnalisation s'inscrivent dans les axes prioritaires de l'UAPV, reconnaissant notamment à ce titre la prééminence de la recherche, on peut s'étonner de la dissociation entre champ scientifique d'appartenance et offre de formation : comment concevoir, par exemple, le développement des langues étrangères appliquées en dehors de la communauté disciplinaire des langues vivantes, même si cette situation n'est pas propre à Avignon ?

Pour être dispersée entre des composantes distinctes pour des métiers ou des disciplines identiques ou proches, l'offre de formation de l'UAPV perd en lisibilité, même à l'échelle d'un petit établissement. L'UFR SLA offre des enseignements de gestion et de commerce, alors que l'UFR de Droit couvre aussi ces champs. Des formations de tourisme sont dispensées à la fois par l'UFR SLA et par l'UFR de Lettres et Sciences humaines. Cette dernière propose une licence de Lettres modernes mention Études théâtrales alors que l'UFR SLA regroupe la plupart des formations à la culture.

On peut s'interroger aussi sur la capacité de l'université à résister aux clivages qui semblent exister entre les UFR "anachroniques", tournées vers des formations traditionnelles, à faibles débouchés, et des composantes "modernes", ouvertes sur les professions et l'environnement. Les frustrations et concurrences qui ne peuvent pas ne pas en résulter n'engendrent-elles pas des méfiances et des rivalités, notamment dans la répartition des moyens humains et des postes au regard des effectifs respectifs d'étudiants dans les formations traditionnelles et dans les formations professionnalisées ?

4 - L'ISOLEMENT "OBSIDIONAL" DE L'IUT

On connaît l'importance des IUT dans le développement des jeunes universités en ville moyenne. L'IUT remplit généralement une fonction matricielle de portage de l'université, du moins dans les situations où l'IUT avait une existence antérieure à celle de l'université, et, dans l'hypothèse favorable d'une bonne entente entre l'IUT et l'université, l'un peut faire bénéficier l'autre de son enracinement local, des réseaux et des relations établies avec le tissu des PMI PME, d'une reconnaissance forgée notamment à travers la valorisation de la recherche, la mise en place de plates-formes technologiques, la formation continue, la formation en alternance... C'est peu dire que l'IUT ne joue pas ce rôle à l'égard de l'université, et ce pas seulement en raison de sa naissance ultérieure à celle de l'université.

Assuré comme tous les IUT de l'allocation automatique de moyens en postes au fur et à mesure de sa croissance et des ouvertures successives de départements et des groupes, bénéficiaires de locaux adaptés au sein du campus Agroparc, en attente d'extensions immobilières programmées dans le cadre du CPER en cours, l'IUT d'Avignon semble vouloir affirmer son identité en se protégeant, au besoin au risque d'être enfermé, des sollicitations de l'UAPV. Trois événements récents illustrent cette propension au repli :

- le projet d'ouverture d'un quatrième département dans la spécialité "Carrières juridiques" en l'absence de toute concertation avec l'UFR de Droit, qui a d'autant plus facilement fait échec à ce projet quelle n'avait pas été associée à sa définition ;

- le projet de deux licences professionnelles "Commercialisation des produits agro-alimentaires dans le bassin méditerranéen" et "Gestion des productions dans l'industrie agro-alimentaire", en liaison avec l'UFR SLA pour l'une, et avec l'UFR de Sciences pour l'autre. Or, surtout en ce qui concerne la première, les projets semblent avoir été élaborées au sein du seul IUT ;

- alors que l'IUT devait être le promoteur d'une plate-forme technologique sur les agrosociences, son incapacité à porter le projet a contraint le président de l'université à arbitrer en faveur d'un projet recentré autour de la transformation et de la conservation des produits agro-alimentaires, dont la responsabilité a été confiée au directeur de l'IUP Agrosociences.

Au-delà de cet épisode, on doit s'interroger sur l'étendue des compétences réunies par l'IUT dans le domaine des agrosociences. Le troisième département de l'IUT "Génie du conditionnement et de l'emballage" connaît un démarrage difficile, sans doute parce qu'il s'agit d'un cursus encore peu connu des étudiants, largement expérimental, sans doute aussi parce que deux ans durant ce département a été placé sous la responsabilité d'un professeur de lettres alors que cette filière présente une forte technicité.

Il est clair aujourd'hui que les compétences se situent du côté de l'IUP éponyme, notamment dans les recherches concernant le développement des technologies innovantes sur le conditionnement des produits végétaux. D'où le raidissement actuel de l'IUT face aux besoins d'expansion de cet IUP et de sa recherche, susceptibles de mettre en cause l'attribution des locaux prévus dans le cadre du CPER en cours.

On peut avancer d'autres raisons pour expliquer l'isolement de l'IUT au sein de l'UAPV : sa récente création, ses débuts dans le Lycée François Pétrarque, l'éloignement d'Agroparc, la faiblesse de la présence universitaire sur ce site tant que l'UFR des Sciences ne l'aura pas rejoint. Tous ces arguments sont incontestables. Néanmoins, force est de constater que l'IUT et l'UAPV n'ont pas su établir des relations permettant aux deux structures de renforcer mutuellement leurs actions, notamment avec l'environnement local.

5 - POUR CONCLURE SUR LA STRUCTURATION

On peut se demander quelles conséquences institutionnelles aura la mise en place du LMD, même s'il est encore trop tôt pour en apprécier la portée. L'UFR SLA s'est sentie menacée de disparition, à travers l'éventualité d'une "mise aux normes" disciplinaires. Il semble cependant que l'équipe dirigeante, avec sagesse, ne semble pas faire de la question institutionnelle un préalable à la recomposition de l'université même si elle espère qu'à terme elle se produise.

II - LA GOUVERNANCE

La notion de gouvernance est entendue ici au sens que lui confère la science politique contemporaine, c'est-à-dire les dispositifs, procédures et modes d'action qui associent aux décideurs d'une organisation tous ses acteurs et partenaires, au-delà du simple fonctionnement institutionnel, notamment dans la définition d'un projet commun.

Or l'exemple de l'UAPV montre que cette université est confrontée à un véritable problème de cohésion et que son organisation et son fonctionnement institutionnel doivent dès lors s'apprécier par rapport à la capacité de l'établissement à se retrouver dans des orientations communes qu'elle aura définies.

1 - LA QUESTION DE LA COHÉSION DE L'UNIVERSITÉ

L'exemple de l'UAPV prouve que la question de la cohésion, voire de l'identité, d'une université n'est pas fonction de l'importance numérique de ses effectifs. Elle est inhérente aussi au caractère pluridisciplinaire de cette université, même si toutes les disciplines n'y sont pas présentes. À la différence d'autres universités récentes, l'UAPV ne se caractérise pas comme une université "multisite" répartie sur plusieurs villes moyennes en réseau. Il semble actuellement que l'université soit en quête, dans une phase de stabilisation, d'un consensus permettant de dépasser les oppositions qui la divisent. À cet égard la profession de foi de l'actuel président, lors de sa candidature en 2002, est révélatrice de cette volonté de recherche d'unité. Quelques affirmations sont significatives : *"Il faut construire dans les filières des identités convergentes entre les thématiques de recherche et les enseignements [...] Enseignement et recherche se confortent au lieu de s'opposer [...]. Comme doivent coexister recherche fondamentale et appliquée, doivent coexister formations académiques et professionnalisantes. Le développement de la recherche et le maintien d'un enseignement supérieur de qualité doivent amener à un effort accru de la coopération et des échanges internationaux [...], mais il faut aussi que l'université veille à son insertion dans le tissu socio-économique de la région".* Il convient de promouvoir *"une démarche de dialogue et de consensus plus que d'affrontement, la collaboration constructive de toutes les catégories de personnel [...] cela oblige à un devoir de coexistence et de coopération entre les composantes, passant par la reconnaissance de ce que chacune d'elles apporte à l'établissement, comme entre composantes et services centraux."*

2 - LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ

Le président se présente comme s'inscrivant dans une continuité de l'action de son prédécesseur ; aussi les aménagements qu'il a apportés à l'organisation de l'établissement n'en revêtent que plus de relief.

Ainsi l'équipe présidentielle, en place depuis deux ans, est apparue soucieuse d'installer une direction plus collégiale de l'UAPV : cette volonté s'est traduite par la restauration d'une instance statutaire qui n'était plus réunie, le Bureau, et par la suppression d'une instance non prévue par les statuts, la Commission permanente.

Il semble que cette mutation institutionnelle ait été l'un des rares enjeux de l'élection présidentielle ; c'est dire qu'elle ne constitue pas un aménagement anodin de l'organisation de l'établissement.

Outre le président et la secrétaire générale, la Commission permanente comprenait les vice-présidents, les directeurs de composante, l'agent comptable et la responsable de la documentation. Le tandem, très étroit, formé par le président et la secrétaire générale dirigeait cette instance qui apparaissait comme le lieu essentiel de décision au sein de l'établissement. L'existence de cette commission a été dès lors fortement critiquée par les cadres administratifs de l'UAPV en charge tant des services communs ou centraux que des UFR ; exclus de cette instance, ils en dénonçaient le caractère autocratique, en soulignant notamment qu'aucun personnel administratif élu n'y participait.

La restauration du Bureau, prévu par l'article 15 des statuts, répond en partie à cette préoccupation ; il comprend, outre le président et les trois vice-présidents statutaires, "au moins quatre membres élus sur sa proposition par le Conseil d'administration, représentant les différentes catégories de personnels et d'usagers". À ce titre ont été désignés un ITARF, un ASU, un enseignant et un étudiant.

Mis en place à la fin du mois novembre 2002, le Bureau s'est réuni régulièrement et s'est saisi de dossiers importants tels que le calendrier de mise en place du LMD, la préparation du budget 2004, le régime indemnitaire des IATOS, les créations d'emplois, ou encore l'ordonnancement des actions au titre du contrat quadriennal 2004-2007.

Le rôle retrouvé du Bureau et sa composition expriment une volonté d'inflexion démocratique de la direction de l'UAPV, revenant sur une conduite centralisée de l'établissement. Cette organisation, qui s'était révélée efficace, notamment pour l'installation de l'université sur le site de Sainte-Marthe, n'apparaissait plus adaptée au fonctionnement actuel de l'établissement.

La recherche d'un pouvoir administratif mieux partagé se retrouve dans une autre initiative de l'actuelle équipe : la création d'une mission de pilotage et de prospective. Cette nouvelle cellule, placée sous l'autorité du vice-président du Conseil d'administration, est principalement en charge de réfléchir à une mutualisation d'un certain nombre de moyens financiers et matériels comme, par exemple, la répartition des salles d'enseignement. À dire vrai, son action est plus proche du pilotage que de la prospective, encore qu'elle se saisisse aujourd'hui des conséquences administratives du LMD.

Un problème organisationnel demeure : celui de l'association des directeurs des composantes à la direction de l'établissement ; ils participaient à la Commission permanente alors qu'aujourd'hui ils ne sont pas membres du Bureau ; le président est donc obligé de tenir des réunions spécifiques avec les directeurs de composante.

On peut estimer qu'à l'échelle d'une université comme celle d'Avignon, une conception plus intégrée de la direction de l'établissement pourrait prévaloir, associant mieux les directeurs de composante à la conduite de l'université. Mentionnons toutefois une évolution prometteuse : des directeurs de composante ont accepté la charge de missions transversales (gestion des ressources humaines, patrimoine et constructions nouvelles, TICE...).

Par ailleurs, dans le souci de clarifier les missions des uns et des autres, le Conseil d'administration a défini le rôle de chacun des vice-présidents et du secrétaire général, confirmant par là une véritable préoccupation de l'équipe présidentielle d'améliorer l'organisation et le management de l'établissement.

À travers son installation sur le site Sainte-Marthe, l'établissement a fait l'objet d'une véritable "refondation". La qualité architecturale exceptionnelle des bâtiments, la réunification en un même lieu de formations et d'activités éparses dans la ville ont véritablement conféré à l'université une identité et une unité qui lui faisaient jusque là défaut, quelles que soient par ailleurs les difficultés qui demeurent concernant les implantations de l'UFR des Sciences exactes et l'éloignement d'Agroparc. Désormais, l'établissement possède une unité physique dans des locaux que bien des universités françaises peuvent lui envier. Il reste que les modes d'organisation et de fonctionnement de l'UAPV doivent être mis en cohérence avec son installation sur le site de Sainte-Marthe. L'Université d'Avignon continue à être un établissement marqué par une forte balkanisation des services et des composantes qui ne dépassent pas les habitudes d'isolement forgées à un moment où l'université était dispersée en une multiplicité de locaux. Les responsabilités sont disséminées entre la direction de l'université, l'administration centrale et les composantes, voire au sein des composantes. D'où la persistance de rivalités vigoureuses qui s'expriment à l'occasion de la répartition des postes, des crédits et des locaux.

3 - LES CONSEILS

Composition

Fort de quarante membres, le Conseil d'administration est à même de représenter les différentes catégories de personnels et d'usagers de l'université et compte un nombre significatif de personnalités extérieures (neuf). On ne peut pas en dire autant du Conseil scientifique (vingt-deux membres), et surtout du CEVU (vingt membres). Dans ces deux assemblées, les personnalités extérieures sont en effet en nombre limité : deux pour le Conseil des études et de la vie universitaire, quatre pour le Conseil scientifique.

Bien que l'article 5 des statuts prévoit que la liste des candidats au CA comportera une représentation équilibrée des UFR, l'UFR de Lettres est sur-représentée dans les collèges enseignants (8 sièges sur 18), au détriment de l'UFR de Droit (2 sièges) et de l'IUP (1 siège).

Des rééquilibrages se font à travers la représentation étudiante ou IATOS, mais on observe que, sur les 15 sièges du CA, un seul est occupé par un représentant de l'IUT, en l'occurrence sa directrice⁸. L'isolement de l'IUT au sein de l'université est confirmé par sa très faible représentation dans les conseils : un représentant au CS, aucun représentant au CEVU.

De même l'IUP Agrosociétés, qui est présenté à juste titre comme une composante portant un axe essentiel de la politique de recherche de l'UAPV, n'est pas représenté au CS.

Vie des conseils

Le Conseil d'administration. La participation des membres du Conseil aux séances est particulièrement faible. Elle oscille autour d'une moyenne de 15 à 20 personnes pour la période étudiée. Le quorum n'est obtenu dans les 4/5 des séances que grâce à la prudence rédactionnelle des statuts, qui précisent que le calcul du quorum se fait sur la base de la majorité des membres présents ou représentés⁹. On peut s'étonner que lors de la séance du 26 mars 2002, qui fut la première à se tenir après le renouvellement des conseils, seuls 23 membres du Conseil aient été présents.

Les comptes rendus du CA sont rédigés sous forme de relevés succincts de conclusions, sans mention, en général, du nom et de la qualité des intervenants. D'une façon générale, la décision de faire des comptes rendus des conseils sous forme de relevé de décision ne permet pas de connaître la tonalité des débats. La lecture des comptes rendus fait notamment apparaître :

- la brièveté et l'insignifiance des *Informations du président*, qui ne rendent pas compte de son activité entre les conseils, ni ne font écho aux débats locaux ou nationaux susceptibles de concerner l'université ;

- des ordres du jour alimentés par des exercices imposés : délibérations budgétaires et financières, approbation des conventions, participation aux organismes extérieurs, demandes d'allocation des postes ; approbation des règlements d'études.

La quasi-totalité des délibérations est approuvée à l'unanimité. Pour la période étudiée, le Conseil d'administration ne s'est livré à aucun débat contradictoire ni sur les orientations de l'établissement, ni sur son projet stratégique, ou encore sur son environnement local.

Alors que le Conseil se réunit régulièrement - une dizaine de fois dans l'année - il ne constitue pas un lieu de réflexion ou d'échange.

Observons que le compte-rendu du CA du 21 septembre 2001 invite tous les personnels de l'université à participer à une assemblée générale devant se tenir le 25 septembre suivant en précisant que "*les principaux événements qui marqueront cette année universitaire 2001-2002 y seront listés et commentés*". Est-ce à dire que l'UAPV a une pratique d'assemblées générales régulières qui seraient le lieu où se définissent ses orientations ? On peut toutefois en douter à partir de la formulation retenue pour l'invitation à l'assemblée générale où les principaux événements de l'année seront "*listés et commentés...*".

Le Conseil scientifique. Entre février 2001 et avril 2002, cette instance s'est réunie à sept reprises, le président de l'université présidant des séances. L'assistance aux réunions est relativement assidue ; il n'est pas rare que les deux tiers des membres composant le Conseil soient effectivement présents.

⁸ Composition du Conseil issue des séances du 19/02/2002

⁹ Même avec un mode de calcul plus favorable, le quorum n'est pas atteint lors de la séance du 14/01/2000 : 8 présents, 9 représentés

Les débats portent essentiellement sur des questions administratives relatives à la recherche :

- bourses doctorales ;
- utilisation des crédits d'infrastructure ;
- diffusion de la culture scientifique et technique ;
- répartition du BQR ;
- prélèvements sur les contrats de recherche et prestations de service ;
- audits de fonctionnement de DTA ...

Le Conseil scientifique émet systématiquement un avis sur l'affectation recherche des postes vacants et des demandes de créations dans le respect de la politique de l'établissement :

- soutien des pôles d'excellence qui contribuent à l'identité scientifique de l'établissement ;
- soutien aux équipes reconnues ;
- encouragement des équipes en émergence ;
- incitation à ce que les équipes de recherche s'insèrent dans les priorités stratégiques de l'université en matière de recherche (Agrosciences, Technologies de l'information et de la communication, Patrimoine et Développement culturel, Espaces et Pouvoirs).

Il n'en reste pas moins que ces occasions ne permettent pas d'instaurer de véritables débats de fond sur les orientations stratégiques de l'établissement en matière de recherche, notamment dans ses axes prioritaires¹⁰.

Le Conseil des études et de la vie universitaire. Réuni à plusieurs reprises entre février 2001 et mars 2002, le CEVU n'est guère plus fréquenté que le CA ; une dizaine de ses membres assiste en moyenne à ses séances présidées par le président de l'université. Les comptes rendus sont volontairement succincts.

Les travaux du CEVU concernent tant la pédagogie que la vie de l'étudiant. Ils semblent permettre une vraie information sur les transformations pédagogiques (mise en place du LMD, de la VAE, par exemple) et révèlent une prise en considération des problèmes rencontrés par les étudiants : bilan des réorientations, situation des étudiants étrangers, besoins en équipements informatiques, ouverture de la bibliothèque universitaire, accueil des étudiants handicapés, etc.

Le CEVU est à l'origine de deux initiatives intéressantes : des sessions de formation pour les étudiants élus aux conseils ; une réflexion sur la mise en place d'une procédure d'évaluation des formations par questionnaire des étudiants, placée sous la responsabilité du CEVU.

Le fonctionnement des conseils, avant leur renouvellement de 2002 et l'entrée en fonction de la nouvelle équipe présidentielle, confirme que, malgré la petite taille de l'établissement, son fonctionnement démocratique gagnerait à être amélioré. Comment la communauté universitaire peut-elle se reconnaître dans un projet d'établissement si le pouvoir décisionnel apparaît concentré dans une équipe dirigeante, de surcroît limitée ?

¹⁰ Faut-il lire l'explication à cette absence de débat sur les questions scientifiques dans les domaines d'excellence de l'UAPV dans cette remarque laconique, relevée au détour du procès-verbal du Conseil scientifique du 26 juin 2001 : "Le développement actuel de l'université, notamment dans le domaine de la recherche, conduit le Conseil à s'interroger sur la dépréciation de sa composition : permet-elle encore d'accompagner la recherche à l'université ou est-il nécessaire de la modifier?"

Il semble toutefois que la préparation du contrat quadriennal 2004-2007, actuellement en cours d'achèvement, qui a été couplée avec la mise en œuvre du LMD, ait fait l'objet, sous l'égide de la nouvelle équipe, d'un véritable débat interne tant au sein des conseils qu'au sein d'une assemblée générale consacrée à ces sujets. Alors qu'initialement le président avait adopté et imposé le découpage des domaines de formation, le passage au LMD, très majoritairement ressenti comme une nécessité, fait à présent l'objet d'un vaste débat.

Enfin, la question de la cohésion de l'université passe par une politique de communication plus efficace.

4 - UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION À AMÉLIORER

L'examen des supports de présentation, d'information et de communication de l'UAPV laisse perplexe quant à l'image que l'université voudrait donner ; il semble que l'établissement ne fasse pas d'efforts pour se présenter aux étudiants de façon attirante. Sa façon de communiquer montre aussi que la culture d'établissement est incertaine, et l'identité peu stable. On n'y décèle pas ce qui fait la particularité de l'Université d'Avignon. On peut s'interroger sur l'image que les acteurs de l'université peuvent avoir de leur établissement au travers des supports qui sont censés valoriser leur communauté.

On remarque tout d'abord une absence d'identité graphique commune entre les brochures, plaquettes ou bulletins de communication des services et composantes, malgré la présence plus ou moins respectée d'un logo de l'université, par ailleurs malaisé à décliner au format de tous les supports. Chaque composante (UFR, IUT, IUP...) investit des moyens dans sa propre communication, en toute indépendance vis-à-vis du reste de l'établissement. Même dans les services communs, la communication apparaît assez dispersée. Il suffit de constater que le SCUIO dispose de son propre site Web à l'intérieur du site de l'université, réalisé de façon autonome par rapport au service des ressources informatiques. "*Dans le vent*", journal interne mis en place par le responsable de la communication, est le seul trait d'union réel, et il ne semble pas qu'existe un réflexe spontané dans l'établissement de se tourner vers le service de communication comme centre de ressources.

L'université ne sait pas mettre en valeur ses atouts ; elle se présente la plupart du temps dans un langage administratif ou sous des formes relativement pauvres, qui pourraient en tout état de cause aussi bien s'appliquer à n'importe quel autre établissement de France.

En effet, autant on peut comprendre que l'université ne souhaite pas s'identifier à l'image mythique du Festival¹¹, autant on peut être étonné que ni la brochure générale de présentation de l'université, ni son site Web (particulièrement austère ...) ne valorise une certaine qualité de vie locale. Il est, de ce point de vue, particulièrement surprenant que le site de Sainte-Marthe soit aussi mal mis en valeur dans les photos insérées sur les supports. On ne perçoit pas non plus de réflexion sur les avantages qui mériteraient d'être mis en relief, tels que l'image sportive par exemple.

Le chargé de la communication en poste depuis trois ans, premier titulaire de la fonction, semble davantage considéré comme un prestataire technique que comme un acteur chargé d'aider à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de communication de l'établissement. Il n'est associé systématiquement ni aux réunions des instances de pilotage de l'établissement (il n'était pas convoqué à la commission permanente), ni à tous les événements et occasions de relations extérieures.

La direction de l'université, consciente des problèmes de communication, vient de procéder au remplacement du responsable du site Web et au renforcement de la mission communication en lui affectant un demi-poste supplémentaire.

¹¹ Cf. *infra* le chapitre "Culture et université"

Dans l'immédiat, la mission est principalement chargée de coordonner une campagne de recrutement des étudiants sur la base de la nouvelle offre de formation dans le cadre du LMD. Un débat est envisagé au sein du CA pour redéfinir les missions culture et communication.

Pour conclure, il est évident que les problèmes de communication de l'université (dont celle-ci ne fait pas mystère) nécessiteraient une réflexion de la direction de l'université sur l'identité de l'établissement et sur la stratégie qu'elle veut mettre en œuvre.

III - LES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

1 - L'IMPULSION INITIALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse est l'une des universités récentes, créées en ville moyenne, qui a bénéficié d'un effort particulièrement conséquent des collectivités locales. L'examen des comptes financiers de 1985 à 1989, auquel s'était livré le CNE lors de sa première évaluation, révélait la part majoritaire des ressources propres de l'université dans le budget global et la part prépondérante du financement par les collectivités locales. À cette époque, le CNE relevait que les subventions de fonctionnement de la Ville d'Avignon et du Département du Vaucluse étaient supérieures à la subvention de fonctionnement de l'État. Les deux collectivités rétribuaient directement 23 emplois de personnels de service ou techniques. Si on ajoutait les crédits de formation continue de la Région PACA, 50% des ressources propres de l'UAPV émanaient des collectivités locales.¹²

Ce sont elles qui avaient également fourni tous les locaux (19 000 m²), occupés initialement par l'UAPV, avant la réception du site de Sainte-Marthe. Quant à cette dernière opération, dont le montant est très important (4,50 M€ pour les seuls aménagements universitaires), elle a été supportée pour les 2/3 de son financement par la Ville d'Avignon et le Département du Vaucluse.

2 - L'ENGAGEMENT TARDIF DE L'ÉTAT

L'État a concédé une université aux collectivités locales vauclusiennes sans croire pendant longtemps ni à l'utilité d'un tel établissement, ni à sa viabilité qu'il s'est d'ailleurs dispensé de conforter. Sur ce point, le constat de l'IGAENR est sévère qui stigmatise : *"la timide implication de l'État qui a longtemps douté de l'opportunité de la création et de l'extension de cette université, bien qu'il ait accepté la création progressive d'enseignements supérieurs sans s'impliquer outre mesure"*¹³.

Il faut attendre l'installation sur le site de Sainte-Marthe pour que l'État s'engage véritablement à soutenir le développement de l'UAPV. En mai 1998, les locaux sont inaugurés en présence du Président de la République. Ce patronage consacre une forme de reconnaissance de l'État à l'égard d'un établissement qu'il a pratiquement ignoré jusqu'alors.

Les contrats quadriennaux 1996-1999 et 2000-2003 ont concrétisé l'engagement de l'État. Ainsi, de 1996 à 1999, 51 postes IATOS et 54 postes d'enseignant-chercheur ont été créés.

3 - L'AFFRANCHISSEMENT À L'ÉGARD DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Dès lors que l'État traitait l'UAPV comme une véritable université, ses responsables ont eu tendance à prendre leurs distances vis-à-vis des collectivités locales. On peut se demander toutefois si, un temps, le balancier des relations de l'UAPV avec les collectivités locales n'est pas allé trop loin, cette fois dans le sens contraire.

¹² Cf. Rapport CNE sur l'UAPV, 1991

¹³ *op.cit.*, p.4

À la différence d'autres jeunes universités créées en ville moyenne, l'UAPV jusqu'à un passé très récent ne s'est pas définie volontiers comme une université de proximité. Par crainte d'être confondue avec un collège universitaire, elle avait même refoulé cette caractéristique et refusait de se situer comme une université engagée dans le contexte local. Tout au long des débats sur le LMD, on trouve encore ce spectre du collège universitaire, évoqué comme une sorte de menace qui pèserait sur l'UAPV.

4 - VERS UNE REPRISE DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

Le projet de développement de l'UAPV pour la période 2004-2007 tranche par rapport aux précédents contrats d'établissement : "*Établissement de taille moyenne à la dimension humaine..., bien établi dans son bassin de vie, de mieux en mieux intégré à son environnement économique, institutionnel et culturel,...* l'Université d'Avignon veut répondre à la fois à sa vocation locale, régionale et à sa vocation internationale dans tous les domaines où il lui sera possible de l'honorer"¹⁴. Les rapports de l'université avec son environnement local semblent ainsi entrer dans une phase nouvelle de concertation.

Avec la Ville d'Avignon s'opère une normalisation des relations : une convention récemment adoptée précise les modalités de coopération, les objectifs poursuivis par l'université et les engagements de la ville à son égard.

Au cours de la présente mandature municipale, une conseillère municipale déléguée, par ailleurs enseignante vacataire à l'université, suit, auprès du maire d'Avignon, les questions universitaires.

La Ville d'Avignon qui, avec le Département du Vaucluse, s'est endettée en 1992 pour 30 ans pour financer l'opération du site de Sainte-Marthe, s'apprête, dans le cadre du CPER 2000-2006, à céder le foncier sur Agroparc pour divers projets universitaires : logement, restauration, extension de l'IUP GMI, installation de l'IUP Agrosociétés. Dans le prochain CPER, un effort de même nature, mais de plus grande envergure, sera demandé à la Ville et à la communauté d'agglomération pour l'installation de l'UFR Sciences sur le technopôle Agroparc.

Enfin, la Ville entend être plus présente dans les actions concernant la vie étudiante : logement, accueil des étudiants étrangers, activités festives.

Avec le Département du Vaucluse, l'implication du Conseil général du Vaucluse est ancienne : en cela, elle répond à une demande sociale, 80% des étudiants de l'université provenant du département du Vaucluse. Sa contribution concerne aussi bien la recherche (projet de création d'un centre d'études médiévales, allocations de recherche), ou la vie étudiante (projet de construction d'un gymnase, aides à la mobilité internationale) que l'amélioration du patrimoine immobilier. Le Département souhaite conforter l'adéquation entre les choix de l'université et les siens, convergence qui devrait se traduire dans la signature d'une convention-cadre.

Avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une convention générale a été conclue le 10 avril 2000. Ce document prévoit pour une durée de 4 ans le co-financement d'opérations scientifiques (fonctionnement et investissement), qui permet le financement par la Région de manifestations scientifiques, d'équipements et de programmes de recherche.

En matière d'enseignement supérieur, la convention renvoie à un avenant qui, malheureusement, ne semble pas être intervenu depuis. Or, une difficulté très sérieuse vient d'apparaître : le Conseil régional a décidé, fin juin 2002, la suppression d'une subvention annuelle de 50 000 € à l'UAPV permettant l'organisation d'une formation des salariés, du DEUG à la maîtrise de Droit. Cette décision conduit l'université à mettre progressivement en extinction un cursus très apprécié des usagers.

Au-delà des relations proprement dites avec les collectivités locales, le choix par l'université de deux axes prioritaires de formation et de recherche, dans le domaine des agrosociétés, et dans le domaine culturel et patrimonial, contribue à l'enracinement local de l'UAPV, même si celui-ci reste à approfondir.

¹⁴ Projet de développement de l'UAPV, contrat quadriennal 2004-2007, janvier 2003

IV - L'UNIVERSITÉ DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ACADÉMIQUE ET RÉGIONALE

L'UAPV est consciente de l'importance du contexte géographique universitaire dans lequel elle doit développer son action. Les différents contrats quadriennaux de développement y font expressément référence :

*"L'université doit affirmer son identité par rapport aux autres établissements environnants. Cette volonté doit être accompagnée, dans le cadre des schémas régionaux de PACA et de Languedoc-Roussillon, d'une réflexion sur le développement et le rôle respectif des sites universitaires de Nîmes et Arles, sur les relations avec les universités d'Aix-Marseille..."*¹⁵

*"L'UAPV est située aux limites de trois départements, de deux académies et de deux régions. Elle est proche d'universités anciennes et de taille supérieure, à Marseille, Aix-en-Provence et Montpellier et de leurs antennes à Arles et à Nîmes. Cette proximité impose, en concertation étroite avec elles, la présentation d'une offre de formation qui valorise les spécificités de l'UAPV en matière de formation et de recherche"*¹⁶

*"La proximité d'universités de taille supérieure impose une concertation étroite avec elles et un renforcement des spécificités avignonaises, liées à l'environnement régional et au dynamisme de certaines équipes"*¹⁷

Ces affirmations réitérées d'une nécessaire coopération de l'UAPV avec les universités voisines sont demeurées jusqu'ici largement incantatoires. L'UAPV ne peut être néanmoins rendue seule responsable de cette situation, tant il est vrai que toute coopération suppose l'engagement de tous les partenaires. Une évolution est peut-être aujourd'hui en cours à travers l'émergence d'une coopération universitaire en PACA, qui devrait permettre de poser à nouveau la question essentielle des relations entre Avignon, Arles et Nîmes.

1 - L'ÉMERGENCE PROGRESSIVE DE COOPÉRATIONS UNIVERSITAIRES EN PACA

Le rapport du CNE sur le site universitaire d'Aix-Marseille de juin 2001, qui ne prenait pas en compte Avignon mais limitait l'analyse aux établissements aixois et marseillais, a bien mis en valeur l'éclatement du site et l'existence non d'un système universitaire d'Aix-Marseille, mais bien de *"trois systèmes qui coexistent"*, à travers chacune des universités.¹⁸

Aujourd'hui, à l'initiative des recteurs successifs et des présidents d'université, on assiste à un renforcement des coopérations entre les établissements aixois, auxquelles participe l'Université d'Avignon. S'il n'existe pas, à ce jour, de conférence régionale et/ou académique des présidents d'université, organisée sous forme institutionnelle, on observe des pratiques de concertation se rapprochant de cette formule. Ainsi, depuis novembre 2002, les six présidents d'université des deux académies de PACA se réunissent régulièrement, tous les mois et demi, pour évoquer un certain nombre de dossiers communs. Il leur importe notamment d'harmoniser leur position par rapport à la Région PACA, voire par rapport à l'extension des compétences qui peuvent être les siennes dans le cadre de la décentralisation.

La mise en œuvre du LMD renforce encore la nécessité de coopérations pédagogiques entre les établissements. On peut penser, d'une part, que les étudiants d'Avignon rechercheront des "crédits" dans les universités voisines et, d'autre part, que l'UAPV pourra attirer des étudiants des universités les plus proches sur ses spécificités propres.

Parallèlement, le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, qui porte actuellement le projet de regroupement des écoles d'ingénieurs du site, réunit périodiquement les présidents d'université de l'académie et se rapproche sur un certain nombre de dossiers du recteur de l'Académie de Montpellier.

À travers ces diverses réunions, la question des relations entre Avignon, Nîmes et Arles est désormais (de manière récente et, semble-t-il, constructive) à l'ordre du jour des travaux des présidents.

¹⁵ Extrait du contrat quadriennal de développement 1996-1999

¹⁶ Extrait du contrat quadriennal de développement 2000-2003

¹⁷ Extrait du projet d'établissement 2004-2007

¹⁸ Cf. Rapport CNE : *"Le site universitaire d'Aix-Marseille"*, juin 2001

2 - LA QUESTION DE L'UNIVERSITÉ DU GRAND DELTA PEUT-ELLE REDEVENIR D'ACTUALITÉ ?

Dans le delta du Rhône, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, trois sites universitaires, relevant il est vrai de deux régions et de deux académies, se sont développés à Avignon, Nîmes et Arles. Ces implantations ont grandi sans coordination entre le Ministère, les académies, les collectivités locales et les universités concernés.

Elles sont de tailles différentes (7 456 étudiants à Avignon, 4 386 à Nîmes et 289 à Arles) et ont des statuts distincts (université de plein exercice à Avignon, établissement public administratif (EPA) depuis le 1^{er} janvier 2003 à Nîmes, simples délocalisations des universités d'Aix-Marseille à Arles).

Compte tenu de la position centrale d'Avignon et de l'antériorité de la création de cette université dont les effectifs ne progressent que lentement, un aménagement du territoire universitaire cohérent postulait la transformation de l'UAPV en une université en réseau réunissant Avignon, Nîmes et Arles.

L'environnement universitaire d'Avignon en 2001-2002



Source : Annuaire de l'enseignement supérieur
Graphisme : Nisa Balourd - CNE

0 25 50 km
GEOATLAS®
© Graphi-Ogre 2000 - France - Tous droits réservés

Dès 1997, le président de l'UAPV s'était prononcé en ce sens : *"Pour atteindre à moyen terme la taille optimum de 10 000 étudiants qui permettra l'exercice rationnel de toutes les missions d'une université pluridisciplinaire, ... [il conviendrait] de réunir en une université multi-campus les implantations actuelles d'Avignon, de Nîmes et d'Arles"*.¹⁹

Cette proposition de bon sens a été reprise par le schéma de services collectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2000, lequel stipule : *"la possibilité de création d'une Université du Grand Delta (Arles, Avignon, Nîmes) devra être réétudiée"*²⁰, et par les travaux conduits par la DATAR dans le cadre de la mission d'aménagement du territoire du Grand Sud-Est, en 2002.²¹

Sous la pression des collectivités locales, après bien des hésitations et autant de rapports commandés à diverses personnalités, le gouvernement a fait échec à l'Université du Grand Delta en créant, à Nîmes, un établissement public administratif qui, après un an d'existence à peine, revendique sa pleine autonomie et conteste son rattachement aux universités de Montpellier.

Ainsi l'opportunité de conforter le développement de l'UAPV n'a pas été saisie et la croissance de chacun des sites s'effectue en ordre dispersé. On en voudra pour exemple, alors même que la culture constitue un domaine d'excellence identifiant l'UAPV, la création de deux IUP sur ce champ : à Arles, un IUP Administration des institutions culturelles ; à Nîmes, un IUP Métiers des arts et de la culture.

Des signes d'évolution apparaissent néanmoins : l'UAPV semble prête à discuter de la carte de ses formations avec les universités aixoises pour harmoniser l'offre à Avignon et Arles. On pourrait souhaiter qu'il en soit de même avec Montpellier et Nîmes.

Surtout, les collectivités locales, qui ont leur part de responsabilité dans la dispersion des implantations universitaires, s'orienteraient vers des perspectives plus raisonnables. Sans constituer un véritable réseau de villes, les maires d'Avignon, de Nîmes et d'Arles ont entrepris de conduire des actions en commun et de manière complémentaire. Or, précisément, ce type de rapprochement bloque souvent sur la détermination des domaines de coopération. Si les universités le souhaitent, les projets universitaires pourraient figurer comme un axe fort de coopération entre les trois villes, pour autant que ces dernières confirment leur désir de travailler ensemble.

Dans l'attente, et en cohérence avec les préconisations du rapport du CNE sur le site universitaire de Montpellier en Languedoc-Roussillon, il est souhaitable que le développement universitaire à Avignon, Nîmes et Arles fasse l'objet d'une concertation étroite entre les universités concernées pour favoriser une harmonisation de l'offre d'enseignement supérieur et de recherche.

V - L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Le contrat quadriennal 2000-2003 comprend un important développement sur l'ouverture internationale, considérée comme un élément de renforcement des axes prioritaires, tant dans le domaine des enseignements que dans celui de la recherche. Il s'agit principalement de renforcer la lisibilité internationale des cursus, d'accroître la mobilité, d'assurer une préparation linguistique et de développer les coopérations interuniversitaires régionales pour s'inscrire dans une dynamique de réseau.

¹⁹ B. BLAVOUX : *"L'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse à Sainte-Marthe"*, *Études vauclusiennes*, janvier-juin 1999

²⁰ *"Schéma de services collectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche"*, automne 2000

²¹ *"Le Sud-Est"*, DATAR, La Documentation française, 1^{er} novembre 2002

1 - UN SERVICE STRUCTURÉ : LE SRI (SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Ce service commun, qui a dix ans d'existence, disposait en septembre 2002 de 3,25 emplois d'IATOS, dont un poste d'ingénieur d'études spécialiste du domaine, attribué récemment. Placé sous l'autorité du même directeur et occupant les mêmes locaux, le CUEFA (Centre d'enseignement du français aux étudiants étrangers) fonctionne en synergie étroite avec le SRI.

Le SRI est au cœur d'un réseau de correspondants dans les UFR et composantes. Ces derniers sont choisis par le conseil de la composante. L'arborescence peut descendre aussi au niveau du département, en particulier dans le secteur Lettres et Sciences humaines. La Commission des relations internationales, qui regroupe les représentants des composantes et les services administratifs, se réunit trois à quatre fois par an. Toutefois, il est certain que l'éloignement d'Agroparc et la nature particulière des composantes qui y sont implantées favorisent la menée d'actions internationales coupées de la politique générale de l'établissement.

On peut regretter que le Service des relations internationales ne soit pas mieux associé à la direction de l'université à un moment où la mise en place du LMD, et notamment des masters professionnels, exigerait que l'on stimule la recherche de nouveaux partenariats internationaux²².

2 - LES OBJECTIFS ET LES RÉALISATIONS DU SRI

Il s'agit tout d'abord d'opérer un lien avec les chercheurs pour que les laboratoires soient véritablement des ambassadeurs de l'université, donc d'assumer une réelle coordination des activités internationales de l'établissement. On encourage aussi le développement des doubles diplômes, à l'image de ce qui vient de se faire dans le cadre du DEA de Muséologie avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Une coordination internationale existe à l'échelle de l'académie depuis trois ou quatre ans, et la structure, encore informelle, est pilotée par le responsable des relations internationales d'une des universités, avec un mandat de deux ans. EduFrance vient, par ailleurs, de créer une antenne dans la région sur un poste gagé de l'Université d'Avignon. La Région, qui finance des bourses de mobilité, privilégie l'aire géographique méditerranéenne.

Pour une université de la taille de celle d'Avignon, qui recrute majoritairement dans un bassin local, la mobilité des étudiants est importante : on compte en 2002-2003, 130 à 140 étudiants partants pour 150 à 160 arrivants. Ces chiffres traduisent l'attrait d'Avignon, attrait qui peut générer des difficultés non résolues ; c'est ainsi que l'UAPV compte 545 étudiants étrangers hors programme que le SRI, faute de moyens, ne peut gérer. Par ailleurs, la mobilité concerne inégalement les composantes : les scientifiques et les juristes sont faiblement impliqués, alors que l'UFR SLA concentre une majorité des échanges.

²² Le vice-président chargé des relations internationales participait à la Commission permanente ; il n'est pas membre du Bureau

LA GESTION

I - L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1 - LES SERVICES CENTRAUX

On retrouve dans les sept services centraux (Agence comptable et services financiers ; Administration générale (SAGE) ; Service technique immobilier (STI) ; Service du personnel ; Service de la recherche ; Service de scolarité centrale ; Service hygiène et sécurité) les services habituels qui existent dans la plupart des universités. Rappelons aussi qu'il n'existe pas de service de communication, mais seulement un chargé de mission.

Les missions respectives du SAGE, du STI, et du Service hygiène et sécurité gagneraient à être plus clairement définies. On peut s'interroger sur l'organisation du service du personnel, structure dotée de deux responsables, l'un pour les enseignants, l'autre pour les IATOS, les personnels travaillant indifféremment pour l'un ou l'autre.

Les services centraux ont fonctionné jusqu'au changement d'équipe présidentielle sous l'autorité de la secrétaire générale sans que soient instaurées des réunions régulières entre eux.

Au moment du passage des experts en novembre 2002, une cellule de pilotage et de prospective était en cours de création. De même, il était prévu qu'une cellule de valorisation vînt épauler le service administratif de la recherche, alors très chargé.

2 - L'ENCADREMENT ADMINISTRATIF

Le pilotage administratif de toutes les composantes, services communs et services centraux est assuré par un cadre de rang A.

Les responsables administratifs de composante ne disposent pas d'une fiche de poste commune. Leurs fonctions sont étroitement liées à la personnalité du directeur. Ils ont toutefois une responsabilité administrative et financière (budget et heures complémentaires) : la gestion financière est, en aval, très éclatée dans les départements, en particulier en sciences où il existe neuf départements.

Ces cadres ont également la responsabilité des personnels de la composante, des secrétariats pédagogiques et de la gestion décentralisée du patrimoine immobilier à l'UFR de Sciences, à l'IUT et à l'IUP ; ces responsables assurent le secrétariat des conseils de composante et, sur le site Sainte-Marthe, la gestion des salles de cours. Un domaine leur échappe complètement, celui de la recherche, les secrétaires de laboratoire traitant directement avec les services centraux.

À l'IUT et à l'IUP, ils ont en outre la charge des liens avec le monde professionnel et la gestion des stages.

Les responsables administratifs de composante ont eu à déplorer le manque de lien avec les services centraux et l'absence de management. Au moment où se met en place la nouvelle équipe, ils expriment le souhait que se tiennent à nouveau des réunions de coordination et d'information, et qu'une attention particulière soit portée aux problèmes de gestion des ressources humaines. Ces responsables, qui se rencontrent et s'entendent très bien, souhaiteraient des rencontres plus institutionnalisées.

Les services assurent très correctement leurs missions : il conviendrait cependant d'améliorer le dispositif de management des cadres et d'instaurer une culture de projet qui coordonne l'ensemble des compétences sur des objectifs communs.

3 - LES OUTILS DE GESTION

Alors que le rapport de l'IGAEN de 1998 signalait un retard dans le domaine de l'informatisation, l'université possède à présent un outil remarquable : le Centre de ressources informatiques (CRI) et sa cellule d'informatique de gestion ; ce service est à la pointe de toutes les démarches de modernisation.

Les logiciels NABUCO et HARPEGE sont installés et fonctionnent correctement, bien que toutes les potentialités d'HARPEGE, installé depuis peu, soient loin d'être encore utilisées. Le service vient de reconstruire un système d'information sur la scolarité : il s'agit du système NEIGE (Nouvelle écriture informatique de gestion des étudiants). Il manque encore un logiciel d'heures complémentaires.

La mise en place d'outils informatiques fédérateurs développe considérablement la modernisation de la gestion. Il faudrait profiter de ce potentiel important pour créer comités de pilotage et groupes de travail réunissant administratifs et politiques sur l'accompagnement des applications.

Le contrôle de gestion est encore à créer dans l'établissement ; la cellule pilotage et prospective, récemment mise en place est un début dans ce domaine. Il est nécessaire de mettre à la disposition de l'équipe de direction et du Bureau indicateurs, tableaux de bord et outils d'aide à la décision.

II - LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

1 - LE PILOTAGE FINANCIER

Les services financiers et comptables sont placés sous la responsabilité d'un agent comptable, chef des services financiers.

Jusqu'à l'arrivée du nouveau président, cette gestion était assurée sous l'autorité du président, avec le concours de l'agent comptable, responsable des services financiers, et de la secrétaire générale, laquelle suivait de très près les problèmes budgétaires. Il n'existait ni commission des finances, ni chargé de mission ou vice-président en charge des finances. Outre certaines missions d'études confiées au vice-président du Conseil d'administration, une réflexion est en cours pour instituer une commission des finances.

2 - LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE

Les procédures sont parfaitement respectées et le budget voté régulièrement en temps utile. Le budget et le compte financier sont présentés sous forme de documents très lisibles comportant indicateurs et ratios très explicites, ce qui témoigne du souci de mettre à la disposition des membres du conseil un minimum d'éléments de pilotage. En particulier, apparaissent clairement deux concepts d'analyse financière : la capacité d'autofinancement et la variation du fonds de roulement.

Il est d'autant plus regrettable que la construction du budget s'appuie sur la reconduction de situations acquises et se présente comme l'assemblage des budgets des composantes ; ceci pénalise la vision d'ensemble et la stratégie budgétaire de l'établissement.

3 - L'ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Origine des recettes (en K€)

	1999	2000	2001
Total des recettes de subvention	4 562,80	5 494,87	7 698,22
Total des recettes propres	2 245,88	2 533,55	3 361,50
Prestations internes et recettes d'ordre	542,87	498,20	2 784,02
Total des recettes	7 351,55	8 526,63	13 843,74

Recettes et dépenses par section (en K€)

	1999	2000	2001
Total des recettes de fonctionnement	6 815,54	7 405,82	10 791,26
Total des recettes d'équipement	536,01	1 120,81	3 052,49
Total des recettes	7 351,55	8 526,63	13 843,74
Total des dépenses de fonctionnement	6 268,09	6 773	9 926,11
Total des dépenses d'équipement	770,32	766,97	2 542,39
Total des dépenses	7 038,42	7 539,98	12 468,50
RÉSULTAT NET	313,13	986,65	1 375,24

Si l'on analyse les recettes de fonctionnement dans le compte financier 2001, on constate que la part des subventions est de 49 %, le pourcentage des ressources propres de 31 %, les 20 % restants étant constitués par des prestations internes et des recettes d'ordre.

La part des prestations de recherche et de la taxe d'apprentissage a plus que doublé en 2001, ce qui témoigne du dynamisme des équipes de recherche ainsi que de celui des composantes qui démarchent activement les secteurs industriel et commercial pour collecter la taxe d'apprentissage, en particulier dans les IUP et à l'IUT.

On observe aussi le désengagement progressif et presque complet des collectivités locales dont la contribution en 1989 constituait la moitié des ressources propres de l'université, représentant un montant supérieur à celui des subventions de l'État. Actuellement, la Région finance certains projets des laboratoires de recherche, des bourses, des actions spécifiques, des congrès et colloques. La Ville d'Avignon limite étroitement sa participation financière au fonctionnement de l'université.

On peut également noter, sur les trois années de référence, l'augmentation sensible du fonds de roulement ainsi que celle des heures complémentaires et des rémunérations sur ressources propres (33% des dépenses de fonctionnement en 2001).

Évolution des dépenses de personnel (en K€)

	1999	2000	2001
Dépenses de fonctionnement totales	6 268,09	6 773	7 601,11
Part des heures complémentaires	953,72 15,2 %	1 106,78 16,3 %	1 180,57 15,5 %
Part des rémunérations sur ressources propres	958,14 15,3 %	1 163,19 17,2 %	1 342,31 17,7 %
Part totale des dépenses de personnel	1 911 858,40 30,5 %	2 269 908,55 33,5 %	2 522 932,60 33,20 %

4 - LES HEURES COMPLÉMENTAIRES

On aurait pu penser que la création de postes d'enseignant, liée à l'accroissement régulier des effectifs, stabiliserait le volume des heures complémentaires, mais l'ouverture de nombreux diplômes professionnels a absorbé les nouveaux emplois.

Bien que la présidence s'attache à un cadrage *a priori* des heures complémentaires sur la base des critères SAN REMO, il est cependant difficile d'en avoir une vision exhaustive et d'en assurer la maîtrise, compte tenu d'une gestion éclatée dans les UFR, voire dans les départements. Une analyse financière plus fine de la consommation des heures complémentaires serait pourtant de nature à entraîner une marge d'économies non négligeable.

5 - UNE CERTAINE AISANCE FINANCIÈRE

Malgré l'importance des frais de personnels, la situation financière est satisfaisante et l'université bénéficie d'une certaine aisance.

Dès 1998, une politique d'amortissement a été mise en place, menée dans un premier temps par les services centraux. Dans une deuxième phase, les composantes devraient assurer leurs propres amortissements, ce qui n'est pas sans poser problème. En outre, il apparaît malsain que chaque composante conserve ses réserves et qu'au moins une part d'entre elles ne soit pas mobilisée et mutualisée pour de grosses opérations de maintenance de sécurité ou d'équipements d'intérêt général.

La création en 1999, puis la montée en charge de la "cellule marché" placée sous l'autorité du chef des services financiers et de son adjointe, a été source de progrès considérables en matière de simplification des procédures et de réduction des coûts. Pour développer une véritable culture d'achats publics, il serait indispensable de renforcer l'équipe. Un plan de formation spécifique serait à mettre en place pour les services gestionnaires et les utilisateurs.

III - LA GESTION PATRIMONIALE

1 - LE GROUPEMENT SUR LE SITE DE SAINTE-MARTHE

Avant 1997, l'Université d'Avignon se présentait comme un assemblage disparate, éparpillé *intra-muros* entre treize lieux différents, les bâtiments appartenant aux collectivités locales. L'hôpital de Sainte-Marthe a été retenu comme le lieu de regroupement. Le syndicat mixte de Sainte-Marthe qui a porté le projet a été mis en place en 1992. Le coût de l'opération a représenté 41,92 millions €, le Conseil général et la Ville finançant chacun à hauteur de 14,10 millions d'€ et l'État à raison de 13,72 millions €.

À la rentrée universitaire 1997, les locaux ont été remis gratuitement à l'État. Ce regroupement était acté dans le schéma U 2000 qui prévoyait aussi la construction du département d'IUT Techniques de commercialisation, celle d'un deuxième département Biologie appliquée, celle de l'IUP GMI sur Agroparc ainsi que l'extension de l'UFR Sciences.

Depuis lors, l'université est répartie sur deux sites :

- le campus du centre-ville, qui comprend, outre le site Sainte-Marthe, l'UFR Sciences située rue Pasteur et les locaux de la Caserne Chabran où sont logés les services de la formation continue ;
- le site d'Agroparc, distant du centre-ville d'une dizaine de kilomètres, qui est composé de l'IUT et de l'IUP GMI.

Ce rassemblement de l'établissement sur deux pôles a permis une meilleure visibilité de l'université et sans doute une intégration améliorée dans son environnement.

2 - L'ÉTAT DES LIEUX

L'hôpital Sainte-Marthe, magnifiquement restauré, abrite la présidence, les services centraux et communs, les UFR de Droit, Lettres et Sciences humaines, Sciences et Langues appliquées, des salles de cours, des laboratoires de recherche et des bureaux d'enseignants. Un bâtiment neuf, en parfaite harmonie avec l'architecture du bâtiment principal, lui fait face : il loge une bibliothèque universitaire bien dotée en équipements et matériel informatique, six amphithéâtres, une salle d'examen, un restaurant universitaire et une cafétéria.

Récapitulatif des locaux de l'université en 2002

Adresse	Identité universitaire	SDO en m ²	SHON en m ²	Propriétaire actuel et identité originelle	Nature des locaux
33 rue Louis Pasteur	UFR Sciences	7 630	8 875	ENS (1896) Remise à l'État par le Département au 01-01-1997 Extension du bâtiment : État	Administration, enseignement et recherche
23 rue du 58 ^e RI	UFR Sciences (annexe)	629	691	Université Maison particulière léguée à l'université	Annexe de la faculté des Sciences (salle de cours et bureaux d'enseignants)
Total		8 259	9 566		
Rue Saint-Jean Caserne Chabran	Formation continue	2 165	2 442	État (ministère de la Défense) En cours de rachat	Formation continue
Agroparc	IUT 1 ^{er} département : Techniques de commercialisation	2 262	2 305	État	Administration et enseignement
	IUT 2 ^e département : Biologie	2 790	3 069	État	Administration et enseignement
	IUP Informatique Extension	3 083 841	3 272 925	État	Administration, enseignement et recherche
Total		8 976	9 571		
74 rue Louis Pasteur	Site Sainte-Marthe - université regroupée	14 273	14 708	État	Administration, enseignement et recherche
	Bâtiment Sud Bâtiment Nord	15 814	19 607	État	
Total		30 087	34 315		
Total général		49 487	55 894		

SDO = Superficie dans oeuvre

SHON = Surface hors oeuvre nette

À proximité du site de Sainte-Marthe, l'UFR de Sciences occupe les locaux d'une ancienne École normale remise à l'État par le Conseil général du Vaucluse. Malgré des travaux, les locaux semblent peu adaptés aux exigences de sécurité attachées aux pratiques en laboratoire (chimie, physique, biologie, géologie) et l'absence de place rend difficile l'accueil des doctorants. C'est le seul problème patrimonial d'importance qui subsiste à l'université.

À une dizaine de kilomètres d'Avignon, (ce qui représente, en l'absence de transports publics, une distance importante à l'échelle de cette ville et entraîne de réels problèmes de communication avec le siège de l'université), le site Agroparc abrite le campus universitaire technologique. L'IUT et l'IUP disposent chacun d'un bâtiment très fonctionnel. L'IUT comporte également une halle technologique. La bibliothèque est commune aux deux composantes mais beaucoup trop exigüe. Il existe aussi un restaurant universitaire et deux résidences.

3 - LES PERSPECTIVES

Le volet U3M du contrat de plan État-Région devrait modifier significativement la situation en répondant en grande partie aux difficultés existantes. Ainsi, outre la réhabilitation des locaux existants dans la Caserne Chabran, l'université disposera de 9 559 m² de surfaces supplémentaires à l'horizon 2005.

Projets prévus au titre du contrat de plan État-Région

Adresse	Date	Composante	Nature des travaux	Surfaces SHON (m ²)	Maîtrise d'ouvrage
Annexe Chabran (mess des officiers)	2005	STAPS SIUAPS	Destruction des locaux existants puis construction	4 876	État Région
Agroparc	2004	IUP Agrosiences	Construction	2 783	État Rectorat
Agroparc	2004	IUT 3 ^e département	Construction	1 900	Région
Total				9 559	

4 - LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Une répartition des responsabilités à améliorer

La gestion est centralisée sur le site Sainte-Marthe et décentralisée pour les autres sites, au niveau de la composante elle-même : c'est ainsi que l'UFR de Sciences, l'IUT et l'IUP (Agroparc) disposent dans leur budget des crédits nécessaires à la gestion des infrastructures : fluides, entretien, nettoyage, travaux courants.

En principe, seuls les crédits relatifs aux travaux de grosse maintenance et aux travaux de sécurité sont gérés par le Service technique et immobilier. En réalité, la situation est beaucoup plus complexe, trois services intervenant dans la gestion du patrimoine : le Service technique immobilier (STI), qui assure la maintenance des bâtiments, le suivi des contrats d'entretien et de maintenance, celui des chantiers de constructions nouvelles et de restructurations sous l'autorité de la présidence ; le Service hygiène et sécurité ; le Service des affaires générales (SAGE), qui gère toute la logistique du site Sainte-Marthe, ce qui correspond aux missions d'un "service intérieur".

Ces services, remarquablement efficaces comme en témoignent la propreté et la bonne tenue des bâtiments, travaillent étroitement ensemble et se réunissent régulièrement. Il serait cependant logique que le Service technique immobilier dispose de la gestion complète du patrimoine immobilier (c'est-à-dire fluides compris).

Le problème récurrent de la gestion des salles d'enseignement

Déjà signalé dans le rapport de l'IGAEN en 1998, le problème n'a pas encore trouvé de solution. Alors que l'université devrait être à l'aise dans ses locaux, la gestion des salles d'enseignement demeure un problème.

Signalée dans les rapports de plusieurs composantes, c'est une question qui préoccupe leurs responsables administratifs, demandeurs pour leur part d'une centralisation complète.

Cependant, on ne peut pas dire que la direction de l'université ne s'en soucie pas : audit, enquête, indicateurs sur l'occupation, logiciel de gestion de salles n'ont pas suffi à régler cette délicate situation, de nature plus politique et organisationnelle que technique. Finalement a prévalu l'idée que le problème ne pourrait être réglé qu'au plus haut niveau de l'établissement. C'est pourquoi le président a donné mission au vice-président du CA de réguler les utilisations de créneaux horaires.

Les locaux de l'établissement ne sont ouverts que jusqu'à 20 heures et fermés le samedi, y compris la bibliothèque qui reste ouverte 60 heures par semaine, de 8 heures à 20 heures sans interruption. Le manque de moyens humains et les coûts de fonctionnement en prestataires extérieurs ne permettent pas une plage d'ouverture des locaux plus large. Il paraît néanmoins tout à fait nécessaire d'envisager que la bibliothèque puisse être ouverte le samedi matin, souhait unanimement partagé par les personnels et les usagers.

5 - CONCLUSION SUR LA GESTION PATRIMONIALE

L'Université d'Avignon bénéficie d'un patrimoine exceptionnel. La mise en place d'un logiciel de gestion national est à l'étude, en collaboration entre le STI et le Service informatique de gestion. La connaissance précise des données relatives au parc immobilier constitue un préalable indispensable à la mise en place d'un contrôle de gestion efficace.

Une politique préventive de conservation de ce patrimoine devrait permettre de sauvegarder un bon état de fonctionnement ; son adaptation aux besoins et son développement doivent constituer un objectif prioritaire de la politique d'établissement.

IV - LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1 - LES ENSEIGNANTS

Les dispositions contractuelles

Le contrat 2000-2003 a mis l'accent sur le profilage recherche et les redéploiements, les rapprochements avec les organismes de recherche, la mobilité et l'accueil d'enseignants étrangers.

Le contrat prévoyait également la mise en place de formations pour les enseignants à hauteur de 60 980 € sur la durée du contrat. Celles-ci, ouvertes aux doctorants, sont particulièrement suivies dans les secteurs des NTE, langues, pratiques de laboratoire.

Les demandes et les créations d'emplois

L'établissement s'efforce de tirer le meilleur parti de son potentiel en veillant scrupuleusement à l'affectation des postes créés et à la définition précise des profils. L'objectif visé est l'affectation des postes dans les disciplines les plus sous-encadrées, mais aussi le renforcement de certaines équipes scientifiques reconnues ou en émergence. Les profils de recherche sont définis et précisés en Conseil scientifique.

Ces dernières années, les demandes ont porté sur des postes d'enseignant-chercheur, avec une proportion importante de maîtres de conférences. Ces postes étaient destinés principalement aux IUP, de façon plus générale aux formations professionnalisantes, aux langues et au STAPS. Grâce à une politique active de nouvelles formations, des redéploiements des postes interviennent au sein des grands secteurs disciplinaires, sans jamais aller toutefois au-delà des frontières des UFR.

À la rentrée 2001, l'université a bénéficié de l'attribution d'un contingent total de 7 postes d'enseignant-chercheur (dont 3 pour l'IUT) et de 6 ATER (dont 1 pour l'IUT). L'année suivante, le potentiel s'est enrichi de 6 postes d'enseignant-chercheur (dont 1 pour l'IUT) et d'un poste d'ATER. L'université devrait obtenir 3 postes supplémentaires à la rentrée 2003, ce qui ne devrait pas réduire considérablement son sous-encadrement.

Les postes vacants ne donnent lieu à aucun redéploiement, chacun se considérant en situation de déficit et sans marge de manœuvre. Le rééquilibrage en faveur des postes d'enseignant-chercheur est acté dans le contrat, mais la répartition demeure la même : environ 20 % des postes sont des postes de second degré.

Les recrutements : une université qui attire

L'analyse des recrutements 1999, 2000 et 2001 sur postes créés ou vacants montre la faiblesse du nombre des candidatures aux postes de professeur en droit et en anglais. En revanche, tous les postes de maître de conférences proposés au recrutement, quelle que soit la discipline, attirent beaucoup de candidats (en moyenne de 30 à 60).

On peut observer aussi que les candidats locaux sont peu nombreux et qu'à peu près tous les postes sont pourvus. En 1999, 21 emplois sur 23 ont été pourvus, dont 2 par un candidat local ; en 2000, 23 sur 27, dont 3 par un candidat local ; en 2001, 20 sur 21 postes, dont 5 par des candidats locaux. Durant la même période, 64 des 71 postes mis au recrutement ont été pourvus, soit 10 % de postes non pourvus ; 10 postes l'ont été par des candidats locaux, soit moins de 15%.

Toutes catégories confondues, 76% des enseignants sont domiciliés dans l'agglomération du Grand Avignon. Ceux qui résident en dehors de l'agglomération sont dans l'obligation de demander une dérogation à l'obligation de résidence.

2 - LES IATOS

À la rentrée 2001-2002, l'université disposait de 210 emplois d'IATOS. Entre 1996 et 2001, l'effectif de l'université en personnels IATOS est passé de 161 à 210. Avec 5 personnes supplémentaires à la rentrée 2002, l'université est dotée à 0,79% (SAN REMO 2002), soit un déficit officiel reconnu de 47 postes. L'université a dû recruter 31 personnels sur ressources propres, ce qui grève lourdement son budget sans pour autant combler le déficit.

Les services centraux disposent de 64,60 personnes sur un total de 206²³. La part consacrée à l'administration des services centraux (44,60 personnes) est relativement réduite, ce qui explique les difficultés de fonctionnement de certains secteurs comme la gestion des personnels.

Toutefois, l'importance du déficit ne se traduit pas dans des demandes de création pour les services centraux : en 2003, seule la cellule des marchés a fait l'objet d'une demande, classée en quatrième position. Par ailleurs, la répartition privilégie les composantes les plus anciennes.

Jusqu'au regroupement sur le site Sainte-Marthe, l'université bénéficiait de personnels mis à disposition par les collectivités locales. Le désengagement des collectivités locales a causé la perte de 20 postes. La contrepartie a consisté en la création d'un contingent non négligeable de postes techniques destinés à l'entretien, au nettoyage et au gardiennage des locaux, mais le déficit en personnels administratifs est demeuré. Le contrat d'établissement 2000-2003 a pris acte de ce sous-encadrement.

Les nouvelles formations ont été l'occasion de redéploiements internes au profit notamment de l'UFR SLA et de l'IUP GMI. Par ailleurs, l'université a, comme elle s'y était engagée, renforcé le Service de la recherche et celui des relations internationales.

²³ Le chiffre de 206 tient compte des temps partiels

Ces difficultés d'encadrement ne devraient pas empêcher l'université de travailler sur des indicateurs partagés : les instruments existent, notamment les tableaux de bord reconnus par l'ensemble des universités (dits "indicateurs Silland"). Alors que les créations risquent de se tarir, il devient d'autant plus nécessaire d'optimiser les moyens existants et d'en rediscuter la répartition.

Le responsable du Service des personnels IATOS a en charge, outre les tâches traditionnelles de gestion, une mission de ressources humaines. Il dispose, à cet effet, d'un effectif très réduit, ce qui lui permet de faire face aux premières urgences, mais pas d'engager une réflexion prospective.

Les grands axes de la politique des ressources humaines sont repris dans le contrat quadriennal : individualisation des projets de carrière, renforcement de l'effort de formation, amélioration de l'information, gestion prévisionnelle des emplois s'appuyant sur la réalisation d'un bilan social, mise en cohérence des compétences des personnels avec le profil des fonctions assurées.

Si l'université compte déjà des réalisations intéressantes en matière de formation et d'information des personnels, il n'en est pas de même de la gestion prévisionnelle des emplois et de la gestion des compétences, pourtant deux composantes essentielles d'une gestion des ressources humaines.

La formation des personnels : un effort réel

Le contrat quadriennal 2000-2003 a mis l'accent sur la politique de formation des personnels, prévoyant une dotation annuelle de 19 818 , complétée d'un montant annuel de 21 300 par l'établissement sur sa dotation générale de fonctionnement. Pour tenir dans la limite du budget imparti, une partie des heures de formation a été effectuée bénévolement dans le cadre de la formation continue cependant que l'établissement finançait presque en totalité les missions, les déplacements et les hébergements.

Le volume en heures de formation est en progression constante et représente un effort important de la part de l'établissement.

Le plan de formation, voté désormais en CPE, reprend des formations organisées à l'initiative de l'université par le Service de formation continue en tant que prestataire, des formations académiques et des formations nationales ou régionales aux métiers de bibliothèque. Cet effort soutenu se traduit, depuis le début du contrat, par des résultats aux concours et par des promotions. C'est ainsi qu'entre 2000 et 2002, 13,3% des personnels ont réussi aux concours, ont été promus ou titularisés. Par ailleurs, trois contractuels, bénéficiaires des dispositions de la loi Sapin, ont pu disposer d'un emploi gagé.

Une gestion prévisionnelle des emplois encore à l'état de projet

Cette gestion prévisionnelle actée dans le contrat n'avait pas encore été mise en place lors du passage des experts. Il était fait état de la difficulté d'établir une prévision fiable des départs en retraite sur quatre ans. Cet exercice, qui comporte une marge d'erreur, est pourtant le seul moyen pour l'établissement d'estimer le nombre des postes dont il va pouvoir disposer et d'engager la discussion sur leur devenir, ceci en fonction des évolutions et des nouveaux métiers.

La gestion des compétences et l'évolution des carrières : des outils à mettre en place

Le responsable du Service des personnels s'efforce d'accompagner les carrières individuelles dans le cadre de rencontres directes, d'entretiens personnalisés informels où il met l'accent sur les perspectives d'évolution en donnant une information statutaire et réglementaire aussi précise que possible. Cette volonté d'écoute et de dialogue peut être considéré comme un début constructif. Néanmoins, il ne dispose pas des outils nécessaires, notamment des fiches de poste. Avec l'entretien d'évaluation institutionnalisé par décret, ces "outils métiers" vont devenir indispensables. Il devient donc nécessaire que la direction et le service les mettent en place.

Par ailleurs, même si cela a déjà été fait avec peu de succès, il faut encourager la mobilité interne.

Les conditions de travail et d'environnement : des lacunes à combler en matière d'action sociale

L'Université d'Avignon s'est dotée d'un service hygiène et sécurité dont les premières actions sont satisfaisantes. Il serait nécessaire que l'université puisse bénéficier d'un poste supplémentaire pour assurer, coordonner et développer cet aspect de la gestion des ressources humaines.

Un médecin de prévention a été recruté à temps partiel. Il participe au CHS (Comité hygiène et sécurité) et travaille avec cette instance, en étroite collaboration pour les questions relatives à l'identification des risques potentiels et l'organisation de la prévention.

Il devient indispensable de créer un service commun d'action sociale. Il s'agit d'une demande pressante des personnels IATOS. Rien n'existe en effet dans ce domaine excepté le travail effectué, sans convention avec l'université, par une association.

Un dialogue social difficile

Aux dires de l'administration, la CPE fonctionne bien : il est vrai que l'ensemble des questions est présenté, discuté, voté dans les règles. Les personnels regrettent néanmoins qu'elle se réunisse trop peu en formation plénière et qu'elle n'offre pas un réel cadre de dialogue ; ils déplorent un certain manque d'informations et de transparence.

Il est certain que les relations entre l'administration et les personnels souffrent d'une évidente et mutuelle incompréhension, et que de nombreuses tensions internes existent dont les raisons ne sont pas toujours claires.

L'ARTT a été un déclencheur de l'insatisfaction des personnels IATOS. Il était difficile d'accorder une réduction sensible du temps de travail à des personnels qui effectuaient un horaire hebdomadaire de 37h 30 et bénéficiaient de 52 jours de congés. Le président a pris un arrêté abaissant l'horaire à 37 heures sans autre discussion, ce qui a été mal perçu.

V - CONCLUSION

La gestion de l'Université d'Avignon est globalement satisfaisante : on peut même y relever de très bonnes pratiques et des points forts, tant au niveau de la gestion financière que de la gestion patrimoniale même si de légers ajustements sont à effectuer. On regrettera cependant que l'université ne parvienne ni à maîtriser la gestion des heures complémentaires, ni à mutualiser une part des réserves des composantes pour des opérations d'équipement ou de sécurité d'intérêt général.

Par ailleurs, le bilan est contrasté en matière de gestion des ressources humaines. Si l'on peut encourager l'université dans ses efforts importants de formation, d'information et de modernisation de la gestion, il faut souligner que beaucoup reste à faire en matière de gestion prévisionnelle des emplois, de gestion des compétences et de dialogue social.

Au-delà des intentions affichées par la nouvelle équipe à l'égard des personnels IATOS et concrétisées par leur participation au Bureau, il sera nécessaire de donner un signal fort de relance en matière de gestion des ressources humaines. Il conviendra notamment :

- d'améliorer le dialogue social en menant un travail en partenariat avec les organisations syndicales et les élus des conseils ;
- de créer les outils nécessaires à la gestion des compétences (fiches de poste, entretiens, bilan social qui donnera les indicateurs et tableaux de bord indispensables à la poursuite d'une politique constructive) ;
- de renforcer les moyens du Service du personnel, même si l'on a créé un poste de SASU à la rentrée 2003.

CNE
L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

L'OFFRE DE
FORMATION

I - LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT : LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET LE CONTRAT QUADRIENNAL

Dans le cadre du contrat 2000-2003, l'Université d'Avignon s'est engagée essentiellement à développer les formations professionnalisantes, IUT et IUP. Ce texte prévoit que "quatre axes fédérateurs, en matière d'enseignement et de recherche, permettront de couvrir des domaines qui associent la plupart des disciplines représentées dans l'établissement : "sciences et agronomie", "culture, patrimoine et communication", "systèmes d'information et de communication", "droit, administration et commerce international".

Dans le cadre de la mise en place du LMD, le prochain contrat devrait prévoir le regroupement des formations au sein de cinq larges domaines disciplinaires, voire pluridisciplinaires, prévus de la façon suivante, en juillet 2003 : Sciences et Technologie, Management des organisations et Commerce international, Droit, Sciences humaines et sociales, Lettres et Langues.

II - LES FORMATIONS DES SECTEURS LETTRES, SCIENCES HUMAINES, ÉCONOMIE ET DROIT

1 - DES FORMATIONS QUI ACCUEILLEN PLUS DES DEUX TIERS DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ

En 2001-2002, ces domaines disciplinaires ont accueilli 5 118 étudiants, soit un peu plus de 70,8% de l'effectif global de la population étudiante de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Évolution des effectifs par composante (inscriptions principales)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	Augmentation 1997/2000
Lettres et Sciences humaines	2 584	2 537	2 491	2 331	-10%
Droit	1 241	1 403	1 515	1 545	+24%
SLA	860	962	1 032	1 242	+44%
Total composantes	4 685	4 902	5 038	5 118	+9%

Évolution des effectifs des formations par grand secteur de formation et par cycle

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Droit-Sciences politiques	770	776	833	815	868
1 ^{er} cycle	550	555	566	534	532
2 ^e cycle	211	194	217	233	269
3 ^e cycle	39	27	50	48	67
Sciences économiques et Gestion	221	173	164	273	258
1 ^{er} cycle	221	173	164	229	215
2 ^e cycle	0	0	0	0	11
3 ^e cycle	0	0	0	44	32
AES	250	426	469	504	482
1 ^{er} cycle	250	367	365	363	340
2 ^e cycle	0	59	104	141	142
3 ^e cycle	0	0	0	0	0
Lettres, Sciences du langage, Arts	632	563	502	481	437
1 ^{er} cycle	332	290	203	185	198
2 ^e cycle	299	273	298	296	239
3 ^e cycle	1	0	1	0	0
Langues	1 172	1 225	1 242	1 304	1 246
1 ^{er} cycle	810	843	845	856	783
2 ^e cycle	361	382	396	448	463
3 ^e cycle	1	0	1	0	0
Sciences humaines et sociales	1 085	1 102	1 121	1 149	1 130
1 ^{er} cycle	703	652	654	724	707
2 ^e cycle	334	360	368	318	263
3 ^e cycle	48	90	99	107	160

Source : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Ces tableaux appellent les constats suivants :

- la bonne tenue des effectifs en droit et AES, même si l'on voit s'amorcer une décrue dans le premier cycle d'AES ;
- la stagnation en sciences sociales et humaines, où la hausse continue du premier cycle et le développement du troisième cycle compensent à peine la baisse très marquée du second cycle (environ 10% depuis 1998) ;
- le fort déclin des effectifs globaux en lettres, sciences du langage et arts, qui sont passés de 632 étudiants en 1997 à 437 en 2001, le premier cycle perdant plus d'un tiers de ses effectifs.

L'évolution des effectifs par cycle et par formation

Évolution des effectifs de 1^{er} cycle (formations générales)

	1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002	
	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année
DEUG Lettres modernes	126	189	98	151	86	80	82	61	131	48
DEUG Histoire	178	173	115	140	154	86	135	99	176	78
DEUG Géographie	82	105	67	61	78	48	81	47	102	54
DEUG Anglais	128	105	142	98	129	87	109	65	133	80
DEUG Espagnol	80	56	56	53	56	33	65	26	65	41
DEUG Italien	39	22	19	28	30	20	33	19	28	18
DEUG LEA	209	137	206	106	231	118	254	132	235	143
DEUG Médiation culturelle et Communication	71	44	89	65	105	73	91	56	114	71
DEUG AES	181	48	260	76	196	125	229	97	256	75
DEUG Droit	372	182	353	202	365	210	344	192	379	192
Ensemble DEUG	1 466	1 061	1 405	980	1 430	880	1 423	794	1 619	800

Source : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

À l'exception des filières d'espagnol et d'italien, les effectifs des premières années de DEUG se maintiennent ou progressent, comme en AES, en géographie ou en communication.

En revanche, la population des secondes années accuse une décrue très significative : pour l'ensemble des filières, c'est une perte de 261 étudiants, soit 24% des effectifs : les lettres modernes, l'histoire, la géographie, l'anglais, l'espagnol et l'italien sont particulièrement touchés par la baisse alors que les LEA, la communication, l'AES ou le droit enregistrent une progression sur la période.

Dans le même temps, la population globale des DEUG dans ces secteurs disciplinaires a perdu une centaine d'étudiants. On constate toutefois une nette reprise pour la dernière année de référence (2001-2002).

Évolution des effectifs de 2^e cycle (formations générales)

	1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002	
	Licence	Maîtrise	Licence	Maîtrise	Licence	Maîtrise	Licence	Maîtrise	Licence	Maîtrise
Lettres modernes	144	93	144	74	104	56	74	62	84	57
Lettres modernes FLE	53	0	57	20	39	19	32	28	18	24
Histoire	122	49	145	81	98	66	80	63	100	63
Géographie	78	33	61	41	48	40	48	30	40	27
Anglais	95	70	80	37	85	29	80	48	60	80
Anglais FLE	0	0	0	0	0	0	22	0	18	0
Espagnol	49	0	41	16	43	13	40	15	24	29
Espagnol FLE	0	0	0	0	0	0	5	0	1	0
Italien	0	0	0	0	0	0	17	0	14	0
Italien FLE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
LEA	125	50	132	43	109	44	113	48	114	70
AES	0	0	59	49	62	40	90	46	74	70
Droit privé/public	0	0	59	0	62	40	90	46	156	121
Ensemble	666	295	778	361	650	347	652	386	603	541

Les licences ont perdu globalement 10% de leur population entre 1997 et 2001 alors que six formations nouvelles ont été ouvertes (Anglais FLE, Espagnol FLE, Italien, Italien FLE, AES et Droit). Le déclin est important en lettres modernes, en lettres modernes FLE, en histoire, en géographie, en anglais, en espagnol, en LEA.

À l'inverse, ouverte à la rentrée 1998, la licence de droit a triplé ses effectifs.

Le quasi-doublement des effectifs de maîtrise (de 295 à 541), incontestablement lié à la création de huit filières, tient aussi à l'augmentation ou au maintien des effectifs dans la plupart des filières, sauf en lettres modernes et en géographie.

Effectifs DESS (inscrits pédagogiques)

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Tourisme, Culture et Développement local	23	25	24
Géomatique et Conduite de projet de développement			19
Stratégies du développement culturel	28	25	26
Échanges avec les pays hispanophones et anglophones	23	21	19
Commerce électronique		44	31
Négociations commerciales internationales			24
Droit de la sécurité civile et des risques	50	47	38
Total	124	162	181

Le développement des DESS est récent et le dispositif est en phase de montée en puissance.

On observe le poids encore très prépondérant de l'UFR de Lettres et Sciences humaines, même si cette composante, qui représentait 55% des effectifs de l'ensemble des composantes hors sciences et technologies en 1997, n'en regroupe que 46% en 2000. La part de l'UFR de Droit, qui se montait à 26% en 1997, s'élève à 30% en 2000 ; le poids de l'UFR SLA est passé de 18% à 24%. On constate donc une tendance au rééquilibrage entre les composantes, ce qui ne devrait pas les dispenser d'améliorer leur cohérence interne.

2 - LA STRUCTURE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation couvre les trois cycles d'enseignement. Tous les cursus ne permettent cependant pas un déroulement de scolarité sur l'ensemble des trois cycles. Les formations de troisième cycle sont encore en nombre très limité, notamment dans le secteur juridique.

Ces domaines disciplinaires sont répartis entre trois UFR : Lettres et Sciences humaines, Sciences juridiques, politiques et économiques, Sciences et Langages appliqués.

L'UFR de Lettres et Sciences humaines

Elle constitue le noyau fondateur de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse : plusieurs de ses formations existaient déjà dans le cadre du collège universitaire. La composante est organisée en départements : Espagnol, Italien, Anglais, Histoire, Géographie, Lettres modernes.

Si la composante bénéficie d'un potentiel d'enseignants jeunes et impliqués, son fonctionnement, très cloisonné, s'articule autour d'équipes très spécialisées, à la merci d'un départ en retraite ou d'une mutation. Cette fragilité s'accompagne d'une absence d'échanges et de communication entre les acteurs de la composante.

Malgré la volonté exprimée par certains enseignants-chercheurs de mieux articuler recherche et enseignement avec les besoins locaux, l'UFR n'était pas parvenue, au moment du passage des experts en novembre 2002, à dégager des axes de développement en liaison avec la demande sociale et l'environnement.

L'UFR de Lettres et Sciences humaines présentait un éventail de formations quelque peu éclaté et cloisonné, ce qui fragilisait l'offre de formation et pouvait compromettre son développement. L'accent était très inégalement mis sur la professionnalisation, y compris en matière de préparation aux concours de recrutement des enseignants (*cf. infra* le chapitre consacré à la formation des maîtres). L'existence d'une MST "Cultures et Administrations européennes", sans lien avec les filières Communication et Culture proposées dans le cadre de l'UFR SLA, brouillait la lecture de l'ensemble.

L'affichage de pôles de compétences tant au niveau de la recherche que de la professionnalisation devrait permettre de redonner du sens à l'offre de formation de la composante ; celui-ci ne peut toutefois s'opérer qu'à condition que des équipes se regroupent pour construire un projet global cohérent. S'il n'existait pas encore de projet institutionnel collectif au moment du passage des experts, une réflexion était engagée au niveau des équipes.

L'UFR de Sciences juridiques, politiques et économiques

Elle comprend deux filières : Droit et AES.

Comme en lettres et sciences humaines, les taux de passage en deuxième année de DEUG restent préoccupants : des mesures d'accompagnement pédagogique seraient nécessaires pour améliorer les performances. Malgré un potentiel prometteur d'étudiants en troisième cycle (19 inscrits en DEA, 22 inscrits en DESS et 21 doctorants), l'offre de formation de troisième cycle demeure encore faible.

Lors de la visite des experts en novembre 2002, la volonté affichée des responsables de l'UFR était de conforter l'existant et d'assurer le développement de l'UFR en lien avec le milieu local. Ils exprimaient aussi l'intention de nouer des partenariats avec des organismes extérieurs dès lors que l'UFR possédait un potentiel pédagogique et scientifique suffisant pour accompagner l'émergence d'un pôle de compétences.

L'UFR disposait d'une équipe jeune et inscrite dans une dynamique collective, dont le projet de politique de développement et de réorganisation des formations anticipait la redéfinition des champs et des domaines de compétences imposés par le LMD.

Il s'agissait de recentrer le développement des enseignements et des recherches autour de thématiques fortes, voire de pôles de compétences, tels que "Biens, normes et contrats" (normes, contrats, droit de la propriété intellectuelle). La réflexion tenait compte tant de la demande sociale et de l'environnement que du potentiel d'enseignants-chercheurs. Elle s'accompagnait d'une volonté de développer le potentiel des formations professionnelles, y compris dans le cadre de la formation continue.

L'UFR Sciences et Langages appliqués

Elle a tout d'abord accueilli un DEUG MIAS-SM dont la finalité était la préparation aux concours communs polytechniques²⁴ ; la composante s'est enrichie par la suite d'une filière de langues étrangères appliquées et d'un cursus de communication. L'UFR est constituée de deux départements (Communication et Langues étrangères appliquées) et de deux IUP (Métiers des arts et de la culture, Métiers de la vigne et des industries du vin).

La filière Langues étrangères appliquées offre un cursus qui va de la première année de DEUG jusqu'à la maîtrise (anglais associé soit à l'espagnol, soit à l'italien, soit à l'allemand), et qui se poursuit avec un DESS Échanges avec les pays du sud hispanophones et anglophones, et, depuis peu, avec un DESS Négociation commerciale internationale. Les LEA, particulièrement tournées vers la négociation commerciale et l'internationalisation, constituent un véritable point d'appui pour le développement de l'UFR SLA autour d'un axe du type : "Économie, gestion, tourisme".

²⁴ *Cf.* chapitre suivant sur les formations du secteur scientifique et technologique

La licence professionnelle de management hôtelier, qui apparaît comme une spécialisation possible à partir de la filière LEA, est mise en œuvre par la voie de l'apprentissage dans le cadre du CFA des Pays de la Méditerranée, association interuniversitaire à laquelle adhèrent les universités de l'Académie d'Aix-Marseille. Cette formation professionnelle originale, organisée autour de deux options, Restauration et Accueil, accueille des étudiants issus d'un DEUG et d'un BTS Tourisme ; cette formation a été conçue en partenariat avec les milieux professionnels, notamment la Chambre de commerce et d'industrie. À l'issue de la formation, tous les étudiants se placent sur le marché du travail, y compris à l'étranger. Une offre de formation comparable n'existe qu'à Lyon et à Brest. L'articulation avec le département de LEA constitue un atout essentiel dans le développement de l'enseignement des langues.

Cette UFR comporte également des formations aux métiers de la culture qui font l'objet d'un développement particulier dans ce rapport²⁵.

L'IUP Métiers de la vigne et Industries du vin est un cursus rare en France. Développé en étroite liaison avec les milieux professionnels, il peut s'articuler avec des DESS existants (Échanges avec les pays du sud ; Négociation commerciale international ; Commerce électronique). Cet IUP s'inscrit dans le domaine défini dans le cadre du LMD Management des organisations et Commerce international.

Si l'UFR SLA était réellement porteuse de possibilités en matière de développement de l'offre de formations professionnalisantes, la coexistence en son sein de deux grands domaines distincts de compétence "Langues appliquées et Échanges internationaux" d'une part, et "Communication et culture" d'autre part, qui n'avaient ni culture, ni objectifs communs, constituait une limite à la cohérence et au développement de cette composante.

Au moment du passage des experts, l'UFR, qui souhaitait gagner en cohésion, s'orientait vers la constitution d'un secteur essentiellement centré sur l'économie, la gestion et le tourisme, reposant entre autres sur la filière LEA, l'IUP de la Vigne et des Industries du vin et la licence professionnelle de Management hôtelier. Il était question qu'elle renoncât au DEUG MIAS, à la filière Communication et à l'IUP des Métiers de la culture.

3 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES DANS LE CADRE DU LMD

Comme cela a été évoqué précédemment, l'offre de formation de l'Université d'Avignon s'est construite de manière empirique. Notamment, à côté des UFR disciplinaires, s'est développée l'UFR SLA, patchwork de formations professionnalisantes. La mise en place du LMD semble en mesure de favoriser une plus grande cohésion et d'assurer une meilleure répartition des formations professionnalisantes dans les UFR.

En juillet 2003, l'université était en mesure de présenter un schéma prévisionnel d'ensemble de la nouvelle architecture de ses formations.

À l'exception notable d'une licence pluridisciplinaire commune avec le domaine sciences et technologie, le projet dans le domaine lettres et langues apparaît comme la reconduction ou l'allongement de formations existantes, surtout en termes de masters.

En revanche, on doit noter un incontestable progrès à travers l'intégration des formations à la culture et la communication dans l'ensemble sciences humaines et sociales, même si l'on doit regretter que le projet de schéma du LMD pérennise la séparation entre la filière Théâtre, demeurée dans le domaine lettres et langues, et les formations à la culture. Le domaine sciences humaines et sociales regrouperait donc désormais les filières Géographie, Histoire, Information et Communication et l'IUP Métiers des arts et de la culture.

²⁵ Cf. chapitre "Culture et université"

Le projet d'architecture des formations dans le domaine du droit apparaît comme une construction très épurée, recentrée autour des spécificités fortes d'Avignon "Biens, normes et contrats", créneau qui devrait permettre à l'université de résister à la concurrence de l'Université Aix-Marseille III. La filière AES est intégrée dans le domaine "Management des organisations et Commerce international", alors qu'une licence Administration publique apparaît dans le domaine droit.

Le domaine "Management des organisations et Commerce international" se compose des filières suivantes : l'IUP Métiers de la vigne et du vin, le DUT Techniques de commercialisation, des licences professionnelles autour de l'hôtellerie, du tourisme et du commerce international, la filière LEA et la filière AES.

Si le projet apparaît cohérent, demeure cependant le problème du positionnement des filières LEA et AES. Les formations en LEA demeurent coupées des formations et de la recherche en langues et civilisations étrangères, même si l'on voit bien l'importance de leur apport au nouvel ensemble "Management des organisations et Commerce international". Si la filière AES est orientée vers la gestion d'entreprises, elle trouve tout à fait sa place dans cet ensemble. Dans le cas contraire, on peut en douter.

Le projet de développer la recherche autour des laboratoires porteurs des thématiques fédératrices de l'établissement devrait permettre un développement des formations de troisième cycle et ainsi éviter un repli de l'offre de formation sur le niveau de la licence. Le développement de l'offre de formation au niveau du troisième cycle ne pourra néanmoins produire des effets positifs qu'à certaines conditions.

Pour éviter une déperdition trop importante des effectifs et accroître le flux des étudiants susceptibles de nourrir les formations de deuxième et troisième cycles, il conviendra de mettre en œuvre un dispositif de lutte contre l'échec en fin de première année. Pour attirer des étudiants provenant d'universités extérieures (voisines, nationales ou internationales), il faudra dans le même temps développer de véritables pôles de compétences scientifiques au niveau des formations de troisième cycle.

III - LES FORMATIONS DU SECTEUR SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

1 - LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS : LE POIDS DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

Évolution des effectifs par composante (formations habilitées)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
UFR Sciences hors STAPS	998	921	936	902	928
UFR Sciences STAPS	0	105	211	273	311
IUP GMI	275	285	319	393	415
IUT secondaire	65	93	129	164	171
UFR SLA DEUG Prépa ENSI	97	94	116	164	152
Total	1 435	1 498	1 711	1 896	1 977

Évolution en sciences hors STAPS, IUT et IUP GMI (formations habilitées)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Sciences de l'ing. hors IUP GMI	154	158	167	172	170
SNV+SSM 1^{er} cycle hors IUT	1 048	970	980	942	883
SNV+SSM 2^e cycle	243	237	252	244	208
SNV+SSM 3^e cycle	85	86	96	81	81
Total	1 530	1 451	1 495	1 439	1 342

Évolution des effectifs par secteur de formation (formations habilitées)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
STAPS	0	105	211	273	311
1 ^{er} cycle	0	105	211	229	238
2 ^e cycle	0	0	0	43	72
3 ^e cycle				1	1
Sciences et Structure de la matière	687	654	657	662	634
1 ^{er} cycle	383	353	367	397	396
2 ^e cycle	219	215	195	184	157
3 ^e cycle	85	86	95	81	81
Sciences de la nature et de la vie	426	409	452	444	420
1 ^{er} cycle	402	387	394	384	369
2 ^e cycle	24	22	57	60	51
3 ^e cycle			1		
Sciences de l'ingénieur	429	443	486	565	585
1 ^{er} cycle	252	240	250	283	279
2 ^e cycle	160	182	204	209	237
3 ^e cycle	17	21	32	73	69
Total	1 542	1 611	1 806	1 944	1 950

Évolution des effectifs dans les filières généralistes (hors STAPS)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
DEUG SV 1^{ère} année	175	169	154	153	157
DEUG SV 2^e année	107	104	52	58	67
DEUG MIAS-SM 1^{ère} année	157	161	196	190	178
DEUG MIAS-SM 2^e année	122	74	68	62	58
Licence de Mathématiques	30	62	56	52	50
Maîtrise de Mathématiques	20	18	23	11	20
Licence de Biologie			29	37	34
Licence de Chimie	81	52	40	57	29
Maîtrise de Chimie	42	44	42	30	27
Total	734	684	660	650	620

Évolution des effectifs dans les formations professionnalisantes

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
IUT secondaire	65	93	129	164	171
GMI 1^{er} cycle	112	97	109	128	142
GMI 2^e cycle	161	155	204	209	237
DESS Info.					30
IUP Agrosociences					
1 ^{er} cycle				25	26
2 ^e cycle	38	34	40	33	28
DESS Hydrogéologie et Environnement					18
Total	376	379	842	559	652

La lecture de ces tableaux appelle les observations suivantes :

- les filières scientifiques classiques d'Avignon n'échappent pas au phénomène national de désaffection des étudiants envers les filières scientifiques. Phénomène en partie compensé par la montée en puissance de la filière STAPS et, dans une moindre mesure, de l'IUT, cette érosion, limitée en première année, confirme l'attractivité des premiers cycles qui résulte aussi de redistributions entre les filières ;

- la différence importante entre les effectifs de première année et de seconde année de DEUG, bien que traditionnelle dans les filières classiques, est marquée, ce qui traduit la politique de qualité mise en œuvre par les responsables de ces filières ;

- l'ouverture de la licence de Biologie s'est traduite par une baisse concomitante des effectifs en chimie ;

- l'IUP GMI, bien que n'ayant pas un premier cycle complet, accueille autant d'étudiants que le secteur sciences de la matière et plus que le secteur sciences de la vie ;

- les effectifs sont relativement faibles dans le secteur sciences de la vie, pourtant porteur de l'axe Agrosciences.

- les effectifs de troisième cycle hors sciences de l'ingénieur sont stables, voire en diminution. L'encadrement doctoral ne se développe pas dans ces disciplines ou, s'il se développe, les étudiants s'inscrivent dans d'autres universités.

Le poids prépondérant de l'IUP GMI accuse la distorsion de l'offre de formation. Cette situation devrait se rééquilibrer avec la montée en puissance de l'IUP "Agrosciences" qui se propose, avec des flux de 15 étudiants par filière, d'atteindre un "stock" de 50 à 60 étudiants en premier cycle et de 120 étudiants en second cycle. Compte tenu de l'ouverture d'un nouveau DESS en informatique à l'IUP GMI, on peut estimer que le stock d'étudiants dans les formations professionnalisantes sélectives en informatique devrait se situer autour de 470 étudiants, alors qu'il atteindrait environ 380 étudiants dans l'ensemble des formations concernées par les "Agrosciences" y compris les DUT et le DESS Hydrogéologie et environnement. Cette bipolarisation, comme les effectifs importants constatés en licence de Mathématiques, illustrent un phénomène d'orientation par l'offre, dont les responsables du secteur devront tenir compte dans leur réflexion sur la mise en place du LMD.

2 - UNE STRUCTURATION COMPLEXE

La complexité institutionnelle

L'UFR Sciences exactes et de la nature regroupe les formations générales "classiques" du domaine, l'ensemble des actions relevant de l'axe Agrosciences, et tous les laboratoires scientifiques sans exception.

L'IUP Génie mathématique et Informatique, porteur de l'axe Technologies de l'information et de la Communication, s'affirme comme la structure fédératrice de ce pôle de compétences.

L'UFR Sciences et Langages appliqués offre un DEUG scientifique dit "Préparation ENSI" délivrant en convention avec l'UFR Sciences, le DEUG Sciences de la matière et le DEUG Mathématiques, Informatique et Applications aux sciences.

L'IUT comporte deux départements secondaires : Génie biologique avec deux options, et Génie du conditionnement et de l'emballage.

Cette situation suggère les remarques suivantes :

- La seule formation du domaine scientifique et technologique rattachée à l'UFR SLA est le DEUG Préparation ENSI avec deux mentions, "Sciences de la matière et Mathématiques", "Informatiques et Applications aux sciences". Ce DEUG, qui a profité à l'origine de la faiblesse du dispositif en classes préparatoires aux grandes écoles dans le bassin avignonnais, atteint ses objectifs (66 intégrations dans une école sur 78 inscrits en 2001) et constitue une alternative crédible à une inscription dans une classe préparatoire.

Animée par une équipe pédagogique compétente et motivée, cette formation semble coupée du reste de l'université, en tout cas du reste du secteur scientifique. La présence de ce diplôme dans une UFR à vocation

majoritairement tertiaire n'est guère justifiable autrement que par des arguments de moyens. Véritable classe préparatoire faisant bénéficier les étudiants d'un encadrement supérieur à la norme et d'un système de "colles", cette formation ne pourrait être financée sur les moyens normalement alloués aux formations scientifiques, surtout au regard des effectifs scientifiques actuels ;

- Comment comprendre qu'un DESS d'informatique soit rattaché à l'UFR Sciences, et l'autre à l'IUP GMI ? Le rattachement de tous les laboratoires de recherche à l'UFR Sciences apparaît comme la seule cohérence du dispositif, mais ne va pas sans difficulté. Ainsi, le Laboratoire d'informatique héberge tous les informaticiens, notamment les porteurs de l'IUP GMI. Son rattachement institutionnel à l'UFR Sciences accroît la difficulté de concilier les missions recherche et formation. Il est nécessaire d'intégrer l'offre de formation de l'IUP GMI dans l'UFR Sciences, ce que la mise place du LMD devrait faciliter.

La cartographie de l'offre

On distingue les catégories suivantes :

- les formations clairement liées à l'axe Agrosociences, soit les deux mentions du DUT Génie biologique (Agronomie ; Industries alimentaires et biologiques) ; l'IUP Agrosociences avec, à terme, quatre mentions (Gestion de l'eau ; Phytoprotection et Amélioration des productions végétales ; Production, Transformation et Qualité des fruits et légumes ; Viticulture et Vin), une mention de la maîtrise de Chimie (Chimie de l'eau et des aliments) ;

- les formations rattachées à l'axe Technologies de l'Information et de la Communication avec l'IUP GMI qui comporte trois mentions (Ingénierie informatique ; Optimisation et Aide à la décision ; Réseaux et Télécommunications) ; quatre DESS (Commerce électronique ; Informatique ; Traitement automatique de l'information sur Internet ; Intégration voix données) ; le DRT Communication homme-machine et le DEA Informatique ;

- les formations générales classiques préparant aux métiers de l'enseignement et de la recherche avec quatre mentions de DEUG scientifiques (MIAS, Ingénierie informatique, Sciences de la matière, Sciences de la vie) ; les filières généralistes de mathématiques, chimie, et biologie ; un DEA de chimie ;

- d'autres formations peu connectées au reste de l'offre de formation comme les deux mentions de DEUG, Prépa ENSI, MIAS et Sciences de la matière, un DESS Hydrogéologie et un DEA Sciences de l'eau.

3 - LES FORMATIONS GÉNÉRALES : UN DISPOSITIF TRÈS FRAGMENTAIRE AFFECTÉ PAR LE DÉCLIN DES EFFECTIFS

La politique de développement ciblé des formations ne s'est pas accompagnée d'une volonté de développer des formations complètes. Dans le domaine des formations générales, seules les mathématiques et la chimie offrent un cursus complet du DEUG à la maîtrise. La maîtrise de Mathématiques n'est complétée d'aucun DESS ni DEA.

La biologie, qui devrait apporter une contribution forte aux agrosociences, s'arrête au niveau de la licence, formation ouverte seulement en 1999. La filière Sciences de l'eau offre une licence professionnelle Gestion de l'eau, maintenant intégrée à l'IUP Agrosociences, et un DESS Hydrogéologie et Environnement, sans connexion apparente avec la précédente ni cursus initial en sciences de la terre.

Les formations en informatique ne sont accessibles aux étudiants qu'au travers de l'IUP GMI, filière sélective. D'autres disciplines fondamentales ou technologiques ne sont pas représentées : la physique, l'électronique ou la technologie mécanique.

4 - UNE PRIORITÉ TRADUITE DANS LA RÉALITÉ : LE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

Vivier et recrutement

Si l'on excepte le département Génie du conditionnement et de l'emballage qui est en phase de décollage, l'attractivité des formations professionnalisantes est avérée. L'IUP GMI, le plus ancien, accueille 50% d'étudiants originaires de la région dont 24% de la proximité immédiate et 20% de départements éloignés. Il est trop tôt pour disposer de données chiffrées sur l'IUP Agrosociétés, mais la première campagne de recrutement incite à l'optimisme. Le DESS Hydrogéologie et Environnement, très sélectif, recrute sur tout le territoire national.

Les modalités de la professionnalisation

Elle se fait essentiellement par l'implication de professionnels dans la formation et la réalisation d'un ou de plusieurs stages au cours de la scolarité. De ces deux points de vue, et compte tenu du sous-encadrement de l'Université d'Avignon, la situation est exemplaire. On observe dans toutes les filières professionnalisantes une remarquable implication des professionnels ou d'agents des centres techniques et de l'INRA. L'IUP GMI porte une attention particulière à la mise en œuvre et au suivi des stages. Par ailleurs, celui-ci souhaite développer, en partenariat avec les autres acteurs du site d'Agroparc, un projet lié à la création d'entreprise.

Relations entre l'évolution des contenus des formations professionnalisées et celle de la demande du milieu socio-économique

Pratiquement toutes les formations ont été conçues en collaboration ou en concertation avec les représentants du monde socio-économique ; les contenus et les objectifs de formation correspondent donc *a priori* à la demande et leur évolution se fait naturellement. Enfin les Conseils de perfectionnement des IUP et le Conseil d'administration de l'IUT font intervenir des professionnels représentatifs aptes à garantir une évolution conforme aux besoins des formations.

5 - L'IUT D'AVIGNON²⁶

L'IUT comporte trois départements : Génie biologique (avec deux options en deuxième année, Agronomie et Industries alimentaires biologiques), Génie du conditionnement et de l'emballage, Techniques de commercialisation.

L'IUT d'Avignon n'échappe pas aux caractéristiques générales des IUT, caractéristiques qui font à la fois leur dynamisme et leur spécificité : forte individualité des départements et implication des chefs de département, qui tendent à créer des dynamiques propres à l'IUT, voire à chaque département.

Avec 29,5 emplois d'enseignant ou d'enseignant-chercheur et 11,6 IATOS pour trois départements d'IUT - deux secondaires et un tertiaire - pour 371 étudiants en 2000-2001, l'IUT d'Avignon figure parmi les IUT les plus sous-encadrés, sans nul doute du fait de sa jeunesse.

Les deux départements les plus anciens, Génie biologique et Techniques de commercialisation, sont attractifs et connaissent une bonne insertion professionnelle, même si l'on enregistre une baisse des effectifs en techniques de commercialisation ces dernières années. Les taux de poursuites d'études, élevés pour des filières professionnalisantes courtes, sont cependant ceux habituellement observés pour ce type de département. Le département Génie du conditionnement et de l'emballage, qui n'est ouvert que depuis deux ans, semble rencontrer quelques difficultés de recrutement, ce qui n'est pas encore inquiétant. Les départements secondaires recrutent essentiellement des bacheliers scientifiques.

²⁶ Sur l'IUT, voir aussi le chapitre Gouvernement

Les enseignants-chercheurs des disciplines secondaires de l'IUT font leur recherche au Laboratoire d'hydrodynamique complexe et dans quatre laboratoires de l'INRA, dont les deux UMR. Si cette dispersion peut s'expliquer par les contraintes imposées au premier chef par les besoins pédagogiques, on ne constate pas de volonté de s'inscrire dans des stratégies plus globale^{s27}.

6 - LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ DANS LE SECTEUR SCIENCES ET TECHNOLOGIES

L'axe Agrosociences

En adéquation totale avec les activités économiques du bassin d'Avignon et de son environnement dans le domaine de l'agriculture et des industries agro-alimentaires, avec un centre de recherche INRA à fort potentiel comportant plus de 250 ingénieurs et chercheurs sur un total de 800 personnels dont 60 thésards, il ne manquait qu'un établissement d'enseignement supérieur capable de répondre aux attentes et aux besoins exprimés par ces interlocuteurs. La jeune université d'Avignon pouvait-elle être cet établissement ? Il a fallu une injonction ministérielle adressée aux deux parties pour que le rapprochement intervienne. Il s'est concrétisé à travers la création de deux UMR et de l'IUP Agrosociences.

Département de l'UFR Sciences, cet IUP est très organisé et structuré, très soutenu aussi par le monde professionnel agricole, et sa conception est le fruit d'une active collaboration. Les professionnels proviennent principalement de centres techniques agricoles et de l'INRA. La formation comporte quatre options (Gestion de l'eau ; Phytoprotection et Amélioration des productions végétales ; Production, Transformation et Qualité des fruits et légumes ; Viticulture et Vin) dont seules les deux premières, issues de la transformation de licences professionnelles, sont ouvertes. Les deux autres devraient ouvrir avec l'installation de l'IUP dans ses locaux définitifs. Avec des flux prévus de 15 étudiants par option, il devrait atteindre à terme un effectif de 180 étudiants.

Si la modestie relative des effectifs envisagés constitue un handicap, la qualité de la conception du projet et la forte implication de tous les partenaires de l'université constituent des atouts certains. La tâche ne sera cependant pas facile : certains, notamment en géologie, sont encore réticents ; le potentiel en biologie est trop faible pour assurer une implication forte de l'université dans les enseignements nouveaux. Une réflexion sur l'équilibre de l'offre de formation entre formations courtes et longues dans ce domaine est sans doute nécessaire, surtout si la mise en place du LMD conduit l'IUP à délivrer des diplômes à bac + 5.

Si d'autres pistes de collaboration se développent en recherche, notamment entre le Laboratoire d'hydrodynamique complexe et l'équipe "Climat-Sol" de l'INRA et si la greffe a visiblement pris dans une des UMR, le déséquilibre des forces est parfois évident, notamment en biologie. L'université, et l'UFR Sciences, savent où elles doivent faire porter leurs efforts, dans le cadre d'une politique concertée avec l'INRA. De ce point de vue, tant les collaborations au sein de l'école doctorale que le projet de master recherche en biologie vont dans le bon sens.

L'axe Technologies de l'information et de la communication

L'IUP GMI est une composante importante du domaine scientifique et technologique puisqu'il représente plus d'un tiers des effectifs étudiants du secteur. Les deux DESS d'informatique, le DEA et le DRT complètent la palette des formations. Il s'agit donc, à l'échelle de l'université, d'un axe fort autant sur le plan des formations que sur celui de la recherche, même si certaines spécificités structurelles nuisent à sa cohérence.

Installé dans des locaux propres sur le technopôle d'Agroparc, l'IUP GMI assure ou fait assurer tous les enseignements d'informatique offerts aux étudiants de l'université, quelle que soit l'UFR.

Les diplômes d'IUP sont organisés en trois filières (Ingénierie informatique ; Optimisation et Aide à la décision ; Réseaux et Télécommunications), qui correspondent toutes à des secteurs "porteurs". L'IUP a mis en place des

²⁷ Cf. *ibid.*

structures ou services d'accompagnement pour les stages, les missions, l'insertion et le suivi des diplômés, ainsi qu'une communication qui respecte le cahier des charges de l'université. Le Conseil de perfectionnement de l'IUP, composé de dix-huit membres, comporte des professionnels de bon rang dans le domaine, (directeur d'agence, directeur technique).

Le recrutement de l'IUP est, pour une moitié, régional (Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Gard), 24% des inscrits provenant du bassin local. Le taux d'attractivité est bon (870 dossiers pour 150 places en 1^{ère} année). Si l'origine des étudiants a peu évolué depuis la création, le pourcentage des titulaires de DEUG est passé de 30% à 50% au détriment des DUT et BTS. Parmi les étudiants titulaires d'un DEUG, la moitié provient de l'Université d'Avignon.

Un certain nombre d'autres diplômes sont rattachés à l'IUP en tant que structure. Il s'agit du DESS Intégration voix données (ouvert à la rentrée 2002) et du DRT Informatique.

Cet axe est affiché par l'université dans ses thématiques de recherche et le Laboratoire d'informatique est un des laboratoires les mieux reconnus de l'université. Compte tenu de la difficulté de concilier les exigences de la recherche et les contraintes pédagogiques, il semble que cette difficulté ne puisse que s'accroître si le laboratoire devient une UMR CNRS.

On note une dispersion des développements pédagogiques dont certains ne se situent plus dans les spécialités reconnues du laboratoire : par exemple, la filière Réseaux-Télécom. de l'IUP s'en éloigne passablement. Elle est l'occasion et l'alibi d'une irruption un peu surprenante du Laboratoire d'hydrodynamique complexe dans cette thématique. Le projet de DESS Ingénierie des systèmes d'information organisationnels, en collaboration avec l'UFR de Droit, accroît encore cette impression de dispersion. La référence au Laboratoire de mathématiques semble aussi très artificielle compte tenu de ses thématiques. En revanche, l'implication d'une équipe réputée de l'INRA dans la filière Optimisation et Aide à la décision est plus crédible.

7 - LES PERSPECTIVES

On peut regretter qu'une filière forte en sciences de la vie ne se soit pas ouverte plus tôt. La licence n'a été créée qu'en 1999 et tente de se développer maintenant dans un contexte démographique défavorable, au détriment des effectifs étudiants en chimie. La répartition des postes d'enseignant-chercheur entre biologie et chimie laisse penser que les prémices de très douloureux rééquilibres sont posées. D'autant plus que, sauf modification dans les structures de l'établissement et la création d'une UFR Agrosociétés, il reviendra à l'UFR Sciences de dégager les moyens permettant la croissance de l'IUP Agrosociétés. Il lui reviendra aussi d'intégrer dans cette démarche ses enseignants en sciences de la terre, dont il conviendrait qu'ils aient davantage de relations avec l'INRA. Il faut souhaiter aussi que la mise en place du LMD soit l'occasion, dans les autres formations, de décroiser des équipes pédagogiques qui ont fait la preuve de leur compétence et de leur motivation.

Au moment du passage des experts, la réflexion sur la mise en place du LMD ne faisait que commencer avec, comme partout, une perception un peu imprécise et déstabilisante des larges marges de manœuvre que permet le nouveau dispositif. L'université souhaitait garder dans le nouveau système l'identité des IUP existants. Un certain nombre de projets complétait et prolongeait l'offre de formation existante : il s'agissait alors d'un master recherche en biologie, intitulé Biologie et Environnement des plantes cultivées, associant un grand nombre d'équipes INRA, d'un master professionnalisant complétant le DESS d'Hydrogéologie et Environnement et associant des équipes de l'INRA. Un projet de licence pluridisciplinaire scientifique destinée aux étudiants intéressés par le professorat des écoles devait élargir le spectre des licences. On observait donc un foisonnement d'initiatives qui s'inscrivaient dans le prolongement de l'existant et de son fonctionnement, sans remettre en cause l'architecture générale des formations.

La réflexion sur la mise en place du LMD était alors peu encadrée par l'université, sans doute pour des raisons conjoncturelles liées au renouvellement des équipes de direction, mais peut-être pas seulement. Or elle doit être l'occasion de mettre en perspective l'offre de formation par rapport aux axes affichés et aux moyens existants, et

s'inscrire dans un cadre plus large : équilibre entre formations générales, formations professionnalisantes courtes, sans doute trop peu développées, et formations professionnalisantes longues. Le dispositif LMD a depuis fait l'objet d'une large consultation à travers le Bureau, le CA, une assemblée générale. Cela aboutit à une harmonisation et à une rationalisation de l'offre de formation, et à ce qu'une très large majorité du personnel s'approprié le projet. Un comité de pilotage s'appuyant sur la mission "Pilotage et prospective" (renforcée à cette occasion) a été créé et placé sous la direction d'un chargé de mission.

En juillet 2003, le projet élaboré par le domaine sciences et technologie confirme pour l'essentiel cette observation avec deux masters, étroitement appuyés sur les IUP existants : Agrosciences, Génie informatique et Mathématiques. Le premier comporte trois mentions : Sciences de l'eau, Production végétale et Sciences des aliments, comportant chacune un parcours recherche et un parcours professionnalisé. La mention Sciences des aliments était encore en phase d'élaboration.

Le master Génie informatique et Mathématiques se compose de quatre mentions : Réseaux et Télécoms, Traitement automatique de l'information multimédia, Modélisation et Optimisation des systèmes organisationnels, Mathématiques. Cette dernière mention n'offre qu'un parcours recherche alors que les trois autres comportent des parcours recherche et des parcours professionnalisés.

La carte des licences s'enrichirait d'une filière Sciences physiques, orientée à la fois vers la préparation des concours des ENSI et vers les métiers de l'enseignement, d'une licence professionnelle Gestion de production dans l'industrie agro-alimentaire et d'une licence pluridisciplinaire.

8 - CONCLUSION

Le secteur scientifique de l'Université d'Avignon est confronté aux difficultés que rencontre tout établissement de ce type : comment développer une recherche crédible avec des laboratoires de petite taille et des moyens limités, comment être une université d'accueil de proximité en premier cycle et développer des second et troisième cycles attractifs ? Pour faire face à ces difficultés, il est très positif que l'université ait élaboré :

- une politique claire de développement ciblée tant pour sa recherche que ses formations ;
- une politique pédagogique active et dynamique pour faire valoir ses atouts en termes d'accueil ;
- une politique de relations riches avec ses partenaires socio-économiques.

La mise en œuvre a cependant ses limites :

- le ciblage des formations générales est moins affirmé et semble davantage être le résultat aléatoire des ouvertures successives que s'inscrire dans une politique de développement d'axes forts ;
- les actions mises en place doivent absolument être évaluées pour s'adapter à la demande et aux besoins des étudiants ; la politique de qualité des formations doit devenir une politique d'établissement ;
- dans le domaine des agrosciences, l'enjeu principal pour l'université est de devenir un partenaire crédible de l'INRA pour donner toutes ses chances à cet axe de développement.

IV - LA FORMATION CONTINUE

L'offre de formation continue dans le secteur lettres et sciences humaines se limite à l'action destinée aux enseignants de français langue étrangère, organisée dans le cadre du CUEFA. Malgré un service commun de la formation continue actif, reconnu et dirigé de longue date par un scientifique, les activités de formation continue appuyée sur les formations du secteur scientifique sont embryonnaires, même si toutes les composantes concernées manifestent leur souhait, lorsqu'elles en auront les moyens, de développer cette activité. L'IUP GMI accueille en formation initiale un public issu de l'entreprise, et il propose même des adaptations du cursus. Le département Génie biologique accueille, dans quelques-uns de ses modules, un public en formation continue.

Le secteur juridique a témoigné d'un réel investissement des équipes pédagogiques associé à un souci de diversification de l'offre de formation. Il s'agit des deux années de préparation à la capacité, du DEUG et de la maîtrise de Droit, ainsi que de cinq diplômes d'université. Quelques étudiants sont intégrés en formation initiale, mais la majorité des enseignements est organisée dans le cadre de sessions spécifiques de formation continue. Ces formations sont cependant, comme on l'a évoqué plus haut, menacées dans leur existence, la Région ayant décidé de suspendre leur financement

C'est dans le cadre de l'UFR SLA que s'est développée l'offre la plus riche. On notera l'existence d'une option de la troisième année de l'IUP Métiers des arts et de la culture organisée en formation continue en liaison avec l'Institut supérieur des techniques des spectacles d'Avignon, et celle d'une licence professionnelle de Formateurs et Responsables de formation, créée en 1986 à partir d'un diplôme d'université. Cette formation est dispensée dans le cadre du Service de la formation continue de l'université.

Depuis une quinzaine d'années, en lien avec les universités de l'académie, une procédure de repérage des niveaux et des formations de base des publics a été expérimentée avec l'objectif de proposer un sas d'entrée à l'université, précurseur d'une procédure de reconnaissance des activités professionnelles.

À l'origine, l'idée était de créer un guichet unique de suivi administratif et pédagogique de tout individu désirant accéder à l'université. Il s'agit désormais d'une cellule de validation des acquis de l'expérience dans le cadre d'un réseau académique qui existe sous la forme d'un GIP piloté par le recteur de l'académie : c'est un réseau inter-institutionnel qui vise à l'harmonisation des pratiques et à la mutualisation des méthodes et des outils. Ce réseau permet la mise au point de référentiels de formation. Dans ce cadre, les quatre universités du réseau se sont associées avec le CEREQ pour expérimenter ces référentiels dans les filières Tourisme et AES.

L'offre de formation continue est organisée selon deux modalités : soit par l'insertion en formation initiale, soit en sessions spécifiques. Les formations ont lieu dans les locaux du Service de formation continue, quelles que soient les UFR de rattachement des formations. Un autre principe a été arrêté : celui de la création d'un diplôme d'université lorsqu'il s'agit de tester une nouvelle formation dans le cadre de la formation continue.

V - LA FORMATION DES MAÎTRES : UNE OFFRE ENCORE TRÈS LIMITÉE

L'Université d'Avignon n'offre, en liaison avec l'IUFM de Provence, que trois préparations aux CAPES : Lettres modernes, Anglais et Mathématiques. Par ailleurs, elle propose une préparation à l'agrégation de Lettres modernes et de Mathématiques. Dans le cadre d'une convention avec l'Inspection académique, l'université assure aussi une formation continue d'enseignants en français langue étrangère. L'université envisage l'ouverture d'une préparation au CAPES d'Histoire-Géographie.

En mathématiques, les effectifs sont faibles en CAPES (17 en 2001-2002), mais la préparation obtient un taux de réussite satisfaisant. Faut d'effectif suffisant, la préparation à l'agrégation n'a pas été ouverte cette année. Ces préparations sont organisées au sein des UFR et inconnues du CUFEP (Centre universitaire de formation des enseignants et des formateurs), pourtant chargé des relations avec l'IUFM. Les relations entre ce centre et l'UFR de Lettres et Sciences humaines ont par ailleurs longtemps été interrompues alors que ces filières offrent des débouchés vers les métiers de l'enseignement.

À l'époque du passage des experts, seule l'UFR SLA offrait des modules de choix pré-professionnels (modules obligatoires) et préparatoires aux métiers de l'enseignement dans le cadre du DEUG Médiation culturelle. Il semble que cette mesure soit en voie de généralisation.

Cette faiblesse générale du dispositif pose des problèmes structurels : baisse des effectifs de licence et hiatus entre l'offre de formation et la recherche.

LA RECHERCHE

I - LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

La politique scientifique a ciblé les priorités suivantes : Agrosciences ; Technologies de l'information et de la communication ; Patrimoine et Développement culturel ; Espaces et Pouvoir.

L'université estime que ses principales forces sont d'avoir quelques thématiques originales, de tirer parti de sa pluridisciplinarité et de la richesse de l'environnement scientifique et patrimonial, de bénéficier de quelques laboratoires moteurs, comme le Laboratoire ESPACE et le Laboratoire d'informatique. Elle affirme son intention d'être vigilante sur les recrutements et compte développer ses actions de valorisation.

Outre la reconduction de l'UMR ESPACE 6012, les principales évolutions observées au cours du contrat 2000-2003 ont été la transformation de la jeune équipe "Laboratoire d'informatique" en formation recherche en évolution (FRE 2487), la création de deux UMR avec l'INRA, celle d'un laboratoire de droit reconnu jeune équipe, et la naissance de trois laboratoires émergents en lettres, gestion, et STAPS.

La mise en place de conseils scientifiques de laboratoire a été encouragée et la Commission de valorisation, prévue dans le contrat d'établissement, a été créée : elle s'est réunie en décembre 2000 pour valider le projet "Impulse" (incubateur régional) et mettre en place la cellule valorisation qui gère les contrats et fournit une expertise juridique. En revanche, la tentative de constitution d'un *visiting committee* n'a pas encore abouti.

II - LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

L'université s'est dotée d'un service de la recherche solide, chargé notamment de gérer les contrats de recherche. L'affectation prioritaire du BQR va aux équipes reconnues ou en émergence. Le BQR représente 10% des crédits, ce qui est un montant faible (25 K€/an). Il est complété par une part de la dotation générale de fonctionnement affectée à la recherche et un pourcentage sur les contrats depuis 2001. Il est difficile d'avoir une estimation précise de l'activité contractuelle des laboratoires, qui peuvent faire gérer leur contrat en dehors de l'université. Pour l'année 2001, les chiffres fournis par l'université, qui incluent les bourses de thèse, sont les suivants :

Contrats de recherche 2001

	UFR Lettres	UFR Sciences	UFR SLA	UFR Droit	Total
Contrats de recherche		404 205 €			404 205 €
dont Union européenne		240 874 €			240 874 €
Public		20 276 €			20 276 €
Privé		143 055 €			143 055 €
Contrats de prestations de service	44 722 €	27 552 €	60 226 €	1 255 €	133 755 €
Public	40 911 €	12 695 €	60 226 €	1 255 €	115 087 €
Privé	3 811 €	14 857 €			18 668 €

On constate une activité contractuelle non négligeable. Les directeurs des laboratoires expérimentaux confirment l'importance des financements contractuels et le fait que certains financements ne sont pas gérés par l'université, notamment pour les UMR INRA ou les collaborations avec l'INRA (Laboratoire d'hydrodynamique complexe).

Une convention pluriannuelle d'objectifs avec la Région permet de cofinancer sur quatre ans des opérations scientifiques dans le cadre d'une politique concertée. Par ailleurs la Région subventionne certaines opérations hors convention.

L'Université d'Avignon est membre fondateur de l'incubateur régional "Impulse" qui regroupe les universités de l'Académie d'Aix-Marseille. L'université a voté une participation de 15% dans la société Pacavalo SAS, qui a pour

objet la prise de participation dans le fond d'amorçage régional Primavera. Par ailleurs, un chargé de mission à l'environnement représente l'université auprès du monde socio-économique et développe les relations institutionnelles. L'université est membre de l'Agence de développement économique du Vaucluse, récemment créée.

III - LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE

L'université a été vigilante, puisque le nombre de laboratoires, toutes disciplines confondues, est passé de 19 équipes en 1991 à 17 en 2002, malgré l'augmentation importante du nombre d'enseignants-chercheurs et de ses thématiques.

Les laboratoires en lettres et sciences humaines

	Label	PR	MCF	DR	Chargés de recherche	Autres chercheurs	ATOS/ITA	Doctorants	Thèses sur 5 ans
ESPACE (Études des structures, des processus d'adaptation et des changements des espaces)	UMR	3	8	0	1	0	2,5	10	11
Histoire : Territoires, Pouvoirs et Identités	EA	4	8	0	0	5	0	1	0
Unité de recherches théâtrales	EA	8	16	0	0	0	0	0	4
Linguistique : Le français dans l'espace francophone	JE	1	4			3		1	2
LiRe (Littérature et Réalités)		3	6			6			

Les laboratoires en sciences et langages appliqués

	Label	PR	MCF	DR	Chargés de recherche	Autres chercheurs	ATOS/ITA	Doctorants	Thèses sur 5 ans
Laboratoire culture et communication	EA	2	5			19	0,5	5	
CAROM (Centre avignonnais de recherche sur les organisations, la mondialisation et les échanges)		4	15			1	0,2		

Les laboratoires en droit et AES

	Label	PR	MCF	DR	Chargés de recherche	Autres chercheurs	ATOS/ITA	Doctorants	Thèses sur 5 ans
LARJURIS (Laboratoire avignonnais de recherches juridiques sur les risques et la sécurité)	JE	7	11					15	

Les laboratoires dans le secteur sciences

	Label	PR	MCF	DR	Chargés de recherche	Autres chercheurs	ATOS/ITA	Doctorants	Thèses sur 5 ans
Laboratoire d'analyse non linéaire et géométrie	EA	5	10			3	0,75	4	5
Laboratoire d'informatique	FRE	5	10			5	3	15	13
Laboratoire d'hydrodynamique complexe		2	5				2		
Laboratoire d'hydrogéologie : Qualité et protection des eaux	EA	3	5			1	3	8	10
Laboratoire de chimie bio-organique et systèmes moléculaires vectoriels	EA	1	7				2,2	8	6
Qualité et sécurité des aliments d'origine végétale	UMRA	4	6	6	6		30,2	2	9
Écologie des invertébrés	UMRA		3	2	6	11	17	5	9
Laboratoire de cytologie et pathologies végétales		1	2			1			
Physiologie des adaptations cardiovasculaires à l'effort		1	3			1		1	1

1 - LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR LETTRES, DROIT ET SCIENCES HUMAINES : UN ENSEMBLE INÉGALEMENT STRUCTURÉ

L'UMR ESPACE, qui succède au GIP Reclus et dont le siège est à l'Université d'Avignon, constitue un atout essentiel pour le développement de la recherche en sciences humaines et sociales ainsi que pour l'ancrage d'un master qui serait cohabilité avec les universités de Nice et d'Aix-Marseille I. En revanche, le fonctionnement de la recherche en histoire est dans une situation critique malgré le potentiel de jeunes enseignants-chercheurs prêts à s'investir dans des thématiques correspondant aux axes définis par l'établissement : le nombre de soutenances de thèses dans le laboratoire de rattachement est d'une inquiétante faiblesse.

Dans le domaine des lettres, dans celui des langues et civilisations étrangères, la structuration de la recherche est incertaine. En effet, excepté l'unité de recherche sur le théâtre (cf. le chapitre Culture et université), les autres équipes devront soit trouver des appuis auprès d'établissements universitaires partenaires si elles veulent subsister, soit se rapprocher de l'équipe Théâtre pour développer un axe thématique centré sur Patrimoine et Développement culturel.

En outre, les partenariats avec les grands organismes de recherche et les commanditaires en matière d'études et de recherches devront être privilégiés.

Dans le secteur des sciences humaines, l'équipe Culture et communication constitue un vecteur important pour la reconnaissance et le développement d'un pôle de compétences scientifiques et professionnelles (cf. le chapitre Culture et université).

L'UFR de Sciences juridiques, politiques et économiques, présente un ensemble conçu à partir d'un pôle scientifique susceptible d'accueillir des équipes fédérées autour du Laboratoire avignonnais de recherches juridiques sur les risques et la sécurité. En effet, l'équipe du LARJURIS a déjà fait l'objet d'un regroupement. Elle devrait encore évoluer pour se centrer sur l'étude des Biens, normes et contrats. Le statut d'équipe d'accueil se révèle indispensable du fait de l'inscription d'un nombre non négligeable de doctorants, mais aussi pour affirmer un pôle de compétences scientifique dans l'environnement universitaire ; par ailleurs, le DEA cohabilité Contrats privés et publics devrait être reconduit sous la forme d'un master cohabilité.

Le regroupement des enseignants en gestion et en langues étrangères appliquées autour d'une thématique Gestion et Commerce international devrait permettre d'aboutir à la reconnaissance d'une équipe ainsi qu'à l'affichage d'un pôle de compétences scientifique et professionnel.

2 - LE SECTEUR SCIENTIFIQUE : UNE BONNE STRUCTURATION THÉMATIQUE

Tous les laboratoires scientifiques sont rattachés à l'UFR Sciences exactes et de la nature. On constate une bonne structuration thématique de ces laboratoires, qui, à l'exception des UMR, restent de petite taille par rapport à leurs concurrents.

Dans une université de la dimension de celle d'Avignon, il demeure cependant parfois difficile de concilier les besoins liés à l'enseignement et les impératifs de cohérence en matière de recherche. On en trouve une illustration dans le secteur sciences et technologie. Les créations de la mention Réseau de l'IUP GMI, l'ouverture du département Génie du conditionnement et de l'emballage à l'IUT ont eu pour conséquence de compliquer encore, s'il en était besoin, la situation du Laboratoire d'hydrodynamique complexe. Ce laboratoire, emblématique des difficultés que peut rencontrer l'Université d'Avignon dans son développement, a hébergé des enseignants-chercheurs recrutés pour les besoins pédagogiques des diverses filières et s'est retrouvé pluridisciplinaire de fait sans anticipation des perspectives de recherche. Il semble toutefois que se dégage actuellement une thématique de recherche permettant d'envisager une association avec l'INRA dans le cadre d'une UMR.

IV - LES FORMATIONS DOCTORALES

1 - LES ÉCOLES DOCTORALES

Deux écoles doctorales Sciences et Agronomie et Espace, Temps et Pouvoirs, Pratiques culturelles ont été créées malgré les réticences.

Dans le secteur sciences humaines et sociales, l'école doctorale accueille près de 70 doctorants qui sont pour la plupart, des spécialistes de communication, de droit et de géographie ; si des potentialités existent en histoire ou en études théâtrales, encore conviendrait-il de parvenir, dans le premier cas, à faire inscrire les doctorants de cette discipline à l'Université d'Avignon et, dans le second cas, à accroître leur nombre, de façon à justifier l'existence des laboratoires.

Actuellement, l'école doctorale Sciences et Agronomie, que les informaticiens ont hésité à intégrer et que les chimistes ont tardivement rejointe, accueille une cinquantaine de doctorants. Si l'école doctorale scientifique n'a sans doute pas atteint tous les objectifs du contrat, la création des écoles doctorales a eu deux effets essentiels positifs. Le premier a été la rencontre et le travail en commun entre des disciplines qui n'en avaient pas l'occasion ; le second de formaliser, auprès d'organismes de recherche comme l'INRA, la capacité d'encadrement doctoral de l'Université d'Avignon. L'INRA est d'ailleurs très présente dans le Conseil de l'école doctorale.

L'école doctorale n'a, en revanche, pas de relations particulières avec l'UFR Sciences. Les modules mis en place concernent l'insertion professionnelle et la création d'entreprise, ainsi que des conférences dans lesquelles s'implique notamment l'INRA. Le fonctionnement en est ouvert ; les étudiants ont en effet la possibilité de suivre les modules proposés par les universités de la région.

2 - L'OFFRE DE DEA

Les UFR des secteurs lettres, sciences humaines et sociales proposent trois DEA en cohabilitation :

- avec les universités Aix-Marseille I et Nice, le DEA Structure et Dynamique spatiales, qui accueillait en 2000-2001 un effectif total de 40 étudiants, dont 8 inscrits à l'Université d'Avignon ;

- avec l'Université Aix-Marseille III, le DEA Droit des contrats privés et publics pour lequel l'Université d'Avignon est établissement principal. Cette formation très récente (elle a été mise en place à la rentrée 2001) comptait 26 étudiants en 2001-2002, dont une majorité en provenance de l'Université d'Avignon ;

- avec l'Université de Saint-Étienne, le DEA Muséologie et Médiation, qui comptait un effectif total de 18 étudiants en 2001-2002 et qui est organisé dans le cadre de l'UFR SLA ;

L'université offre actuellement trois DEA scientifiques, tous en cohabilitation :

- avec les universités de Marseille et de Toulon, le DEA d'Informatique, qui compte 4 étudiants de l'Université d'Avignon sur un effectif total de 24 ;

- avec Montpellier II, le DEA Sciences de l'eau, qui accueille 4 étudiants avignonnais sur un total de 22 ;

- avec Aix-Marseille III, le DEA de Synthèse et Modélisation des molécules bioactives.

Compte tenu de la taille respective des établissements, on peut considérer ces chiffres comme satisfaisants. En revanche, le DEA de Chimie, cohabilité avec Marseille, n'a apparemment pas d'inscrit à l'Université d'Avignon.

Enfin, il faut relever l'absence de DEA cohérent avec les thématiques principales de l'axe Agrosociétés. Un projet de master recherche en biologie devrait corriger cette anomalie. En outre, un master recherche en mathématiques est demandé sous la forme d'une spécialité du master Génie informatique et Mathématiques.

V - LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES DE RECHERCHE

Seul le laboratoire ESPACE en géographie bénéficie d'une association avec le CNRS. En effet, il n'existe pas dans le domaine scientifique d'équipe de recherche associée au CNRS. Le Laboratoire d'informatique a obtenu du CNRS le statut de FRE (Formation de recherche en évolution) et espère obtenir un statut d'UMR lors du prochain contrat.

Les principales relations se sont tissées avec l'INRA avec la création de deux UMR : l'UMR-A 408, Qualité et Sécurité des aliments d'origine végétale, et l'UMR A406, Écologie des invertébrés. Les relations avec l'INRA sont destinées à se renforcer (une troisième UMR est demandée).

Avec le CNRS, deux UMR, Chimie et Culture, sont en cours de reconnaissance ; en outre la FRE d'informatique pourrait devenir une UMR en cours de contrat. La reconnaissance par le CNRS des laboratoires reste un objectif et une priorité. Quant au rapprochement avec le CEA de Cadarache, il s'opère grâce au rattachement du laboratoire souterrain de Rustrel à l'Université d'Avignon, démarche qui n'est pas liée à la dynamique propre de l'Université d'Avignon.

VI - CONCLUSION

Malgré sa croissance, l'augmentation de son potentiel enseignant et la diversification de ses thématiques, l'Université d'Avignon a su éviter la multiplication des structures de recherche en ciblant les quelques priorités autour desquelles elle entendait développer son activité de recherche. C'est un effort qu'il convient de souligner.

Le résultat est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une université récente où les besoins en enseignements, notamment dans le premier cycle, auraient pu conduire à une politique de recrutement des enseignants-chercheurs moins vigilante sur les profils recherche. Pour autant, l'ensemble est fragile, constitué, à l'exception des UMR, de laboratoires de très petite taille dont le rendement est parfois très faible en termes de thèses soutenues ou encadrées : cette remarque s'applique surtout aux lettres et aux sciences humaines dont certains laboratoires n'ont produit aucune thèse en cinq ans et n'encadrent aucun doctorant.

La faiblesse des effectifs de troisième cycle n'est pas qu'un "péché de jeunesse", elle procède aussi d'un décalage entre offre de formation et activité scientifique. Comme on le constate en examinant la structure de l'offre de formation, celle-ci est discontinue et incomplète, avec un second cycle où la part des filières professionnalisées est croissante, les filières tournées vers l'enseignement et la recherche en nombre restreint, ce qui pousse les étudiants qui s'y destinent à quitter l'Université d'Avignon.

Si l'émergence d'une recherche crédible a incontestablement représenté une priorité pour l'Université d'Avignon, cette dernière ne doit pas oublier que le développement de la recherche doit être conçu en interaction avec celui de l'offre de formation. Le nombre d'étudiants avignonnais qui se destinent à la recherche ne pourra qu'y gagner en importance.

CNE

L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

CULTURE
ET
UNIVERSITÉ

La Ville d'Avignon est porteuse d'une image culturelle forte, fondée tout autant sur la richesse de son patrimoine architectural que sur la renommée du Festival. La culture, qui constitue l'une des priorités affichées de l'UAPV, a généré un nombre élevé de formations et d'activités de recherche en son sein.

Même si des initiatives intéressantes existent, par exemple en matière d'université d'été (*cf. infra*), le lien entre ces deux univers apparaît faible. La ressource culturelle avignonnaise est assez peu visible dans les outils de communication de l'université (plus largement présente néanmoins dans la communication spécifique des différentes structures de formation). Les principales institutions culturelles de la ville (à commencer par le Festival) font assez peu référence à la présence de l'université ; à l'intérieur même de l'UAPV, l'affichage d'une thématique "Arts, Culture, Communication" n'a pas encore porté remède à l'éclatement de l'offre de formation.

Comment expliquer ce qui ressemble fort à un paradoxe ?

Des explications générales viennent immédiatement à l'esprit lorsqu'on rapproche le cas avignonnais de la situation que connaissent d'autres universités : le rapport ambigu que les universitaires entretiennent avec la notion même de culture ne facilite pas l'établissement de partenariats efficaces avec les autres acteurs du monde culturel. En Avignon, la situation est compliquée du fait que l'universalisme académique côtoie ici une manifestation festivalière dont le caractère "extra-territorial" a été maintes fois souligné. Sans doute faut-il aussi chercher des explications dans les particularités de la situation locale.

Mais on ne peut faire l'économie d'un certain questionnement : il convient, par exemple, de se demander ce que peut et ce que doit recouvrir l'articulation entre université et institutions culturelles, dans un contexte où chaque partenaire cherche à maintenir son identité et sa spécificité. Il faut également s'interroger sur les effets de la communication, qui tend parfois à gommer les relations subtiles établies au quotidien entre des structures et des acteurs soucieux d'efficacité au profit de simples logiques d'affichage.

Mais surtout, on ne saurait ignorer la vraie dimension des espaces de référence des partenaires culturels concernés. De même que le Festival, par son public, son aura, son système de production, déborde largement l'aire avignonnaise, de même les ressources culturelles de l'université ne sauraient se valoriser sur le seul espace local d'Avignon.

I - LA CULTURE : UNE PRIORITÉ DE L'UNIVERSITÉ

1 - UN RÉEL POTENTIEL DE FORMATIONS EN MATIÈRE DE CULTURE

Domaines/Thèmes ²⁸	UFR	Département et/ou institut	Diplôme	Options
Arts, Communication, Culture	SLA	Sciences de l'information et de la communication	DEUG Médiation culturelle et communication (1 ^{ère} et 2 ^e années)	
Arts, Communication, Culture	SLA	IUP Métiers de la culture	DEUG Métiers des arts et de la culture (2 ^e année)	
Arts, Communication, Culture	SLA	IUP Métiers de la culture	Licence Métiers des arts et de la culture	- Communication culturelle et technologies numériques (A1) - Développement de projets culturels (A2) - Direction technique (A3)
Arts, Communication, Culture	SLA	IUP Métiers de la culture	Maîtrise Métiers des arts et de la culture	- Communication culturelle et technologies numériques (A1) - Développement de projets culturels (A2) - Direction technique (A3)
Lettres et Théâtre	Lettres et Sciences humaines		Licence Lettres modernes option "Études théâtrales"	
Arts, Communication Culture ; Droit, Économie, Gestion ; Langues	Lettres et Sciences humaines		MST Cultures, Administrations européennes	
Arts, Communication, Culture	SLA	Sciences de l'information et de la communication	DESS Stratégies du développement culturel	- Arts et spectacle vivant - Muséologie - Politiques culturelles internationales et Gestion des arts
Sciences humaines et sociales	Lettres et Sciences humaines		DESS Tourisme, Culture, Développement local	
Lettres et Théâtre	Lettres et Sciences humaines		DU Diplôme international de recherche sur les arts du spectacle (DIRAS)	
Arts, Communication, Culture	SLA		DEA Muséologie et Médiation culturelle : publics, technologies, institutions	

²⁸Selon la liste des "thèmes" affichés sur le site Web de l'université.

2 - UN AXE COHÉRENT : DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET PATRIMOINE

Cette filière se compose principalement des enseignements délivrés au sein d'un IUP, d'un DEA et d'un DESS.

L'IUP Métiers des arts et de la culture (spécialité culture et technologie)

Géré par le département Sciences de l'information et de la communication de l'UFR SLA, il comporte trois options :

- *Communication culturelle et technologies numériques*, qui forme aux stratégies de communication propres aux organisations culturelles en mettant l'accent sur les outils issus des technologies numériques ;

- *Développement de projets culturels*, qui forme des professionnels capables d'assurer la mise en œuvre (montage et réalisation) de tout type de projet culturel ;

- *Direction technique*, qui a ouvert en formation continue à la rentrée 2002. Cette formation fonctionne en partenariat avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle (ISTS) et s'adresse aux personnels d'encadrement des entreprises du spectacle. Les professionnels concernés reçoivent un diplôme de maîtrise qui viendra s'ajouter à leur diplôme de directeur technique.

Cette formation, assurée pour plus d'un tiers des enseignements par des professionnels, est relativement sélective (environ 4 candidatures pour une place) et recrute à l'échelle nationale. L'IUP a un fort ancrage dans les milieux culturels locaux et ses étudiants sont très impliqués, en relation avec les acteurs culturels locaux, dans l'animation culturelle du campus.

Un master professionnel est envisagé dans le cadre du LMD. Il restera à trouver l'articulation avec le DESS existant.

Par ailleurs, un constat doit susciter la réflexion : la carte régionale des formations fait apparaître l'existence de deux IUP sur le thème de la culture dans la proximité immédiate d'Avignon, orientés sur le patrimoine à Arles et sur la gestion de projets festivaliers ou événementiels à Nîmes.

Le DEA Muséologie et Médiation culturelle (publics, technologies, institutions)

Créé en 1999, il s'organise autour de trois thématiques principales : Politiques et institutions ; Connaissance des publics ; Production, Formes et Réception des objets patrimoniaux et culturels. Les étudiants de ce DEA et les doctorants de la filière sont encadrés par trois équipes d'accueil : le Laboratoire Culture et Communication (EA 3151) de l'UAPV, le CERLIS (Paris V), le CRESAL (Saint-Étienne). Une négociation est en cours avec l'UQAM pour un doctorat en cotutelle. Ce DEA constitue sans aucun doute un atout important de l'université pour crédibiliser la culture comme un axe prioritaire de son activité.

Le DESS Stratégies du développement culturel

Créé en 1997, il se donne pour objectif d'éclairer deux axes majeurs du développement culturel dans les contextes national et international : la communication des formes de la culture et la valorisation, la médiation et la médiatisation du patrimoine culturel. Les débouchés de cette formation sont orientés vers les métiers de la gestion et de la communication culturelle dans les institutions publiques ou privées. Les étudiants complètent leur formation de tronc commun par une spécialisation d'une soixantaine d'heures dans l'une des deux options proposées :

- "Arts et Spectacle vivant", destinée aux étudiants qui construisent leur parcours professionnel dans le secteur labellisé théâtre, musique, spectacle et danse ;

- "Muséologie", destinée à ceux qui se destinent au secteur de la valorisation patrimoniale dans les musées et expositions.

Une troisième option, "Politiques culturelles internationales et Gestion des arts", a été ouverte à la rentrée 2001. Cette option, qui s'adresse à de jeunes professionnels étrangers, est gérée dans le cadre d'une convention entre l'UAPV (département Sciences de l'information et de la communication et Laboratoire culture et Communication) et l'association Formation internationale culture agissant sous la responsabilité du département des Affaires internationales du ministère de la Culture et de la Communication. La formation est dispensée pour l'essentiel à Paris.

Comme l'IUP ou le DEA, le DESS Stratégies du développement culturel rayonne très au-delà de l'aire avignonnaise.

3 - DES FORMATIONS PÉRIPHÉRIQUES

L'université propose par ailleurs des formations dont l'implication dans le thème de la culture est moins directe.

La MST Cultures, Administrations européennes

Son objectif affiché est de *"former des cadres maîtrisant les problématiques européennes dans les secteurs de la culture, du tourisme culturel, des relations internationales des grandes entreprises, des collectivités territoriales, de l'information et du journalisme"*. Le champ est large. La dimension culturelle de la formation, affirmée dans le titre, est moins visible dans le programme de formation, consacré principalement aux aspects linguistiques et juridiques ainsi qu'à l'étude des civilisations britannique et germanique. Néanmoins, de nombreux intervenants de la formation sont des professionnels de la culture et les stages se déroulent souvent dans des organismes culturels. Cette formation connaît, semble-t-il, des difficultés sérieuses et l'UFR de Lettres et Sciences humaines semble vouloir aujourd'hui s'en désengager. Les effectifs réels (13 étudiants répertoriés dans la promotion 2001-2002) sont en deçà de la capacité d'accueil affichée (30 étudiants). Toutefois, on trouve dans cette formation un savoir-faire (dimension européenne et environnement juridique et linguistique de la culture) qu'il serait dommage de voir disparaître et qui gagnerait sans doute à être exploité en synergie avec d'autres formations culturelles de l'UAPV.

Le DESS Tourisme, Culture, Développement local

Créé en 1996, il s'inscrit dans un réseau interuniversitaire interrégional tourisme (R2IT) Grand Sud-Est, qui prépare actuellement un projet de master sur plusieurs sites autour du thème "Tourisme, Gestion et Commerce international". L'adhésion du DESS à ce master conforterait sa distance vis-à-vis du département Géographie de l'UAPV et de l'UMR ESPACE dont les centres d'intérêt sont plus orientés vers la géométrie que vers le tourisme. Ce DESS est conçu pour assurer une "ouverture culturelle" aux métiers d'encadrement du tourisme et non pas pour former des spécialistes du tourisme culturel. Cette orientation se retrouve dans les partenariats affichés par les responsables : à côté du Palais des Papes ou du Festival d'Avignon, on trouve les Parcs nationaux ou régionaux ou encore les manifestations festives autour de l'agrotourisme ...

4 - LES LABORATOIRES D'APPUI

La filière culturelle s'appuie principalement sur le Laboratoire Culture et Communication (EA 3151) et, de façon plus incidente, sur l'UMR 6012 ESPACE et sur l'EA 3152 (Laboratoire d'histoire : territoires, pouvoirs, identités). Issu du regroupement du Centre de recherche sur les institutions et les publics de la culture (CRIPC, Université d'Avignon) et du Centre d'étude et de recherche sur les expositions et les musées (CEREM, Université Jean Monnet, Saint-Étienne), le Laboratoire Culture et Communication porte sur quatre thématiques : le patrimoine, les musées et les expositions ; la production et la réception des œuvres dans le champ du cinéma et du spectacle vivant ; les rapports entre culture et entreprises et les pratiques liées à la ville ; les relations entre les médiations culturelles et les pratiques éducatives. Un cinquième thème se développe autour des technologies de l'information et de la communication dans le champ de la culture.

5 - LA DIFFICILE ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE THÉÂTRE

Si les questions de développement culturel et de patrimoine disposent désormais au sein de l'UAPV d'une filière cohérente et complète aussi bien du point de vue des formations que de la recherche, il n'en va pas de même pour ce qui concerne les études théâtrales. Les conditions de création d'une filière Théâtre, en particulier une forte incitation en haut lieu pour développer cette thématique, ne sont peut-être pas étrangères à cette situation. De surcroît, les formations au théâtre connaissent des difficultés plus générales. Toujours est-il que l'UAPV tente aujourd'hui de pallier cette carence en demandant de nouveau la création d'un master Théâtre. La demande porte aussi bien sur un master professionnel que sur un master recherche avec, pour ce dernier, trois orientations : "histoire du théâtre", "systèmes imaginaires", "mise en scène".

L'existant en matière de formation se résume à peu de chose : la licence de Lettres modernes mention Études théâtrales, récemment ouverte, veut répondre aux nouvelles perspectives de développement des options théâtrales de l'enseignement secondaire et des concours nationaux de recrutement des enseignants. Les enseignements sont orientés vers la pratique théâtrale, l'écriture dramatique, l'histoire de la dramaturgie en partenariat avec des organismes culturels (Maison Jean Vilar, Théâtres, Festival ...). Le Diplôme international de recherche sur les arts du spectacle (DIRAS) est un diplôme d'université dont l'objectif est de donner à des professionnels des arts du spectacle une qualification de type universitaire ou de compléter la formation de candidats aux carrières de l'enseignement et de la recherche justifiant des titres requis. Compte tenu de la diminution des effectifs intervenue ces dernières années, l'avenir de cette formation, mise en place peu de temps après la création de l'UAPV, semble assez compromis.

L'Unité de recherches théâtrales (EA 2666)

La recherche s'organise autour de cette équipe bicéphale qui comporte deux sous-équipes : l'une qui se consacre à des recherches sur le thème "Théâtre, langages et sociétés" et l'autre, le LERTA (Laboratoire d'études et de recherches théâtrales d'Avignon), orientée vers la pratique théâtrale, l'écriture scénique et le spectacle vivant.

Les responsables du LERTA, qui souhaitent la création d'une ERT, s'interrogeaient au moment de l'expertise sur l'opportunité d'adosser cette ERT sur l'unité de recherches théâtrales.

6 - CONCLUSION

L'UAPV dispose d'un éventail large de formations dans le domaine culturel autour de deux pôles : Médiation culturelle et Théâtre. Le pôle Médiation culturelle, progressivement développé à partir des premières formations en communication, est aujourd'hui pleinement engagé dans la voie de la professionnalisation (IUP et DESS), alors que le pôle Théâtre s'inscrit dans la tradition des études littéraires (le projet de master professionnel Théâtre vient toutefois nuancer ce constat). L'appartenance de ces formations à des composantes différentes (UFR Lettres et UFR SLA) ne facilite évidemment pas l'établissement de synergies entre les différentes formations culturelles, mais cette situation institutionnelle n'est certainement pas le seul obstacle à la mise en œuvre de collaborations fortes entre des partenaires qui ont des approches différentes, difficiles à concilier. Le renouvellement de certaines équipes pédagogiques permettra peut-être d'améliorer la situation. Mais le problème dépasse certainement les questions de personnes. L'UAPV possède en son sein des éléments de grande qualité, dont certains ont d'ailleurs été recrutés récemment. La difficulté est de pouvoir mettre ces compétences avérées, souvent reconnues au niveau international, au service d'une jeune université qui n'a pas toujours les moyens de les valoriser.

La situation est assez similaire en ce qui concerne la recherche. Là encore deux pôles se distinguent. L'avenir de l'équipe Culture et Communication semble bien assuré compte tenu du nombre relativement élevé de doctorants en fin de thèse qu'elle encadre, de l'importance de la recherche contractuelle qu'elle pilote, mais aussi de la perspective d'une prochaine association avec le CNRS dans le cadre d'un regroupement d'équipes appartenant à plusieurs sites. La situation est plus délicate pour la recherche en théâtre où beaucoup reste à faire (en particulier la création d'un master) dans la perspective d'un nécessaire renouvellement des cadres à brève échéance.

II - LES INSTITUTIONS CULTURELLES LOCALES ET L'UNIVERSITÉ : DES RELATIONS INÉGALEMENT DÉVELOPPÉES

1 - LE FESTIVAL

Les relations entre l'université et le Festival sont loin d'être négligeables. Compte tenu de leurs inscriptions dans des univers sensiblement différents, on peut même considérer que les deux institutions ont de nombreux points de rencontre. On notera, par exemple, que l'actuel directeur artistique du Festival est président du Conseil de perfectionnement de l'IUP Métiers des arts et de la culture ; on relèvera surtout que l'actuelle directrice administrative du Festival, fondatrice en 1986 de l'Institut supérieur des techniques du spectacle (ISTS), est membre de l'équipe enseignante du département Information et Communication ; enfin des liens existent entre le LERTA et le Festival. Par ailleurs, le Festival accueille volontiers des stagiaires de l'IUP ou du DESS Stratégies du développement culturel, ou les emploie comme vacataires ; le Festival constitue également un terrain d'étude intéressant les enseignants-chercheurs du département, comme en témoigne l'ouvrage sur les publics publié en 2002.

Il n'en demeure pas moins que ces multiples collaborations restent assez confidentielles, peu visibles dans la communication globale de l'université. Discretion qui ne laisse pas d'étonner de la part d'un établissement qui a fait de la culture l'un de ses axes majeurs de développement. Il faut aussi rappeler la dissymétrie fondamentale des relations entre l'université et le Festival. Au-delà du fait que l'université est certainement plus demanderesse que le Festival, le registre de l'engagement festivalier est d'abord celui de l'efficacité opératoire, même si la volonté d'ancrage territorial n'est sans doute pas absente. L'université bénéficie, à travers l'existence même du Festival, d'un capital image important qui peut être exploité en toutes circonstances, voire en l'absence de relations fonctionnelles très denses entre les deux partenaires.

2 - LA MAISON JEAN VILAR

Cette structure a été créée en 1980 par le successeur de Jean Vilar à la direction du Festival. Conservatoire de la mémoire du Festival, la Maison dispose d'un fonds documentaire important, d'une phonothèque richement dotée ; elle organise des expositions permanentes ou temporaires ; elle édite une publication : *les Cahiers Jean Vilar*. La Maison Jean Vilar est gérée par une association 1901, en partenariat avec la Ville d'Avignon, propriétaire des locaux, et la BNF.

Les liens avec l'UAPV concernent principalement le secteur lettres et théâtre et, plus particulièrement, le LERTA et l'option Études théâtrales de la licence de Lettres. Quelques liens existent également avec le DESS Stratégies de développement culturel, mais il semble que les missions de la Maison Jean Vilar ne cadrent pas bien avec les orientations générales du département Sciences de l'information et de la communication.

3 - LES HIVERNALES

Il s'agit d'une importante manifestation annuelle sur la danse dont la création remonte à 1979. Un nombre important de spectacles, mais aussi des expositions et des conférences-débats investissent plusieurs lieux importants de la ville. Cette structure événementielle, de conception et de diffusion principalement avignonnaise, a établi des liens assez étroits avec l'UAPV, en particulier avec l'IUP.

4 - LES AUTRES STRUCTURES CULTURELLES

L'activité culturelle d'Avignon est marquée par la présence de plusieurs compagnies théâtrales professionnelles disposant d'un lieu spécifique. Outre les figures historiques issues des années Vilar et Puaux, une nouvelle génération de metteurs en scène est venu investir d'autres lieux : le Théâtre du Balcon, le Chien qui fume... Cette activité théâtrale fortement soutenue par la municipalité, semble en mesure de trouver sur place un public régulier. Les liens avec l'université, sans être très intenses, ne sont pas négligeables : conférences, information sur les spectacles, voire fragments de spectacles présentés dans les locaux de l'atelier théâtre.

Sur un autre registre de pratiques culturelles, le théâtre municipal d'Avignon connaît une activité importante orientée vers la diffusion des œuvres du répertoire. Son statut de scène lyrique, rare dans une ville de dimension moyenne, entraîne des coûts nécessairement élevés. Entre ces deux pôles importants, il ne reste guère de place pour une troisième structure culturelle forte qui serait tournée vers l'innovation. Avignon ne dispose ainsi d'aucune "scène nationale". En revanche il existe quelques lieux alternatifs de spectacle vivant, là encore, sans grand lien avec le monde étudiant.

On regrettera la modestie des liens entre l'université et le Centre culturel de la Chartreuse (Villeneuve-les-Avignon) pourtant orienté vers la recherche et l'écriture.

Avignon est également une ville très cinéophile, la cinquième ville de France pour le nombre d'entrées d'après une étude du CNC en 2001. Les étudiants représentent une part significative (malheureusement non chiffrée) de cette fréquentation. Les principaux majors de l'exploitation cinématographique sont présents dans la ville, et Avignon accueille également, depuis une vingtaine d'années, l'un des premiers complexes multisalles de l'exploitant indépendant "Utopia".

5 - LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Il convient d'évoquer les liens tissés avec le département Études et Prospective du ministère de la Culture : en effet, son responsable est actuellement professeur associé à l'UAPV. Cette situation facilite sans doute l'aboutissement de certaines initiatives dans le domaine de la formation (par exemple, la convention avec la Formation internationale culture) ou de la recherche (contrats d'étude, accès aux publications de la Documentation française). Si les relations avec la Région PACA ne semblent pas très développées, le Département du Vaucluse a souhaité passer une convention avec l'UAPV pour développer des programmes de recherche sur les questions patrimoniales avec, à l'appui, un budget conséquent.

III - L'ANIMATION CULTURELLE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

Il s'agit ici d'analyser comment l'université se préoccupe de sensibiliser les étudiants aux questions culturelles dans le cadre de l'accompagnement à la vie étudiante.

1 - UNE MISSION CULTURE AUX AMBITIONS TROP MODESTES

Des activités hebdomadaires sont assurées par des professionnels ou des associations étudiantes : Chorale universitaire, Atelier théâtral de l'UFR Lettres, Atelier théâtral du théâtre des Carmes, Atelier musical de l'AJMI (Association pour le jazz et la musique improvisée), Atelier musical de Steel band, Atelier d'arts plastiques, Atelier théâtral anglophone animé par l'Association étudiante Curtain Call.

La mission développe aussi des activités nationales annuelles comme la Fête de la science, en octobre, dont elle assure depuis 1996 la coordination départementale, ou encore le Printemps des poètes, en mars, manifestation culturelle nationale organisée depuis 2000.

Ouvertes aux usagers de l'université et au public extérieur, les activités tous publics ont pour but de multiplier les échanges entre l'enseignement supérieur et la ville. Des cycles de conférences musicales, théâtrales, chorégraphiques etc. sont présentés par des associations culturelles de l'université, de la ville ou par des individuels. L'entrée est libre et gratuite. Un cycle de conférences musicales est ainsi organisé en relation avec des concerts de l'OLRAP (Opéra-théâtre d'Avignon et des Pays de Vaucluse), avec sept manifestations programmées en 2002-2003.

L'assiduité aux activités culturelles, vérifiée sur la carte culture par la mission Culture (séances hebdomadaires et spectacle de fin d'année), donne droit à une bonification de 0,4 point sur la moyenne générale obtenue à l'examen final : le point culture n'est pas cumulable avec le point sport qui existe par ailleurs.

Le projet de contrat quadriennal 2004-2007 ne prévoit pas d'innovation majeure, mais plutôt un renforcement des actions existantes (multiplication des ateliers culturels existants, mise en place d'actions culturelles sur le site Agroparc, renforcement des partenariats). La création d'une "carte culture" pour l'ensemble des étudiants est évoquée, sans autre précision.

La mission Culture de l'UAPV dispose de moyens limités (un chargé de mission, un agent administratif à 40%, un budget de fonctionnement de 32 705 € en 2002). Elle travaille en partenariat avec le CROUS, la DRAC et les collectivités territoriales.

Le nouveau responsable de la mission Culture depuis octobre 2002, est également chargé de la communication de l'UAPV.

2 - LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ÉTUDIANTES : DES INITIATIVES ORIGINALES

L'association "Culture.com" a été créée en janvier 2001 par des étudiants de l'IUP Métiers des arts et de la culture. L'objectif était double : créer une dynamique culturelle au sein du milieu étudiant et développer des projets préparant à la professionnalisation dans le domaine de la culture. "Culture.com." organise des visites de lieux culturels et des concerts.

L'association "La Nuit des CinéFils et Filles" a été également créée par des étudiants du département Communication avec le soutien de l'équipe enseignante. Elle propose régulièrement (toutes les deux semaines durant l'année universitaire) des séances de ciné-club en vidéo-projection à la bibliothèque universitaire, en collaboration avec le Service commun de documentation de l'UAPV. Elle organise également, de façon plus originale, des nuits à thème alliant cinéma et patrimoine. L'objectif est ambitieux puisque, au-delà de sa finalité culturelle, cette manifestation périodique vise à réconcilier les deux ensembles séparés que sont Avignon *intra muros* et Avignon *extra muros*. Conçue en partenariat avec un complexe de cinéma, elle associe également des partenaires essentiels du patrimoine avignonnais (Palais des Papes, Musée Calvet) et la Ville d'Avignon, lors de "nuits thématiques". Les premières expériences autour du thème du Moyen Age, de Hitchcock, de Louis de Funès, du Fantastique, ont été autant de succès prometteurs. Par ailleurs, un projet de collaboration est en cours avec la salle d'art et d'essai "Utopia".

La Radio associative des jeunes et des étudiants (RAJE), créée le 1^{er} janvier 2001, se propose de faire découvrir les cultures d'ici et d'ailleurs, de promouvoir les musiques alternatives actuelles et les groupes locaux, de diffuser des informations nationales et locales et de rendre compte de l'actualité universitaire. Au total, elle compte une vingtaine d'émissions animées par une soixantaine de bénévoles. RAJE s'occupe par ailleurs de former des jeunes aux métiers de la radio.

Il existe d'autres associations culturelles étudiantes dans le domaine du théâtre ou de la musique. Les associations culturelles bénéficient d'aides sur projet accordées par le FSDIE de l'université (14 000 € en 2002), ainsi que de concours extérieurs (Ville d'Avignon, institutions culturelles locales).

Il est envisagé d'intégrer l'activité de certaines associations (telles que CinéFils) au prochain contrat d'établissement en incitant celles-ci à déborder leur cadre d'origine (celui de l'IUP).

3 - L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ : LES RELATIONS INTERNATIONALES AU SERVICE DE LA CULTURE

Les universités d'été constituent une initiative originale et tout à fait en phase avec l'ambition culturelle de l'université en relation avec son environnement. Il s'agit de sessions de formation internationales portant sur des thématiques culturelles pendant la période du Festival. Au total, les trois sessions organisées lors de l'été 2002 "Langue française et théâtre", "Commedia dell'Arte : recherche et pratiques théâtrales", "Histoire et sociologie de la mixité" ont rassemblé 105 participants.

Le pilotage de ces universités d'été par le Service des relations internationales (SRI) peut étonner compte tenu de la dimension culturelle avérée de cette initiative. Il semblerait en fait que la mission Culture n'ait pas été en

mesure de prendre en charge un dossier assez lourd à gérer. Par ailleurs, le SRI dispose d'une expérience en matière d'accueil d'étudiants étrangers. Enfin, l'intégration du Centre de formation du Français à l'étranger au sein du SRI constitue un élément de nature à faciliter l'opération.

4 - POUR CONCLURE SUR L'ANIMATION CULTURELLE

L'existence d'une mission Culture à l'UAPV constitue un point positif, mais cette mission ne semble pas disposer à l'heure actuelle des moyens et d'un statut lui permettant d'assurer ses tâches à la hauteur de l'ambition affichée par l'université : faire de la culture l'un de ses deux atouts majeurs. Deux indices sont significatifs à cet égard : la réunion sous le même toit (et la même tête) des deux missions, culture et communication (ce qui correspond à une situation fréquemment rencontrée dans les universités à faible ambition culturelle) et l'absence du responsable de cette mission dans les instances dirigeantes de l'UAPV.

Le dynamisme et le quasi-"professionnalisme" des associations culturelles étudiantes est un atout incontestable pour l'université. Ces associations, très intégrées à la vie locale, développent des partenariats multiples avec des acteurs culturels très diversifiés. Elles constituent certainement, de ce point de vue, un exemple à suivre par d'autres acteurs de la vie universitaire avignonnaise. Malheureusement, ces associations ont quelque difficulté à rayonner sur l'université en dehors de leur lieu d'origine (l'IUP), et ceci renvoie sans doute à une autre constatation, à savoir le faible dynamisme de la vie étudiante à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte universitaire (*cf.* chapitre "Les étudiants et la vie étudiante").

Enfin, le caractère très entreprenant du SRI constitue un autre atout de l'UAPV dans sa démarche culturelle, en particulier avec les universités d'été récemment mises en place. Mais, là encore, des progrès importants restent à accomplir, comme le reconnaît le directeur du service, pour fournir des prestations à la hauteur des attentes d'un public exigeant. L'image très forte d'Avignon comme haut lieu culturel (grâce essentiellement au Festival) constitue évidemment un atout majeur pour les acteurs culturels de l'université - et ils ne se privent pas de l'utiliser -, mais elle fonctionne également comme une sorte de boomerang assez redoutable, contraignant ces mêmes acteurs à fournir des prestations susceptibles de se situer au même niveau de notoriété.

IV - CONCLUSION

Le partenariat entre l'UAPV et les acteurs de la vie culturelle avignonnaise n'est pas une entreprise facile, pour des raisons tenant à la fois à l'UAPV et à la situation culturelle locale, à la présence écrasante d'un festival largement extra-territorial, et à un contexte général d'éparpillement et de visibilité insuffisante des actions entreprises. Malgré ces handicaps incontestables, la dimension culturelle de l'université se traduit par des initiatives multiples, souvent de qualité, avec des pôles d'excellence reconnus qui doivent être soutenus.

À l'évidence, le développement économique d'Avignon et des régions avoisinantes s'organise pour une part essentielle autour de la culture. Le festival de théâtre et de danse, en liaison avec les festivals renommés offerts en vallée du Rhône, se conjugue avec le caractère exceptionnel du patrimoine archéologique, monumental et des sites de la région pour fonder largement l'économie du territoire sur le tourisme culturel. Cette activité détermine, de fait, un projet de territoire spécifique s'apparentant à ce que les Américains désignent sous le nom de "*cluster*" ou, pour utiliser le vocabulaire de la DATAR, de "système productif local". Existe, ou devrait exister en Avignon, autour du thème commun de la culture, un réseau des PME-PMI impliquées dans la production festivalière et dans les activités créatrices, des entreprises touristiques, mais aussi des lieux de formation et de recherche. Dans un projet de territoire de ce type où sont organisés des complémentarités et des modes de fertilisation croisée, une université comme celle d'Avignon devrait assumer un rôle essentiel de centre de ressources, tant en matière de formation initiale et continue qu'en matière de recherche. Est-elle aujourd'hui en mesure d'assumer cette mission ? La réponse ne lui appartient pas en propre. Elle dépend de la capacité des entreprises de la région à solliciter l'université et à élaborer un véritable projet de territoire autour de la culture, du patrimoine et du tourisme.

Au-delà de cette question essentielle qui concerne la place de l'université dans la culture en Avignon, un certain nombre de recommandations, plus sectorielles et d'inégale importance, peuvent être suggérées :

- étendre le rôle de la mission Culture, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université, pour en faire une véritable interface entre les formations, la recherche et les activités culturelles locales et régionales. Cette extension impliquerait nécessairement une augmentation importante des moyens humains et matériels affectés à la mission ;

- séparer les missions culture et communication ;

- aménager un lieu culturel dans l'enceinte de l'université (spectacles, expositions, informations) ;

- réviser la politique de communication de l'UAPV pour mettre en lumière les activités du domaine culturel (formation, recherche académique, recherche contractuelle ...) ;

- renforcer l'action entreprise en faveur des universités d'été sur les thématiques culturelles avec des projets à forte ambition ;

- ouvrir le campus sur la ville avec des horaires mieux adaptés ;

- faciliter l'installation de doctorants sur le site en aidant les équipes reconnues à accomplir leur mission d'accueil doctoral (locaux, matériel, recherche de financements ...) ;

- réorganiser les composantes pour structurer de façon plus rationnelle les formations culturelles ;

- organiser les prochaines campagnes de recrutement des enseignants-chercheurs dans le domaine culturel en fonction d'un triple objectif :

- renforcer les pôles d'excellence existants ;
- assurer le développement des secteurs jugés prioritaires ;
- favoriser la synergie entre les différents acteurs universitaires concernés.

LES ÉTUDIANTS
ET
LA VIE ÉTUDIANTE

L'amélioration des conditions d'accueil et de réussite des étudiants constitue l'un des axes essentiels du contrat quadriennal 2000-2003. On a rappelé en préambule toute l'importance que revêt cet enjeu dans une université comme celle d'Avignon, université de proximité dont on attend une qualité d'accueil faite de convivialité, d'attention et de suivi, dans une conjoncture démographique déclinante et un contexte de concurrence entre les universités pour attirer les étudiants.

L'université s'est-elle donné les moyens de connaître ses publics, condition préalable indispensable pour répondre de façon satisfaisante aux attentes et aux besoins des étudiants ? Comment a-t-elle mis en œuvre les mesures prévues dans le cadre du contrat ? Quelle attention l'établissement porte-t-il à la réussite des étudiants, à leur insertion professionnelle ? De quels services disposent les étudiants avignonnais ? Quelles sont leurs conditions d'études ? Les étudiants sont-ils impliqués dans le fonctionnement de l'institution et dans la vie de la cité ? À travers les réponses à ces questions, on pourra comprendre comment l'Université d'Avignon entend relever ces défis, qui se posent à toutes les universités, mais sur lesquels une petite université est particulièrement attendue.

I - LA POPULATION ÉTUDIANTE

L'université a fourni un certain nombre de tableaux et d'indications statistiques qui, bien que permettant de disposer des informations de base sur la population étudiante, sont insuffisants par bien des aspects (informations absentes ou présentations lacunaires) pour appréhender de façon approfondie la nature de la population de l'UAPV.

Malgré les efforts entrepris par le bureau du CEVU, on constate que l'établissement ne dispose pas encore, en la matière, de tableaux de bord d'une qualité suffisante pour établir des diagnostics et bâtir une stratégie en rapport avec les enjeux que devra relever l'université pour attirer des étudiants dans les années qui viennent.

La constitution en cours d'un Observatoire de l'enseignement supérieur académique, entre les quatre universités de l'académie, constituera également un outil précieux et attendu par l'UAPV.

1 - UN RECRUTEMENT MAJORITAIREMENT LOCAL SANS MONOPOLE DE PROXIMITÉ

L'examen de l'origine des étudiants d'Avignon corrobore en premier lieu l'idée d'université de proximité. Près de la moitié de ses étudiants inscrits en 2001-2002 (48,15% selon les chiffres de l'UAPV) sont en effet originaires du département du Vaucluse, 15% des Bouches-du-Rhône et 14% du Gard. Au total, ce sont donc près de 80% de ses étudiants qui proviennent d'une zone géographique relativement étroite, comprenant le département du Vaucluse et les deux départements limitrophes mentionnés.

On peut d'ailleurs remarquer que l'Académie d'Aix-Marseille ne constitue pas une échelle pertinente d'insertion de l'université, puisque les étudiants originaires des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, départements de l'académie, sont quantitativement marginaux dans l'établissement (respectivement 43 et 22 étudiants). L'université ne semble pas non plus attirer d'autres départements limitrophes, comme la Drôme et l'Ardèche, qui ne représentent respectivement que 3% et 1,5% d'étudiants.

Néanmoins, il serait inexact d'en conclure que l'université accueille l'essentiel des étudiants du Vaucluse, du moins dans les premières années d'études. Selon les chiffres de la DPD (*Infosup* 2001-2002), il apparaît en effet que 52,8% des étudiants du Vaucluse s'inscrivent en premier cycle en dehors du département. Chiffre certainement beaucoup plus important au fur et à mesure de la progression dans les cycles d'études, et dont l'importance ne s'explique qu'en partie par l'absence de certaines filières à l'Université d'Avignon (médecine, psychologie, sociologie...). Autrement dit, si l'université accueille essentiellement des étudiants originaires d'un périmètre géographique proche, on ne peut pas en conclure qu'elle constitue le choix prioritaire d'une majorité des étudiants de ce périmètre.

Ce chiffre souligne, s'il en était besoin, le problème que pose l'insertion de cette jeune université dans un ensemble régional richement doté en sites universitaires facilement accessibles, tant au sud (Aix-Marseille, Arles,

Nîmes, Montpellier...) qu'au nord (Grenoble, Valence, Lyon...). Dans un contexte de stabilisation, voire de baisse, des flux démographiques de bacheliers, ce constat mériterait de susciter une réflexion au sein de l'établissement : l'université est non seulement faiblement attractive au-delà de son environnement proche, mais également loin de faire le plein des bacheliers et des étudiants locaux (cf. Chapitre Gouvernement).

2 - UNE SITUATION CONTRASTÉE EN FONCTION DE LA NATURE DES FILIÈRES

Ce constat mérite néanmoins d'être nuancé au regard des différences constatées entre les cycles. Si les étudiants originaires du Vaucluse constituent 52,8% des inscrits en premier cycle et 46,5% du second cycle, leur part tombe à 26% en troisième cycle.

Inversement, dans ces troisièmes cycles, la part des étudiants des académies non-mitoyennes s'élève à 37,2%. On retrouve ici, fort logiquement, le caractère plus national du recrutement dans les DESS et, plus marginalement, dans les DEA, mais aussi sans doute l'effet du positionnement volontariste de l'université sur des créneaux spécifiques en liaison avec les axes de recherche et les spécialisations professionnelles choisis par l'établissement.

Cette constatation mériterait d'être étayée par l'examen des origines géographiques des étudiants des filières professionnalisées de l'université : IUT, IUP, MST...

3 - L'ORIGINE SOCIALE DES ÉTUDIANTS

Pour 36% d'entre eux, les étudiants de l'UAPV bénéficient d'une bourse sur critères sociaux : 40% en premier cycle, 34% en second cycle et 18% en troisième cycle. C'est un pourcentage supérieur à la moyenne nationale (aux alentours de 30%), mais surtout supérieur au taux de boursiers des universités d'Aix-Marseille. En premier cycle et, dans une moindre mesure dans le second, on doit mettre en relation ce taux élevé avec le recrutement de proximité et la sur-représentation corrélative des étudiants issus de familles modestes, comme le montrent généralement les monographies nationales disponibles sur les conditions sociales de choix d'un établissement d'enseignement supérieur. On peut remarquer aussi qu'en 2000-2001 (chiffres DES, Annuaire des établissements), le nombre de boursiers à l'IUT d'Avignon est sensiblement égal à celui du reste de l'université (autour de 34%) alors qu'il est fréquent que, dans les autres établissements, les IUT accueillent significativement plus de boursiers que le reste de l'université.

Les documents fournis par l'université concernant l'origine sociale des étudiants confirme cette première approche : par rapport aux moyennes nationales (DPD, 2001-2002), ils révèlent une sur-représentation de la catégorie "ouvriers" (16,5% contre 14,6%), le poids du caractère rural de l'environnement (3,4% d'agriculteurs exploitants contre 2,2% au niveau national ; 2,6% d'ouvriers agricoles) et, plus globalement, une origine socioprofessionnelle des étudiants où les catégories traditionnellement dotées d'un fort capital culturel sont moins bien représentées. Ainsi, on trouve 27,1% des étudiants d'Avignon enfants de "cadres et professions libérales" contre 30,5% au niveau national.

II - LES CONDITIONS D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

1 - LES SITES

Le campus de Sainte-Marthe

L'emménagement en 1997 d'une grande partie de l'université sur le site de l'ancien hôpital Sainte-Marthe rénové a évidemment amélioré significativement le cadre de vie des étudiants ; il a aussi permis l'émergence d'une certaine communauté étudiante. La qualité esthétique des bâtiments ne manque pas d'impressionner le visiteur comme les usagers actuels des locaux. Au-delà de ces qualités architecturales, le site offre également de nombreux espaces propices à la convivialité, dont le climat généralement agréable de la région permet de profiter : pelouses, allées arborées (des platanes centenaires ont été conservés), patios, lieux de rencontre...

Plusieurs services destinés à la vie étudiante sont installés, parfois confortablement, sur le site : restaurant universitaire, SCUIO, SUMPPS, SUAPS, SCD... Enfin, la localisation du site le long des remparts historiques de la ville permet une insertion urbaine appréciable, les désagréments habituels ayant été relativement limités (aménagement d'un parking à proximité).

L'université (via son service en charge de la logistique) attache une grande importance à l'entretien quotidien des bâtiments, y compris pour corriger immédiatement tout début de dégradation, même mineur, qui pourrait y intervenir (graffitis, autocollants, bris de matériel...).

Ce souci de préservation d'un cadre exceptionnel entraîne également des contraintes qui peuvent parfois être ressenties de façon gênante, telles que la sécurisation relativement stricte du périmètre et la fermeture des accès en soirée et le week-end (samedi compris), ce qui signifie *de facto* la fermeture de plusieurs services (dont la bibliothèque ou le restaurant universitaire) et l'arrêt de toute activité (cours, manifestations...) en dehors des heures ouvrables.

L'équipement des amphithéâtres et des salles de cours est non seulement de bonne qualité, mais aussi doté de technologies modernes, permettant l'utilisation de moyens audiovisuels et numériques (ordinateurs en réseau, vidéo et rétro-projection, etc.).

Le voisinage dans les mêmes locaux de plusieurs composantes et services (communs et centraux) de l'université facilite le brassage de populations dans un établissement qui, malgré sa jeunesse, est marqué par une certaine culture facultaire.

Les locaux de l'UFR Sciences

À quelques mètres du site rénové de Sainte-Marthe, une grande part des activités des formations de sciences exactes se déroulent dans d'anciens locaux de l'École normale. Ces installations sont relativement désuètes, surtout par contraste avec le site de Sainte-Marthe, ce qui se ressent dans les conditions d'études quotidiennes (cours, TD et TP). Néanmoins, la proximité de Sainte-Marthe permet que les étudiants de sciences vivent à peu près les mêmes conditions d'études que ceux de Sainte-Marthe.

Le site d'Agroparc

Situé au sud de l'agglomération d'Avignon, éloigné du site de Sainte-Marthe, l'Agroparc accueille les départements de l'IUT et l'IUP GMI (environ 400 étudiants chacun), répartis dans deux bâtiments modernes de bonne qualité dans un environnement riche, celui d'une technopole. Les témoignages recueillis témoignent d'une certaine satisfaction quant aux conditions d'études, avec une vie étudiante relativement conviviale à l'intérieur de chacun des deux ensembles présents. Il ne semble pas, en effet, que les populations étudiantes de l'IUT et de l'IUP se mêlent beaucoup, même si elles partagent formellement une bibliothèque commune (antenne Agroparc du SCD) et un restaurant universitaire (qu'elles fréquentent à des horaires différents, les sorties de cours de la mi-journée étant volontairement décalées pour éviter l'engorgement).

Si la vie au sein de chaque composante semble satisfaire les étudiants, il n'en reste pas moins que le site d'Agroparc souffre d'un réel isolement. Ainsi, la possession d'un véhicule individuel semble être une obligation pour les étudiants, tant les rythmes de passage des rares transports en commun sont inadaptés aux besoins de la population universitaire ; il n'existe pas de ligne directe entre la ville et Agroparc. L'éloignement du site de Sainte-Marthe a pour conséquence que les étudiants n'ont pas le sentiment d'avoir réellement accès aux services communs, tels que la médecine préventive ou le SCUIO, ou encore de pouvoir emprunter des ouvrages à la bibliothèque de Sainte-Marthe.

Le restaurant universitaire pose un problème particulier. D'une contenance de 240 places, il fonctionne selon le principe de la liaison froide (plats préparés dans les cuisines de Sainte-Marthe, puis transportés et réchauffés au

moment du service sur l'Agroparc) et accueille un maximum de 400 repas par jour, ce qui amène des critiques récurrentes de la part des étudiants sur la qualité et la diversité des plats. Néanmoins, compte tenu des effectifs envisageables sur le site et des difficultés de la restauration universitaire, l'installation d'un restaurant universitaire de plein exercice semble relever d'une hypothèse plus qu'improbable, et ce d'autant plus que les périodes de stages entraînent la désertification du restaurant.

Plus généralement, on constate que les étudiants de l'Agroparc parlent significativement de "l'université" quand ils évoquent Sainte-Marthe, ce qui souligne leur faible insertion dans l'établissement. Si les collectivités ont investi dans la construction de locaux, elles ont insuffisamment accompagné le développement de la vie étudiante : le problème des transports est à cet égard très significatif.

2 - UNE POLITIQUE PÉDAGOGIQUE PARCELLISÉE

Les étudiants manifestent une certaine satisfaction quant au déroulement de leurs cursus. Satisfaction exprimée sous forme de remarques positives sur la "proximité" des enseignants, leur "disponibilité", la taille réduite des effectifs en cours ou TD (souvent comparés à l'image plus ou moins mythique des amphithéâtres surchargés des grandes universités).

La taille réduite de l'établissement ne semble pas favoriser des échanges collectifs très fructueux en matière de réflexion et d'expériences pédagogiques. L'évaluation des enseignements prévue par les arrêtés de 1997 n'était toujours pas effective à la rentrée 2002 malgré l'existence d'un projet assez avancé discuté en CEVU depuis plusieurs mois. Le tutorat d'accompagnement a été progressivement abandonné quand les financements fléchés du Ministère se sont taris.

Des Unités d'enseignement et de découverte (UED) avaient été mises en place après 1997, avec l'objectif de donner aux étudiants une ouverture sur les autres champs disciplinaires (le principe était que chaque DEUG offrait une unité d'enseignement aux étudiants des autres filières). Manifestement, le dispositif, mal accepté par certaines composantes (notamment par les filières scientifiques qui n'ont pas conçu d'UED attractives pour les autres étudiants), a généralement mal fonctionné, au point qu'il est aujourd'hui en voie de réforme, avec des ambitions largement revues à la baisse.

Un projet d'Unité d'enseignement (UE) de construction du projet professionnel et/ou personnel (le nom varie selon les documents) a été mis en place dans les DEUG scientifiques, en LEA et en MCC. Particulièrement pertinent au regard du profil de l'établissement et de ses étudiants (dont un grand nombre sont par exemple destinés à poursuivre leurs études en second et troisième cycles dans une autre université), ce dispositif ne s'est pas généralisé. Voire, dans certaines filières comme le droit, les UE de méthodologie ont été utilisées comme travaux dirigés, sous des formes traditionnelles. C'est une démarche pédagogique qui serait très certainement adaptée à des filières qui accueillent manifestement des bacheliers au projet d'orientation très fragile (184 bacheliers technologiques ou professionnels en première année de l'UFR Lettres, 224 en droit...).

Une semaine d'accueil des nouveaux étudiants est organisée à la rentrée ; outre qu'elle est limitée aux primo-arrivants, elle n'a pas été présentée comme le moment de démarrage des cours et semble revêtir *de facto* un caractère facultatif, avant ce qui est perçu comme la vraie "rentrée". Il ne semble d'ailleurs pas exister à l'UAPV de rituel marquant le moment de la rentrée et permettant de faire vivre une identité commune de l'établissement. Malgré les efforts déployés par la vice-présidence du CEVU (dont témoignent partiellement les PV des conseils), prédomine une culture facultaire forte ; le niveau central apparaît peu légitime comme lieu pertinent de réflexion pédagogique et de coordination des formations, ce qui a pour effet que les recommandations et des règles élaborées à cet échelon sont ensuite interprétées dans le cadre des différences disciplinaires et selon l'appréciation que les composantes ont de leurs possibilités. Il y a là une source de désordre regrettable.

3 - LES TAUX DE RÉUSSITE EN PREMIER CYCLE

Le comportement des étudiants en premier cycle

	Anglais				Espagnol				Géographie			
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Présents aux examens/ inscrits administratifs 1 ^{ère} année	67,12	67,13	69,31	51,8	82,6	83	81,2	84,4	61,8	84,4	61,8	83,6
% de réussite 1 ^{ère} année	54	41	49	46	37	45	53	43	65	48	58	40
Inscrits en 2 ^e a/ inscrits en 1 ^{ère} a. n-1	-	43,5	36,3	38,7	-	56,5	44,4	52,4	-	60,6	46,9	38,8
Présents aux examens/ inscrits administratifs 2 ^e année	96	93,6	93,5	96,5	93,3	100	93,75	100	91	92,5	90,7	100
% de réussite en 2 ^e année	85	84	63	65	71	64	70	72	82	90	90	93
Pourcentage de diplômés par cohorte (nb. d'admis en 2 ^e a./ inscrits administratifs a. n-1)	-	34,2	21,2	24,3	-	36,2	29,1	37,8	-	50,5	38,2	35,9

	Histoire				Italien				Lettres modernes			
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Présents aux examens/ inscrits administratifs 1 ^{ère} année	66,2	86,7	65,4	85,4	60,6	84,6	85,3	93,3	75,5	80,8	71,3	87,8
% de réussite 1 ^{ère} année	54	52	45	47	45	45	51	61	66	53	43	42
Inscrits en 2 ^e a/ inscrits en 1 ^{ère} a. n-1	-	54,4	50,4	35,4	-	69,6	58,9	43,9	-	65,6	53,3	42,6
Présents aux examens/ inscrits administratifs 2 ^e année	94,7	95,8	95,3	98,7	96,6	100	82,6	100	98,1	95,3	96,8	92,3
% de réussite en 2 ^e année	85	86	85	86	62	65	84	83	84	80	81	75
Pourcentage de diplômés par cohorte (nb. d'admis en 2 ^e a./ inscrits administratifs a. n-1)	-	44,9	41	30	-	45,4	41	36,5	-	50,3	41,6	29,5

	MIAS				STAPS				Droit			
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Présents aux examens/ inscrits administratifs 1 ^{ère} année	65,5	76,6	75,6	83,3	91,4	92,9	93,2	96,5	91,8	91	100	97
% de réussite 1 ^{ère} année	54	41	49	37	58	53	60	46	37	31	28	24
Inscrits en 2 ^e a/ inscrits en 1 ^{ère} a. n-1	-	27,4	25,7	28,9	-	53	52	62	-	51	48	48
Présents aux examens/ inscrits administratifs 2 ^e année	68,7	80,9	85,7	81,8	-	100	98	100	93,6	97	94	100
% de réussite en 2 ^e année	86	69	60	52	-	86	94	78	76	64	62	60
Pourcentage de diplômés par cohorte (nb. d'admis en 2 ^e a./ inscrits administratifs a. n-1)	-	19,2	15,3	15,1	-	45,7	48,3	48,9	-	32	29	29

Source : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

L'"évaporation" en 1^{ère} année de DEUG est relativement faible, sauf en anglais où elle concerne presque la moitié des inscrits en 2000-2001 et, dans une moindre mesure, en MIAS où elle peut représenter presque 35% des inscrits, comme en 1998-1999. En deuxième année, le phénomène est marginal, excepté en MIAS où la déperdition entre inscrits administratifs et inscrits à l'examen oscille, suivant les années, entre 16,7% et 34,5%.

L'université conserve ses étudiants, mais ne leur assure pas un taux de réussite supérieur aux moyennes nationales : sur la base de l'obtention du diplôme en deux ans, Avignon se situe en dessous des moyennes nationales dans l'ensemble des disciplines observées, avec des écarts importants en fonction des filières. Si le premier cycle

de STAPS conduit à la réussite entre 46 et 49 % de ses étudiants, celui de MIAS n'en diplômé qu'entre 15 et 19%. Excepté en espagnol et en STAPS, on observe une tendance générale à la baisse des taux de réussite entre 1998 et 2001.

L'UAPV ne répond donc pas aux attentes que l'on pourrait avoir à son égard en matière de réussite des étudiants. Cette situation devrait conduire les responsables de l'établissement à observer une plus grande vigilance dans ce domaine.

4 - LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

L'Université d'Avignon mène, depuis l'origine, une politique volontariste en matière de rationalisation de la gestion documentaire. Le SCD, créé par délibération du Conseil d'administration du 19 janvier 1987, comprend à ce jour :

- des bibliothèques intégrées : la bibliothèque centrale du site Sainte-Marthe et l'antenne du site Agroparc ;
- des bibliothèques associées : celle de Mathématiques et celle de Géologie.

L'ensemble de leurs ressources documentaires sont signalées dans un catalogue collectif accessible sur Internet. Le SCD bénéficie, outre des crédits spécifiques alloués aux bibliothèques universitaires, de dotations du Conseil scientifique et des instituts situés sur le pôle technologique.

La bibliothèque centrale du SCD de l'université, judicieusement située au cœur de l'établissement, est installée dans l'un des deux bâtiments principaux du site de Sainte-Marthe, dont elle occupe deux étages et un sous-sol, à proximité du restaurant universitaire et de la cafétéria. L'architecture et l'aménagement de la bibliothèque, avec ses vastes espaces lumineux, en ont fait un lieu privilégié. On peut la considérer non seulement comme un service essentiel pour les étudiants, mais, au-delà, comme un lieu d'identification symbolique à l'université et de développement de la vie étudiante. Avec 3000 visiteurs par jour en moyenne (4 000 en période de pointe), la bibliothèque est donc bien au cœur de la vie universitaire. Les horaires d'ouverture (60 heures hebdomadaires) sont aussi larges que possible dans le contexte du site Sainte-Marthe, puisqu'ils se confondent avec les horaires d'ouverture du site, ce qui signifie néanmoins une fermeture de la bibliothèque en soirée et le samedi.

À ce tableau optimiste, il convient d'apporter néanmoins quelques retouches, qui sont d'ailleurs volontiers admises par la responsable du SCD. Le caractère spacieux et attrayant des locaux est un atout incontestable que les problèmes thermiques entraînés par le grand nombre de baies vitrées viennent quelque peu nuancer. Par ailleurs, la bibliothèque a le redoutable privilège d'abriter quelques-uns des rares espaces de rencontre existant sur le site de Sainte-Marthe et qui manquent cruellement dans les UFR. À l'échelle de la bibliothèque, la ressource est appréciable (malgré la dimension très réduite de l'espace d'exposition) ; elle devient très insuffisante lorsqu'on la rapporte aux besoins de l'université. Cette situation se conjugue avec le manque de personnel.

Dans ce contexte, la documentation a connu une avancée significative, particulièrement au cours des dernières années, tant au niveau de la pédagogie que de la recherche. La mise en service d'un nouvel équipement de bibliothèque a permis d'offrir aux enseignants et étudiants d'excellentes conditions de travail : accès direct à 80% des collections (70 000 ouvrages et 20 années de 700 titres de revues spécialisées imprimées), catalogue informatisé, réseau de CD-Roms, deux salles spécialisées pour le public chercheur. Le service de prêt entre bibliothèques a été renforcé pour une plus grande efficacité.

Si la situation semble satisfaisante sur le site de Sainte-Marthe, elle l'est beaucoup moins sur celui de l'Agroparc, où il n'existe aujourd'hui qu'une antenne de 200 m². Le projet de construction d'une bibliothèque n'a pas été retenu dans le CPER 2000-2007, alors que les locaux actuels sont saturés et que le site accueille de nouveaux enseignements.

En ce qui concerne la recherche, le SCD a pu négocier depuis 1990, par l'intermédiaire de consortium (COUPERIN, ABES, RBM), des licences de site donnant accès à un très grand choix de revues spécialisées en texte

intégral (3 000 titres à ce jour) et de bases de données bibliographiques et factuelles depuis tout poste informatique branché sur le réseau de l'université. L'offre de documentation imprimée de référence a progressé également (surtout en histoire médiévale et en droit).

Pour conclure sur la documentation

La bibliothèque centrale constitue un élément d'attraction incontestable du campus Sainte-Marthe par l'importance de ses collections et surtout par la qualité architecturale du bâtiment, mais il a déjà été souligné que les ressources offertes par la bibliothèque en termes d'espaces de rencontre ne pouvaient compenser l'absence de tels lieux sur le reste du campus. Par ailleurs l'accès aux ressources documentaires est beaucoup moins satisfaisant dans les bibliothèques annexes et cette situation nécessite un effort particulier des autorités de tutelle dans les années à venir.

III - DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE SATISFAISANTS BIEN QU'INÉGALEMENT DÉVELOPPÉS

1 - UNE PRATIQUE SPORTIVE EXEMPLAIRE

La pratique sportive des étudiants d'Avignon, organisée dans le cadre du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS), est remarquablement soutenue. En 2001-2002, 2685 étudiants étaient inscrits à l'une des activités proposées par le SUAPS, soit 37% des inscrits à l'université (contre 20,5% en moyenne nationale), avec plus de 50% d'inscrits au SUAPS dans les composantes les plus "sportives" (sciences, IUT, IUP). Les activités sportives se déroulent dans le cadre de 141 activités. Ces indices d'une politique sportive dynamique à l'UAPV se retrouvent encore à travers les 802 licenciés FF sport U (ex-FNSU) en 2001-2002, soit 11% des inscrits de l'université (moyenne nationale : 3,06%). Des chiffres d'autant plus remarquables que les activités concernées se déroulent dans le cadre d'un SUAPS qui ne dispose d'aucune installation propre !

L'université a mis en œuvre une politique volontariste de libération de créneaux horaires pour le sport dans les emplois du temps (généralement entre 12h et 14h) malgré les tentations répétées d'utiliser les plages réservées pour de l'enseignement traditionnel. Le directeur du SUAPS intervient parfois auprès des directeurs de composante pour obtenir ou garantir le respect de ces créneaux horaires.

La mise en place d'un dispositif de bonification a également joué un rôle incitateur tout en légitimant la pratique sportive dans le cadre universitaire. Parmi les 2 685 étudiants inscrits au SUAPS, 1796 ont bénéficié en 2002 d'une bonification, avec des disparités relativement importantes entre filières, ce qui traduit parfois une certaine réticence des enseignants à populariser le principe de la bonification dans leurs formations... Le SUAPS estime que la bonification a joué un rôle décisif dans l'admission de 141 étudiants en 2001-2002 (contre 310 en 2000).

Le SUAPS a su s'engager dans le développement des pratiques de compétition en investissant des moyens dans des rencontres sportives locales adaptées, en négociant avec la FFSU la délivrance d'une licence promotionnelle à 4,6 € ou en développant des stages et week-ends de plein air, parallèlement aux formes plus traditionnelles de compétition sportive universitaire. Cette diversification des pratiques se traduit par la présence de plus de 800 adhérents à l'Avignon Université Club. Cette structure, qui fonctionne en fait comme une association sportive du SUAPS, est le cadre d'une vraie vie associative, ce dont témoigne la participation de nombreux étudiants (plus d'une centaine) à l'assemblée générale annuelle.

Cette pratique sportive se déroule en totalité dans le cadre d'équipements prêtés, mis à disposition ou loués à l'extérieur de l'établissement, puisque l'université ne dispose d'aucun équipement propre, qu'il s'agisse de terrains, de gymnases ou de salles aménagées pour la pratique sportive. C'est une situation qui devrait être substantiellement améliorée par la livraison, prévue en 2004, d'un gymnase sur le site de l'ancienne caserne Chabran.

2 - LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE : UNE FRÉQUENTATION VARIABLE

Pour des raisons historiques complexes, le CROUS de l'Académie d'Aix-Marseille, qui comptait déjà un CROUS à Marseille, n'en a pas créé à Avignon, ville où les effectifs universitaires étaient modestes et les locaux d'enseignement dispersés.

Depuis la fin des années 80, les collectivités locales et l'université avaient noué avec la MNEF locale une collaboration étroite, tant en matière de politique de santé, d'animation étudiante, de logement que de restauration universitaire. C'est ainsi qu'il était, par exemple, prévu que la Mutuelle (via ses filiales) réalise une résidence étudiante et un point de restauration sur le site Agroparc. L'emménagement sur le site de Sainte-Marthe en 1997 a coïncidé avec le début des problèmes judiciaires de la MNEF, qui ont rapidement hypothéqué les réalisations prévues.

Ces divers éléments permettent de mieux comprendre comment l'antenne locale du CROUS a connu une brusque crise de croissance. Elle a dû faire face en peu de temps à de nouvelles responsabilités, dont l'ouverture d'un restaurant universitaire à Sainte-Marthe et d'un autre sur le site de l'Agroparc, ce qui signifiait non seulement une montée des effectifs des personnels (30 aujourd'hui), mais aussi de nouvelles responsabilités en matière de gestion administrative et financière.

Qu'il s'agisse du restaurant de Sainte-Marthe (qui sert environ 1000 repas à midi en moyenne pour 620 places) ou de celui de l'Agroparc, le CROUS déplore une concertation insuffisante entre les gestionnaires des restaurants et les "prescripteurs" pédagogiques pour permettre un fonctionnement efficace des restaurants. Le manque de coordination génère des phénomènes bien connus de surcharge à certaines périodes et à certaines heures. Par ailleurs, le CROUS n'est pas toujours informé à temps des périodes de "vacances pédagogiques" des composantes ou des formations (semaine de révision, examens, stages...), sources de brutales désaffections d'étudiants dans les restaurants universitaires.

3 - DES BESOINS DE LOGEMENT À PRÉCISER

La faiblesse du parc de logements étudiants dans la ville et ses environs est un constat corroboré par le nombre des résidences étudiantes à vocation sociale du CROUS : il en existe trois, représentant en tout 350 lits disponibles en logements "studios", ce qui provoque un surenchérissement des logements dans le parc privé. Une nouvelle résidence du CROUS (35 à 40 chambres prévues) est en projet sur le site de l'ancienne caserne Chabran. Il faut cependant savoir que la résidence située dans l'agglomération (hors les murs historiques) n'est pas pleine toute l'année.

Les étudiants locaux, surtout en premier cycle, habitent encore fréquemment chez leurs parents, parfois à plus de 60 kilomètres d'Avignon. Il n'est pas certain que la multiplication des logements, même à tarif CROUS, conduise ces étudiants à quitter leur famille. Dans les filières professionnalisées, souvent en second et troisième cycles, on trouve en revanche des étudiants qui ont un besoin pressant de logement sur place et dont beaucoup doivent se tourner actuellement vers l'offre privée, faute d'autre solution. Ils cherchent aussi un habitat social adapté, proche du centre-ville, pour éviter l'isolement et l'anonymat de certains quartiers de l'agglomération, peu reliés aux sites universitaires. C'est dans ce cadre qu'il faudrait réfléchir au problème du logement des étudiants de l'Agroparc, en évitant le risque de doubler leur isolement par un logement sur place, dans un lieu à logique strictement professionnelle, sans dimension urbaine. Enfin, il existe une population d'étudiants étrangers, généralement issus d'Afrique, auxquels le faible niveau de solvabilité financière interdit naturellement la plupart des offres du secteur privé, mais aussi les loyers du CROUS ! Mais, en la matière, le problème relève sans doute plus d'une question de prise en charge de la personne dans sa globalité que d'une réponse partielle en termes de logement.

4 - UN SERVICE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DYNAMIQUE

Comme on a pu le constater dans d'autres domaines, la politique de l'établissement en matière d'information et d'orientation semble se résumer en grande partie à l'activité du service en charge du secteur, en l'occurrence le SCUJO.

Celui-ci semble fonctionner de façon relativement autonome dans l'université, à côté plus qu'en appui des filières, ce que ses animateurs regrettent. C'est ainsi que le SCUIO n'est qu'un intervenant parmi d'autres lors de la semaine de rentrée, et qu'il ne semble pas être mandaté particulièrement pour organiser l'information sur les formations et la diffuser vers des publics prioritaires. Se définissant lui-même comme un centre de ressources, le SCUIO offre un accueil de bonne qualité, dans un local agréable où la documentation est aisément consultable. De fait, il fonctionne essentiellement au bénéfice des étudiants du centre-ville, ceux de l'Agroparc pouvant rarement se déplacer durant les heures ouvrables sur le site de Sainte-Marthe.

Pour assumer ses missions, le service dispose d'une conseillère d'orientation psychologue, présente quatre demi-journées par semaine, situation inchangée depuis 1976 et manifestement inadaptée dans un établissement qui compte désormais plus de 7 000 étudiants. Le SCUIO avait recours, depuis l'été 1999, à une douzaine d'étudiants tuteurs (6 par semestre), pour deux heures hebdomadaires chacun, mais, lors de la rentrée 2002, il avait quelque peine à trouver des candidats adaptés à cette fonction.

Largement ouverte aux nouvelles technologies, l'équipe du service s'efforce de favoriser l'autonomie des utilisateurs dans la recherche d'informations, qu'il s'agisse d'interroger le catalogue documentaire ou de trouver les sites Internet les plus pertinents. Le serveur du SCUIO a été rénové dans cette perspective l'an dernier. On notera encore que les animateurs du SCUIO se sont fortement impliqués dans le réseau national de la Conférence des directeurs de SCUIO, notamment pour la conception d'un projet de site Web national.

L'université a accueilli une journée de rencontres post-bac à l'Université d'Avignon en janvier 2002, dans le cadre de l'association Forum Formations Carrières, constituée à l'initiative du CIO d'Avignon. Les relations entre le secondaire et le supérieur ne bénéficient pas, néanmoins, d'une tradition particulière de collaboration.

5 - UNE POLITIQUE DE SANTÉ À RELANCER

En matière de santé, l'université avait profité en 1997 d'un investissement de la MNEF, qui proposait, à travers l'implantation d'une Maison des jeunes et de la santé, une offre diversifiée de services de prévention et de soins : médecine générale, dermatologie, gynécologie, soins dentaires. La disparition de la mutuelle a entraîné celle du centre de santé en janvier 2000, laissant la médecine préventive universitaire (qui fonctionne dans le cadre du SUMPPS d'Aix-Marseille) avec une infirmière à plein temps et un médecin généraliste deux jours par semaine (60h par mois). Celui-ci rencontre 6% des étudiants de l'université sur une année, avec une visite systématique réservée à certaines filières (STAPS).

6 - L'ACCUEIL DES PUBLICS SPÉCIFIQUES : UN RÉEL SOUCI D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Un tutorat a également été mis en place pour l'accueil des étudiants étrangers, par exemple pour aider au montage de dossiers administratifs par l'université, en concertation avec la préfecture. Sans préjuger de la politique générale de promotion de l'établissement auprès des étudiants étrangers, il semble que se manifeste un réel souci d'accompagnement à leur égard, ce dont témoignent plusieurs réalisations, notamment celle d'un guide d'accueil de l'étudiant étranger, assez riche et complet, élaboré par le Service des relations internationales. Par ailleurs, des visites de découverte culturelle et touristique sont fréquemment organisées. Les services ont constaté depuis trois ans une recrudescence de demandes de la part d'étudiants africains, auxquelles l'université ne peut pas faire face, les enjeux pédagogiques s'effaçant de fait souvent derrière des problèmes matériels quotidiens (logement, nourriture...) qui débordent largement le cadre des outils existants en matière de politique sociale étudiante. Mais ce problème n'est pas spécifique à Avignon.

Par ailleurs, avec l'appui de la Commission étudiants handicapés, qui compte à son actif un bilan sur l'accessibilité des locaux, le changement de deux monte-charge en ascenseur, du prêt de matériel pédagogique..., des tutorats "vie étudiante" ont été créés pour assurer la liaison entre l'université et des étudiants en difficulté motrice (temporaire ou permanente).

IV - UNE VIE ÉTUDIANTE MODESTE

En considération de la taille modeste de l'établissement et de la concentration d'une grande majorité de ses effectifs sur le site de Sainte-Marthe, l'observateur pourrait s'attendre à une vie étudiante florissante, dynamique et conviviale, préjugé volontiers nourri par la lecture de quelques documents de l'établissement se félicitant d'une vie associative riche et en plein développement. Force est de constater que l'examen des faits ne permet pas d'abonder en ce sens.

1 - UNE VILLE PEU "ÉTUDIANTE"

Il est malaisé d'apprécier l'intensité des liens réciproques entre une ville et ses étudiants. Malgré cela, certaines villes apparaissent spontanément comme des villes "étudiantes" ou "universitaires". Le dynamisme de l'animation urbaine et culturelle est en général un indice relié à la présence étudiante, de même que la structuration de certains quartiers par l'université. En ce sens, Avignon peut difficilement être considérée comme une ville étudiante.

À travers l'évaluation, se dessine l'image d'une ville qui a peu changé avec la croissance de l'université, les étudiants pointant aussi bien la faiblesse de lieux adaptés à des activités spécifiques (salles de concert ou de soirées) que l'animation très limitée de la ville au-delà des horaires ouvrables (en soirée et le week-end). Même le quartier environnant le campus de Sainte-Marthe porte peu la marque de la présence étudiante, sinon par l'aménagement d'un parking spécifique.

Au moment du passage des experts, en novembre 2002, la ville semblait plus soucieuse de l'université que des étudiants qui la composent. En effet, il n'existait alors ni projet public, ni structure, ni lieu de discussion, ni interlocuteur régulier. La situation semble avoir évolué depuis lors (*cf.* le chapitre Gouvernement).

Pourtant, la première et seule réunion (à la date de l'évaluation) de la "Commission de site", qui s'est tenue en janvier 2002, a été très appréciée des acteurs de l'établissement. Cette commission est l'un des rares lieux permettant une discussion avec l'ensemble des parties concernées par la vie étudiante locale : acteurs de l'université, des services publics pertinents et des collectivités locales. Il serait très souhaitable que cette commission puisse se réunir désormais régulièrement, voire que les responsables de l'université prennent eux-mêmes l'initiative de déclencher de nouvelles réunions, quel que soit le cadre officiel.

2 - DEUX POPULATIONS QUI SE CROISENT SANS SE MÉLANGER ?

Au sein de la population étudiante, on distingue assez nettement deux types d'étudiants : la catégorie minoritaire des étudiants des filières professionnalisées et sélectives qui recrutent au-delà de la région avignonnaise ; le groupe le plus nombreux des étudiants locaux, massivement représentés dans les premiers, voire seconds, cycles généraux.

Les premiers doivent au moins rester à Avignon durant la semaine, voire le week-end pour les plus éloignés de leur région d'origine. Ils sont relativement plus exigeants sur les opportunités attendues en matière de loisirs et de culture, plus investis dans les associations, et aussi plus revendicatifs face aux dysfonctionnements ou aux lacunes éventuellement constatés, que ce soit dans l'université ou dans la ville.

Les autres, logés dans leur famille, effectuent des déplacements quotidiens et leur vie reste largement centrée sur leur milieu d'origine. Que ce soit en termes de pratiques culturelles, économiques ou associatives, ces étudiants ressemblent plus à de "grands lycéens" qu'à l'image mythique de l'étudiant et n'investissent dans l'université qu'une part de leur existence, part qui peut souvent rester contingente. Pour reprendre l'expression caricaturale d'un militant associatif étudiant", si l'on veut trouver des étudiants d'Avignon, il vaut mieux aller au multiplexe du sud de l'agglomération qu'à l'Utopia²⁹ au centre-ville".

Ces différences, ne serait-ce que tendancielle, entre deux grands types de populations, ne sont pas sans conséquences sur la structuration du milieu étudiant.

²⁹ Cinéma d'art et d'essai

3 - DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES GLOBALEMENT MODESTES

À première vue, le milieu associatif étudiant fait preuve de dynamisme et parfois même de créativité, ainsi que le met en valeur *Le giro*, guide de la vie étudiante (réalisé par des associations avec le soutien de l'université), ou "la semaine des associations" organisée en octobre, avec présentation des associations aux nouveaux étudiants, concert et réalisations culturelles en direct, soirée étudiante...

Souvent venus d'autres régions pour étudier en Avignon, des étudiants issus des filières de la communication et de la culture ont développé des projets culturels intéressants (*cf. supra*). Dans certaines filières à forte identité corporative (IUP et IUT notamment), on trouve, dans un autre registre, outre le classique Bureau des élèves, de multiples associations thématiques sur des sujets pouvant aller de l'organisation de sorties culturelles à la junior entreprise en passant par la promotion de la filière, voire la participation à une compétition de robots !

Néanmoins, au moment du passage des experts, deux semaines après "la semaine des associations" et une semaine avant les élections générales aux conseils centraux des représentants étudiants, l'examen attentif de l'affichage dans les locaux de l'université ne permettait pas de repérer de signes d'activités associatives soutenues, sans parler de campagne électorale. Le recoupement des différents témoignages fait apparaître que les associations étudiantes existantes sont avant tout des associations de filière, d'autant plus permanentes et dynamiques qu'elles s'inscrivent dans le cadre de filières professionnalisées à petits effectifs. *A contrario*, les rares associations des filières générales, qui reposent généralement sur l'engagement ponctuel de deux ou trois étudiants, se maintiennent difficilement. Les associations à vocation thématique et transdisciplinaire, très peu nombreuses, ont été créées à l'initiative des étudiants en communication, dont l'engagement associatif représente une forme de prolongement de leur aspiration professionnelle.

Les chiffres parfois avancés (20 à 40 associations pour l'université selon les documents) reflètent mal la réalité d'un milieu associatif marqué par des initiatives souvent fragiles et à caractère parfois individuel. L'absence effective de militants inscrits, directement ou indirectement, dans des réseaux nationaux associatifs ou syndicaux (UNEF, FAGE, Anima Fac, UNI...) ne contribue pas à faire vivre une culture de la permanence associative dans l'établissement.

Plus généralement, et malgré les diverses tentatives en ce sens depuis plusieurs années, aucune fédération étudiante, sous quelque forme que ce soit, ne parvient à exister durablement. Les militants associatifs rencontrés se connaissent visiblement peu, alors même que les mails et numéros de téléphones portables des uns ou des autres sont répertoriés dans le guide. Au sein même du site Agroparc, les acteurs associatifs de l'IUP reconnaissent n'avoir aucune relation avec leurs homologues de l'IUT.

C'est pourquoi les réunions de la commission destinées à examiner la répartition des fonds du FAVE, puis du FSDIE (Fonds de solidarité et d'aide aux initiatives étudiantes), inaugurées par la vice-présidence du CEVU, constituent l'une des rares occasions pour les associations étudiantes de se rencontrer dans une action commune, environ trois fois par an. Et surtout l'un des rares moments d'investissement étudiant dans la vie proprement institutionnelle de l'établissement...

4 - DES ÉTUDIANTS PEU INVESTIS DANS LES INSTANCES DE L'ÉTABLISSEMENT

En effet, plus que la présence modeste des élus étudiants dans les réunions des conseils (3 à 5 étudiants en moyenne selon les conseils, soit 37,5% de présence au CEVU et 54,5% au CA), ce qui peut frapper, c'est un état d'esprit général où les quelques étudiants ayant une activité associative ne semblent pas considérer les structures de l'université comme un terrain naturel d'investissement. Il semble également que les associations d'étudiants ne tiennent pas vraiment à lier leur communication à celle de l'université, puisque le chargé de communication avoue n'avoir été que marginalement associé à certaines initiatives comme "la semaine des associations".

Si l'on prend en considération la participation des étudiants aux élections depuis plusieurs années, on constate une chute régulière du nombre de votants, non seulement en part relative (pourcentage), mais aussi en

part absolue depuis 7 ans ; la participation a été réduite de moitié depuis 1997..., soit depuis le déménagement dans le nouveau site de Sainte-Marthe ! La participation électorale des étudiants à Avignon, largement supérieure à la moyenne à l'époque, est notablement inférieure actuellement.

Dans un établissement largement dispersé en sites facultaires avant 1997, l'élection se déroulait avec des bureaux de vote par site et par faculté, et en concomitance avec les élections d'UFR, ceci favorisant un rituel démocratique étroitement lié à l'identité de la communauté universitaire. *A contrario*, le déroulement du scrutin, comme en novembre 2002, avec deux bureaux de vote centraux (l'un à l'Agroparc, l'autre à Sainte-Marthe) ne favorise-t-il pas un éloignement entre le quotidien des étudiants et des élections à des instances par nature mal connues ? Par ailleurs, la médiocre participation à ces élections a incontestablement à voir avec la faible structuration associative du milieu et la dispersion des quelques acteurs, qui se retrouvent dans des listes de candidats, établies de façon relativement chaotique et sans aucune profession de foi.

Les listes présentées au suffrage des étudiants pour le CA et le CEVU sont le plus souvent l'émanation d'une filière. Même les listes se revendiquant de mouvements nationaux (UNI et UNEF) sont en fait constituées à la hâte, à partir d'un noyau de quelques individus. On remarque aussi la faible diversité disciplinaire des candidats³⁰, et surtout le fait que l'on retrouve à peu près les mêmes personnes sur les listes pour le CA et le CEVU, ce qui témoigne de la difficulté de trouver des candidats.

Pourtant l'établissement a fait des efforts pour que les étudiants s'impliquent dans l'institution : c'est ainsi qu'il a instauré, sous le précédent mandat, une vice-présidence étudiante, dispositif devenu caduc faute de présence du titulaire de la charge. En février 2001, trois séances relativement élaborées de formation des 40 élus étudiants³¹ ont été organisées par la vice-présidente du CEVU, qui ont regroupé 16 élus le premier jour, 8 le deuxième et 4 le troisième... La nouvelle équipe présidentielle a affirmé sa volonté d'inclure un représentant étudiant dans le Bureau de l'université qui se réunira désormais. Il reste à trouver des interlocuteurs suffisamment stables et représentatifs dans un milieu étudiant qui souffre d'une faiblesse de structuration horizontale.

V - QUELLE POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT ENVERS LES ÉTUDIANTS ?

En dépit de ces réalisations et de ces intentions, l'établissement manque encore d'une vision globale de la question étudiante, avec une tendance assez forte à laisser la vice-présidence du CEVU traiter la question, de façon relativement isolée, sans grande articulation avec le reste des services, ni intégration dans l'université. La compréhension intuitive de la sociologie étudiante avignonnaise n'a pas débouché sur une réflexion adaptée quant aux modes de structurations spécifiques de la vie étudiante que l'établissement pourrait favoriser. Il semble parfois que l'on attende que le nombre et la concentration d'étudiants sur un site génèrent mécaniquement une vie étudiante à l'image des sites universitaires traditionnels.

L'absence de tableau de bord en matière de population étudiante constitue également l'indice d'une politique peu affirmée, que l'absence d'observatoire des études propre à l'établissement ne saurait totalement expliquer. Visiblement, le suivi des études et de la vie étudiante ne constitue pas pour l'université une priorité.

Rien d'étonnant alors à ce qu'aucune stratégie concernant le recrutement étudiant de l'université ne soit perceptible. Personne n'a exposé de vision claire sur le profil des étudiants que l'université devrait essayer de recruter à l'avenir, au-delà de l'image commune du recrutement "de proximité", qui n'est finalement pas très significative.

³⁰ Parmi les candidats, on remarque une très faible présence des étudiants issus des filières généralistes de sciences et de l'IUT

³¹ Élus des conseils centraux et élus des composantes

La construction d'une offre de formation appuyée sur quelques filières professionnalisantes et sur des créneaux de recherche spécialisés semble tenir lieu de politique de recrutement étudiant. Cependant, une bonne part des étudiants d'Avignon - les premiers cycles en particulier - n'est pas directement concernée par ce type de filière, et l'université est en situation de concurrence directe avec des universités proches, en qui concerne les filières généralistes classiques (droit, sciences, lettres, langues..).

CONCLUSIONS
ET
RECOMMANDATIONS

UNE UNIVERSITÉ QUI A BESOIN D'ÊTRE RASSURÉE ET ASSURÉE

Délocalisation des universités d'Aix-Marseille avant d'accéder au statut de plein exercice en 1984, cet établissement s'est structuré à l'origine autour de deux collèges universitaires (Sciences, Lettres et Sciences humaines). Elle conserve de cette étape de sa genèse la crainte constante d'être assimilée à une petite université, voire à ces collèges qu'elle a été pour la première moitié de son existence. Ces réactions relèvent plus d'une université émergente que d'une université qui assume sa souveraineté avec plénitude et maturité.

On observe des crispations semblables dans ses relations avec les collectivités locales. L'Université d'Avignon, qui a été voulue par les collectivités locales, a vécu longtemps dans une grande dépendance à leur égard ; l'installation sur le site de Sainte-Marthe a inauguré une phase d'émancipation où l'université cherchait à se soustraire à l'image de proximité et d'engagement dans le contexte local. Le projet actuel de l'UAPV revendique au contraire l'intégration dans l'environnement local comme l'un des éléments de l'identité et de la mission de l'université. Il faut espérer que cette orientation affichée, comme la convention récemment adoptée liant la ville et l'université, soient les préludes d'un partenariat enfin serein.

La croissance de l'Université d'Avignon a tiré profit d'une période d'expansion liée à la démographie et au rattrapage du taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Les jeunes universités et les délocalisations constituaient alors principalement le moyen de desserrer la pression dans les grandes universités en proie à une demande qu'elles ne pouvaient satisfaire tout entière. Le renversement de conjoncture pose crûment le problème de la répartition de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire : la complémentarité initiale entre établissements a fait place à la concurrence. À Avignon, le problème se pose avec d'autant plus d'acuité que le maillage universitaire est dense dans cette partie du sud-est de la France.

Comment résister à la concurrence des universités aixoises et marseillaises, à celles des universités montpelliéraines, voire à celles de Grenoble ou de Lyon, pour ne citer que les plus proches des grandes métropoles universitaires ? Compte tenu de la proximité des sites universitaires de Nîmes et d'Arles, un aménagement cohérent du territoire universitaire aurait consisté à transformer l'UAPV en une université en réseau réunissant les trois sites : l'Université du Grand Delta. L'émergence de Nîmes en établissement public administratif rattaché aux universités montpelliéraines a fait échec au projet. Néanmoins, la question pourrait redevenir d'actualité au moment où le nouvel EPA revendique son autonomie et conteste son rattachement aux universités de Montpellier, où les responsables des trois villes - Arles, Nîmes et Avignon - se rapprochent et où l'on décèle l'émergence d'une coopération universitaire en PACA, ce dont ne peut que se féliciter le CNE.

UNE UNIVERSITÉ QUI A BESOIN DE S'ASSUMER EN TROUVANT SON UNITÉ ET SON IDENTITÉ

UN ÉTABLISSEMENT EN MAL D'UNITÉ

La fragmentation résulte d'abord de l'histoire : à côté de deux UFR issus des collèges universitaires, se sont développés une UFR composite, l'UFR SLA, qui rassemble pour l'essentiel des formations à dimension professionnelle et un IUP scientifique qui jouit du statut de composante à part entière. Plus récemment, l'université s'est enrichie d'un IUT, puis d'une UFR de Droit qui est l'aboutissement d'une très forte demande des collectivités locales.

Il n'existe pas de sentiment identitaire dans la mesure où le mode de gouvernement pratiqué ne pousse ni à la conscience, ni à l'envie de l'unité. Le pilotage de l'université tel qu'il était mis en œuvre par l'équipe présidentielle précédente reposait sur la coexistence paradoxale d'un pouvoir central fort, concentré sur un exécutif très restreint, et de composantes douées d'une grande autonomie de fonctionnement. Le poids des composantes est très manifeste quand on observe la gestion de l'établissement. Le budget résulte de l'addition des budgets des composantes et les réserves ne sont pas mutualisées. La volonté n'apparaît pas clairement d'exercer un contrôle sur les heures complémentaires. On notera encore que les services centraux sont plutôt démunis, que la culture de projet ne s'inscrit

encore ni dans les mentalités, ni dans les pratiques. La difficulté ancienne et récurrente de trouver une solution au problème de la répartition des salles constitue un autre indice de la prégnance de la logique "facultaire". L'éclatement a survécu à la recomposition spatiale : l'installation sur le campus de Sainte-Marthe n'a pas contribué à créer des synergies.

UNE IDENTITÉ EN CONSTRUCTION

Conséquence d'un débat persistant au sein de l'université entre tenants d'une conception traditionnelle des parcours universitaires et partisans du développement de la professionnalisation, l'offre de formation reste éclatée et peu cohérente : on retiendra pour mémoire l'exemple du fractionnement des formations à la culture, ou encore l'existence au sein d'un même ensemble de deux blocs de compétences distincts "communication et culture" et "langues appliquées et commerce international". Il s'agit aujourd'hui d'un débat dépassé car il n'y a pas lieu d'opérer un choix mais de réaliser une combinaison équilibrée et harmonieuse.

La mise en œuvre du LMD permet à l'établissement de repenser globalement son offre de formation. La nouvelle équipe a su organiser la discussion et l'état du projet, en juillet 2003, laisse envisager une restructuration pédagogique et institutionnelle d'ampleur. On prévoit notamment le regroupement des formations à la culture et à la communication dans l'ensemble Sciences humaines et sociales, et la constitution d'un domaine Management des organisations et Commerce international qui rassemblerait, outre les LEA et les cursus orientés vers le commerce, les formations au tourisme et la filière AES. D'autre part, le DEUG préparatoire aux ENSI reviendrait dans le giron des scientifiques.

L'Université d'Avignon a défini des axes prioritaires en liaison étroite avec son environnement : les agrosociétés et la culture. La priorité donnée aux agrosociétés s'appuie sur une collaboration active avec l'INRA, rapprochement qui a débouché sur la création de deux unités mixtes de recherche et de l'IUP Agrosociétés. Néanmoins, cet axe pourrait pâtir de la faiblesse du potentiel enseignant en sciences de la vie, du déclin des effectifs dans les filières scientifiques, ou encore de la réticence des géologues. L'université est dotée d'un environnement culturel exceptionnel, ce qui a généré un foisonnement de formations et d'activités en son sein, donne lieu à des initiatives multiples, souvent de qualité, et a contribué à l'émergence de pôles d'excellence reconnus. Tout naturellement, la culture a été identifiée comme l'un des axes stratégiques essentiels. Pour autant, le partenariat entre l'UAPV et les acteurs de la vie culturelle avignonnaise n'est pas chose aisée, pour des raisons tenant à la fois à la présence écrasante d'un festival mondialement connu, et de ce fait largement extra-territorial, et à un contexte d'éparpillement et de visibilité insuffisante des actions entreprises.

LES RECOMMANDATIONS

L'Université d'Avignon doit continuer à se construire autour d'une problématique et d'une culture communes. C'est l'objectif que la nouvelle équipe s'est fixée. Pour l'aider dans sa tâche, le CNE formule les recommandations suivantes.

À PROPOS DU GOUVERNEMENT ET DE LA GESTION

1- Poursuivre les efforts entrepris pour développer un gouvernement participatif en associant mieux les composantes et en impliquant tous les acteurs de l'université, y compris les IATOS et les étudiants ;

2 - Agir pour forger un sentiment identitaire d'appartenance à une même communauté, en particulier à travers une communication mieux maîtrisée ;

3 - Définir une politique claire et constante dans les rapports avec les collectivités locales, les milieux professionnels et les sites universitaires voisins ;

4 - Se doter de moyens de pilotage et promouvoir à tous les niveaux une culture d'évaluation ;

- 5 - Récupérer la maîtrise de l'ensemble des moyens dont dispose l'université ;
- 6 - Mettre en place une gestion structurée et efficace des ressources humaines ;
- 7 - Œuvrer pour une réelle insertion de l'IUT dans l'université.

À PROPOS DES FORMATIONS

1- Aboutir, dans le cadre de la mise en œuvre du LMD, à une refonte de l'offre de formation en lien avec la recherche, y compris dans les filières professionnalisantes, et en tirer les conséquences en termes de structuration institutionnelle ;

2- Mettre en œuvre de véritables procédures d'accompagnement des étudiants pour lutter contre l'échec en première année, notamment en instituant ou en réinstituant le tutorat d'accueil, la semaine d'accueil commune à tous les étudiants, les unités d'enseignement et de découverte, le projet personnel, ou encore les possibilités de réorientation entre filières ;

3 - Créer une structure d'observation de la vie étudiante permettant de connaître la provenance, le comportement et le devenir des étudiants, que ce soit en termes de poursuite d'études dans d'autres établissements ou d'insertion professionnelle ;

4- Accroître le nombre de préparations aux concours de recrutement des enseignants du second degré, en concertation avec l'IUFM de Provence.

À PROPOS DE LA RECHERCHE

1- Assumer les choix et les arbitrages que l'université devra faire en termes de moyens, si elle veut constituer un partenaire crédible face à l'INRA et ainsi renforcer l'axe Agrosociétés ;

2- S'assurer que tous les laboratoires aient une activité qui justifie leur existence, notamment qu'ils accueillent des doctorants et produisent des thèses ;

3- Susciter des rapprochements entre les UFR et les écoles doctorales, ces dernières devant notamment étudier ensemble la manière d'alimenter le flux de troisième cycle en étudiants avignonnais ;

4- Acquérir la maîtrise des revenus de l'activité contractuelle.

À PROPOS DE LA CULTURE

1- Mettre à profit la richesse exceptionnelle de l'environnement culturel pour devenir un laboratoire de l'innovation en matière culturelle, notamment en offrant son savoir universitaire.

À PROPOS DE LA VIE ÉTUDIANTE

1- Inciter l'ensemble des collectivités territoriales à s'impliquer pour que les nécessités de la vie étudiante soient mieux prises en compte, notamment en matière de transport, de logement et de lieux de vie ;

2- Favoriser l'insertion des étudiants dans le fonctionnement de l'université par une meilleure connaissance de leurs attentes.

LISTE
DES
SIGLES

CAROME : Centre avignonnais de recherche sur les organisations, la mondialisation et les échanges

CHS : Comité hygiène et sécurité

CPE : Commission paritaire d'établissement

CUEFA : Centre universitaire d'études françaises

CUFEF : Centre universitaire de formation des enseignants et des formateurs

ESPACE : Études des structures, des processus d'adaptation et des changements des espaces

INRA : Institut national de la recherche agronomique

IUP GMI : IUP Génie mathématique et informatique

LARJURIS : Laboratoire avignonnais de recherches juridiques sur les risques et la sécurité

LERTA : Laboratoire d'études et de recherches théâtrales d'Avignon

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

SAGE : Service de l'administration générale

SRI : Service des relations internationales

STAPS : Sciences des activités physiques et sportives

STI : Service technique immobilier

UAPV : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

UFR SLA : UFR de Sciences et Langages appliqués

RÉPONSE
DU
PRÉSIDENT

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE



UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

C'est dans la perspective de la mise en place du dispositif Licence-Master-Doctorat (LMD) et de la signature de son contrat quadriennal que l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) reçoit le rapport et les recommandations du Comité National d'Évaluation, alors que la réflexion en cours sur la modernisation et l'autonomie renforcée des universités fait de l'évaluation des établissements et de leur offre de formation une question primordiale.

C'est donc avec une attention particulière que nous allons analyser les observations du CNE. Il faut en effet tirer parti de cette coïncidence d'échéances importantes pour permettre à l'établissement de franchir une étape nouvelle de son développement. Je sais que c'est dans ce même état d'esprit que les experts du CNE ont travaillé et tiens à les en remercier.

L'évocation du passé et la célébration récente du septième centenaire de l'université d'Avignon montrent que l'histoire de la ville et de son université sont intimement liées.

La volonté de la Ville et du Département pour la renaissance de l'enseignement supérieur dans la cité est incontestablement à l'origine de son existence actuelle. L'intégration réussie de l'UAPV dans le contexte régional et le statut d'université de plein exercice obtenu il y a vingt ans assurent aujourd'hui sa légitimité. Au contrat quadriennal avec l'État s'ajoutent maintenant trois conventions bipartites entre l'UAPV d'une part, la Ville d'Avignon, le Département du Vaucluse, et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'autre part.

Depuis sa création, l'UAPV trace sa voie en conciliant deux nécessités, celle d'assurer des fonctions d'université de proximité en offrant certaines formations aux étudiants de la région, celle de construire une identité parmi les universités françaises et européennes. La première nécessité est à l'origine de l'UAPV, la seconde est une politique ancienne et incessante qui passe essentiellement par le développement de la recherche en synergie avec une offre de formation de haut niveau et les spécificités socio-économiques de l'environnement régional. La définition d'axes identitaires, la mise en place de formations professionnelles (IUP, masters) et de deux Ecoles doctorales, la reconnaissance d'UMR sont les moyens et les fruits de cette politique.

La reconnaissance d'une troisième unité mixte de recherche (UMR) avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) illustre cette démarche qui traduit la volonté de coopération des deux partenaires pour renforcer le pôle agrosociétés dans toutes les disciplines où cela est possible, sur la base de la concertation et sur un pied d'égalité.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

Il nous faudra agir pour que le pôle culture-patrimoine-théâtre réponde pleinement à nos objectifs en matière de spécificités. Le rayonnement de notre laboratoire culture et communication y contribuera sans doute ainsi que la nécessaire montée en puissance du laboratoire de théâtre.

Mais le développement de la recherche avignonnaise repose aussi sur d'autres secteurs tels que la géographie (UMR CNRS), l'informatique (FRE CNRS), les sciences juridiques, les mathématiques, la chimie, l'hydrogéologie, l'histoire (équipes d'accueil), le STAPS (jeune équipe).

La recherche et la formation à la recherche s'orientent aussi vers des voies innovantes, comme le doctorat international en muséologie avec l'Université du Québec à Montréal et la plateforme d'aide à l'édition électronique des revues de recherche en sciences humaines et sociales, revues.org.

Pour maintenir ce cap il est sans doute nécessaire que chacun se reconnaisse dans un projet de développement. Eu égard au passé, les experts ont souligné le poids considérable des composantes, leur particularisme au sein de l'établissement, la difficulté de les associer à un projet d'ensemble et à la modernisation de l'université (mutualisation des réserves financières, réflexion sur le budget global, sur la politique de recrutement...).

C'est à l'équipe présidentielle qu'il revient d'organiser l'articulation entre le travail qui s'accomplit dans chaque composante et une politique d'établissement qui doit assurer cohérence et visibilité à l'ensemble. J'ai pour cela choisi le pragmatisme en associant les directeurs de composantes aux principales décisions et en confiant à trois d'entre eux des missions transversales d'intérêt général. Au-delà, la mise en place du LMD oblige à une réflexion sur une reconfiguration de l'établissement que je souhaite pour ma part à la hauteur des enjeux.

Avec 7 500 étudiants inscrits, l'UAPV possède sans doute une marge de progression au sein de son propre bassin de recrutement même si le développement de filières professionnelles à effectifs limités a été préféré à l'ouverture de secteurs plus demandés par les étudiants (sociologie, psychologie...). Il s'avère en effet que plus de la moitié des bacheliers du département du Vaucluse s'inscrivent aujourd'hui dans d'autres universités.

Il nous appartient donc de développer les relations avec les lycées de façon à mieux faire connaître notre offre de formation. Celle-ci va s'enrichir de parcours licences préparant aux métiers de l'enseignement et de plusieurs licences professionnelles.

L'existence de quatre IUP correspond à la volonté de l'université de développer des filières professionnalisantes en adéquation avec le milieu socio-économique local. Il nous faudra réussir l'intégration de ces IUP dans le LMD sur la base d'un adossement à la recherche accentué et sous la forme de parcours du type L3-M1-M2. Un master agrosociétés et un master théâtre sont demandés afin de compléter les formations dans les secteurs correspondant à nos spécificités.

L'offre de formation proposée par l'UAPV est donc davantage guidée par sa cohérence avec les activités de recherche et son adéquation avec ses pôles de développement, plutôt que par le souci d'ouvrir ou de renforcer des filières traditionnellement plus demandées mais peut-être moins porteuses en matière d'insertion professionnelle. Là se mesurent les choix de l'UAPV

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

en matière de formation et d'« université de proximité ». La logique aujourd'hui porte à la professionnalisation et à la mobilité des étudiants. Celle-ci est un point fort de l'Université, qui a encore une marge de progression grâce à l'attractivité locale, et en jouant à la fois sur l'Europe et sur le bassin méditerranéen.

Afin de faciliter l'évaluation des parcours de formation et des diverses missions de l'établissement, la mise en place et le suivi de nouveaux indicateurs vont être confiés à la cellule pilotage et prospective. Ils devraient faire progresser dans l'établissement la culture de l'auto-évaluation.

Certes, il reste des zones d'ombre, que le CNE nous aide à identifier, mais le développement de l'UAPV, université pluridisciplinaire et parmi les moins dotées en matière d'encadrement, doit beaucoup à ses personnels, aux collectivités territoriales et au soutien du Ministère dont la politique de rattrapage en matière d'encadrement a permis une dynamique perçue de tous. L'UAPV doit poursuivre sa progression. C'est possible en améliorant le fonctionnement interne et la réflexion sur les postes vacants et en création, en organisant au mieux la complémentarité avec les universités voisines et sans hostilités de principe à de possibles mutualisations, comme c'est déjà le cas en matière de valorisation de la recherche, de relations internationales, ou encore dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

Interrogée sur la présence d'un établissement public administratif à Nîmes et sur l'existence d'enseignements universitaires à Arles, l'UAPV est ouverte à l'idée d'agir en concertation pour harmoniser ce développement local sans toutefois porter atteinte aux spécificités qui lui sont aujourd'hui reconnues.

L'UAPV est consciente des efforts qu'elle doit accomplir pour se développer. L'établissement a cependant la conviction d'avoir déjà progressé dans un contexte de sous-encadrement notoire. A la lumière de son expérience, l'université d'Avignon entend donc assumer totalement sa part de responsabilité dans la construction de son avenir au service de la formation des étudiants et de la connaissance scientifique. Elle espère vivement être soutenue dans cette démarche conforme à ses missions et au développement culturel économique et social de sa région.

Avignon, le 5 janvier 2004

Le Président de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Michel VOLLE


CNE
L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

PUBLICATIONS DU
COMITÉ NATIONAL
D'ÉVALUATION

ÉVALUATIONS INSTITUTIONNELLES

Les universités

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1986
L'université de Pau et des pays de l'Adour, 1986

L'université de Limoges, 1987
L'université d'Angers, 1987
L'université de Rennes II- Haute Bretagne, 1987

L'université Paris VII, avril 1988
L'université P. Valéry - Montpellier III, 1988
L'université de Savoie, 1988
L'université Claude Bernard - Lyon I, 1988
L'université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis, 1988
L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1988

L'université de Technologie de Compiègne, 1989
L'université Paris Sud - Paris XI, 1989
L'université de La Réunion, 1989
L'université Lumière Lyon II, 1989
L'université Jean Monnet - Saint-Etienne, 1989
L'université Rennes I, 1989
L'université du Maine, Le Mans, 1989

L'université Ch. de Gaulle - Lille III, 1990
L'université Paris XII - Val de Marne, 1990

L'université J. Fourier - Grenoble I, 1991
L'université Strasbourg II, 1991
L'université de Nantes, 1991
L'université de Reims, avril 1991
L'université des Antilles et de la Guyane, 1991
L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1991
L'université de Bretagne occidentale - Brest, 1991
L'université de Caen - Basse Normandie, 1991
L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 1991
L'université de Rouen, 1991
L'université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 1991
L'université Paris X, 1991

L'université de Toulon et du Var, 1992
L'université Montpellier I, 1992
L'université des sciences et technologies de Lille I, 1992
L'université de Nice, 1992
L'université du Havre, 1992
L'université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1992
L'université Jean Moulin - Lyon III, 1992
L'université de Picardie-Jules Verne - Amiens, 1992
L'université Toulouse - Le Mirail, 1992
L'université Nancy I, 1992

L'université Bordeaux I, 1993
L'université René Descartes - Paris V, 1993
L'université de Haute Alsace et l'ENS de Chimie de Mulhouse, 1993
L'université Pierre Mendès France - Grenoble II, 1993
L'université Paris IX - Dauphine, juin 1993
L'université de Metz, 1993
L'université d'Orléans, 1993
L'université de Franche-Comté, 1993
L'université Robert Schuman - Strasbourg III, 1993
L'université des Sciences et Techniques du Languedoc - Montpellier II, 1993
L'université de Perpignan, 1993

L'université de Poitiers et l'ENSMA, 1994
L'université François Rabelais - Tours, 1994
L'université d'Aix-Marseille II, 1994
L'université Paris XIII - Paris Nord, 1994
L'université Stendhal - Grenoble III, 1994
L'université Bordeaux II, 1994
L'université des sciences sociales - Toulouse I, 1994
L'université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 1994
L'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1994
L'université Nancy II, 1994
L'université Paul Sabatier - Toulouse III, 1994
L'université Aix-Marseille III, 1994

L'université de Corse Pascal Paoli, 1995
L'université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 1995
L'université Paris I - Panthéon Sorbonne, 1995
L'université Paris-Sorbonne - Paris IV, 1995
L'université de Bourgogne, 1995
L'université du droit et de la santé - Lille II, 1995

L'université d'Artois, 1996
L'université de Cergy-Pontoise, 1996
L'université d'Evry - Val d'Essonne, 1996
L'université du Littoral, 1996
L'université de Marne-la-Vallée, 1996
L'université de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines, 1996
L'université Panthéon-Assas - Paris II, 1996

L'université de La Rochelle*, 1997

L'université de technologie de Troyes*, 1998

L'université de Bretagne-sud*, 1999
L'université française du Pacifique*, 1999

* Rapport ayant donné lieu à un Profil

Les écoles et autres établissements

L'École française de Rome, 1986
L'École nationale des Ponts et chaussées, 1988
L'École normale supérieure, 1990
L'École supérieure de commerce de Dijon, 1991
L'École nationale supérieure de mécanique de Nantes, 1991
L'Institut national polytechnique de Grenoble, 1991
L'École française d'Athènes, 1991
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement - Caen, 1991
L'Institut national des langues et civilisations orientales, 1991
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen, 1991

L'École des Chartes, 1992
L'Observatoire de la Côte d'Azur, 1992
L'Institut national polytechnique de Lorraine, 1992
L'École nationale vétérinaire d'Alfort, 1992
Les Écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Grenoble, 1992
Le Groupe ESC Nantes-Atlantique, 1992

Le Conservatoire national des Arts et métiers, 1993
L'École nationale supérieure de chimie de Montpellier, 1993

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, 1994
L'Institut national polytechnique de Toulouse, 1994

L'École nationale supérieure de mécanique et des micro-techniques de Besançon, 1995
L'École nationale supérieure de chimie de Paris, 1995
L'École nationale supérieure d'Arts et métiers, 1995

Le Muséum national d'histoire naturelle, 1996
L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques*, 1996
L'IUFM de l'académie de Caen*, 1996
L'IUFM de l'académie de Grenoble*, 1996
L'IUFM de l'académie de Lyon*, 1996
L'Institut national des sciences appliquées de Lyon*, 1996
L'École centrale de Lyon*, 1996

L'École normale supérieure de Lyon*, 1997
Le Palais de la découverte*, 1997
La Casa de Velázquez*, 1997
L'École française d'Athènes*, 1997
L'École française de Rome*, 1997

L'IUFM de l'académie d'Amiens*, 1998
L'IUFM de l'académie de Reims*, 1998
L'IUFM de l'académie du Nord - Pas-de-Calais*, 1998
L'IUFM de l'académie de Rouen*, 1998
L'IUFM de l'académie de Bourgogne*, 1998

L'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours*, 1999
L'École nationale de formation agronomique*, 1999
L'Institut français d'archéologie orientale*, 1999
L'IUFM de l'académie de Paris*, 1999
L'IUFM de l'académie de Créteil*, 1999
L'IUFM de l'académie de Versailles*, 1999
L'IUFM de l'académie de Besançon*, 1999

L'École supérieure d'agriculture d'Angers, 2000
L'École supérieure d'agriculture de Purpan, 2000
L'École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture, 2000
L'École supérieure du bois, 2000
L'Institut supérieur agricole de Beauvais, 2000
L'Institut supérieur d'agriculture de Lille, 2000
L'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes, 2000
L'IUFM du Pacifique*, 2000
L'IUFM d'Aquitaine*, 2000
L'IUFM de l'académie de Toulouse*, 2000
L'IUFM d'Auvergne, 2000
L'IUFM d'Aix-Marseille*, 2000

L'IUFM de Poitou-Charentes*, 2001
L'École nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges, 2001
L'IUFM des Pays de la Loire*, 2001
L'IUFM de Bretagne*, 2001
L'IUFM du Limousin*, 2001

L'IUFM de La Réunion*, 2002
L'IUFM des Antilles et de la Guyane avant sa partition, 2002
L'École centrale de Paris, 2002
L'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne, 2002

L'IUFM de Montpellier, 2003
L'IUFM de l'académie de Nice*, 2003
L'Institut national des sciences appliquées de Rennes*, 2003
L'École nationale d'ingénieurs de Brest*, 2003

Les évaluations de retour

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1994

L'université de Nantes, 1995
L'École centrale de Nantes, 1995
L'université Rennes I, 1995

L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1996
L'université Claude Bernard-Lyon I*, 1996
L'université Jean Moulin-Lyon III*, 1996

L'université Lumière-Lyon II*, 1997

L'université de technologie de Compiègne*, 1998
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen*, 1998
L'université de Rouen*, 1998
L'université du Havre*, 1998
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement*, 1998
L'université de Caen*, 1998
L'Institut polytechnique de Sévenans*, 1998

L'université de Reims - Champagne-Ardenne*, 1999

L'université de Picardie - Jules Verne*, 2000

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse*, 2001
L'université de Limoges*, 2001

* Rapport ayant donné lieu à un Profil

L'université de Savoie*, 2002
 L'université des Antilles et de la Guyane, 2002
 L'université Grenoble I - Joseph Fourier, 2002
 L'université Grenoble II - Pierre Mendès France et l'Institut d'études politiques de Grenoble*, 2002
 L'université Grenoble III - Stendhal, 2002
 L'université de la Réunion, 2002
 L'Institut national polytechnique de Grenoble*, 2002

L'université Montpellier I*, 2003
 L'université Montpellier II et l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier*, 2003
 L'université de Perpignan*, 2003
 L'université Jean Monnet - Saint Étienne, 2003
 L'université Paul-Valéry - Montpellier III*, 2003
 L'université de Bretagne occidentale*, 2003
 L'université de Toulon et du Var, 2003

L'Observatoire de la Côte d'Azur, 2004
 L'École centrale de Nantes*, 2004
 L'université du Maine, 2004*

ÉVALUATIONS DISCIPLINAIRES

La Géographie dans les universités françaises : une évaluation thématique, 1989

Les Sciences de l'information et de la communication, 1993

L'Odontologie dans les universités françaises, 1994

La formation des cadres de la Chimie en France, 1996

Le 3^{ème} cycle de médecine générale dans les universités françaises, 1998

La formation des pharmaciens en France (vol. 1), 1998

La formation des pharmaciens en France (vol. 2 : les 24 UFR de pharmacie), 1998

Les formations supérieures en mathématiques orientées vers les applications, 2002

RAPPORTS SUR LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX ET LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rapports au Président de la République

Où va l'Université ?, Gallimard, 1987

Rapport au Président de la République, 1988

Priorités pour l'Université, (rapport 1985-1989), La Documentation française, 1989

Rapport au Président de la République, 1990

Universités : les chances de l'ouverture, La Documentation française, 1991

Rapport au Président de la République, 1992

Universités : la recherche des équilibres, (rapport 1989-1993), La Documentation française, 1993

Rapport au Président de la République, 1994

Évolution des universités, dynamique de l'évaluation (rapport 1985-1995), La Documentation française, 1995

* Rapport ayant donné lieu à un Profil

Rapport au Président de la République, 1996

Les missions de l'enseignement supérieur : principes et réalités, La Documentation française, 1997

Rapport au Président de la République, 1998

Enseignement supérieur : autonomie, comparaison, harmonisation (rapport 1995-1999), La Documentation française, 1999

Repères pour l'évaluation, La Documentation française, 2003

Rapports thématiques

Recherche et Universités, Le Débat, n° 43, janvier-mars 1987, Gallimard

L'enseignement supérieur de masse, 1990

Les enseignants du supérieur, 1993

Le devenir des diplômés des universités, 1995

Les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service dans les établissements d'enseignement supérieur, 1995

Les magistères, 1995

Les universités nouvelles, 1996

Réflexions à propos du site universitaire de Lyon, 1997

Les universités de Normandie, 1999

La valorisation de la recherche : observations sur le cadre, les structures et les pratiques dans les EPCSCP, 1999

Les formations supérieures soutenues par la Fondation France-Pologne, 1999

Le sport à l'université : la pratique du sport par les étudiants*, 1999

Les écoles et instituts français en Méditerranée, 2000

Les IUFM au tournant de leur première décennie : panorama et perspectives, 2001

Le site universitaire d'Aix-Marseille*, 2001

Le site universitaire de Grenoble, 2002

Le pôle de développement universitaire Drôme-Ardèche*, 2003

Le site universitaire de Montpellier en Languedoc-Roussillon*, 2004

BULLETINS n° 1 à 40

PROFILS n° 1 à 71

COMPOSITION
DU
COMITÉ

Monsieur Gilles BERTRAND, *président*

Monsieur Michel DELEAU, *vice-président*

Michel AVEROUS

Rose KATZ

Claire BAZY-MALAUURIE

Claude LAUGÉNIE

Paolo BLASI

Michel LEVASSEUR

Michel BORNANCIN

Jean-Yves MÉRINDOL

Georges BOULON

Jean-Pierre NOUGIER

Jean-Claude BOUVIER

Michel PINAUD

Josep BRICALL

Marcel PINET

Charles DEMONS

Hélène RUIZ FABRI

Bernard DIZAMBOURG

Françoise THYS-CLÉMENT

Claude GAUVARD

Léo VINCENT

Pierre GILSON

Jean-Louis WALTER

Bernard JANNOT

Jean-Loup JOLIVET, *délégué général*

43, rue de la Procession 75015 PARIS Tél. : 01 55 55 60 97 - Télécopie : 01 55 55 63 94

Internet : <http://www.cne-evaluation.fr>

Autorité administrative indépendante

Directeur de la publication : Gilles Bertrand
Édition-Diffusion : Francine Sarrazin